

RCS : BREST
Code greffe : 2901

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BREST atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2008 B 00396
Numéro SIREN : 504 872 656
Nom ou dénomination : 2YJ

Ce dépôt a été enregistré le 07/03/2024 sous le numéro de dépôt 1557

TRAITE DE FUSION
Fusion Simplifiée

2YJ

X

RONVEL

Le 6 mars 2024

ENTRE LES SOUSSIGNÉS :

La société 2YJ,
Société à responsabilité limitée au capital social de 600000 €,
Dont le siège social est situé à Kervizouarn 29260 Ploudaniel,
Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Brest sous le numéro 504 872 656,

Représentée par Messieurs Yann Kermarrec, Jonathan Boulch et Yann Faujour, agissant en qualité de Co-Gérants

Ci-après dénommée "la société absorbante",

D'UNE PART,

ET :

La société RONVEL,
Société par actions simplifiée au capital social de 8575 €,
Dont le siège social est situé à Kervizouarn 29260 Ploudaniel,
Immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Brest sous le numéro 381 119 791,

Représentée par la société 2YJ agissant en qualité de Président, elle-même représentée par Messieurs Yann Kermarrec, Jonathan Boulch et Yann Faujour, Co-Gérants.

Ci-après dénommée "la société absorbée",

D'AUTRE PART,

Préalablement à la convention de fusion faisant l'objet du présent acte, il a été exposé ce qui suit :

CHAPITRE I : EXPOSÉ

I - Caractéristiques des sociétés

1/ La société 2YJ est une société à responsabilité limitée qui a pour objet, tel qu'indiqué au Registre du commerce et des sociétés :

- Entreprise de travaux agricoles ;
- Transport public routier de marchandises ou location de véhicules industriels avec conducteur destinés au transport de marchandises ;
- Toutes activités de travaux publics, terrassement, démolition, location de matériel.

La participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.

La durée de la Société est de 99 ans et ce, à compter du 24/06/2008.

Le capital social de la société 2YJ s'élève actuellement à 600 000 euros. Il est réparti en 1500 parts sociales de 400 euros de nominal chacune, intégralement libérées.

La société 2YJ n'a pas émis de parts bénéficiaires ou privilégiées.

Le Commissaire aux Comptes de la Société est la société EURL MKL EXPERTISE, domiciliée 115 Rue Roland Garros 29490 Guipavas, titulaire. Le Commissaire aux Comptes suppléant de la Société est la société EVOLUCIE, domiciliée 38 Rue Jim Sevellec, 29200 Brest.

2/ La société RONVEL est une société par actions simplifiée qui a pour objet, tel qu'indiqué au Registre du commerce et des sociétés :

- Entreprise de travaux agricoles ;
- Toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes ;
- La participation, par tous moyens, à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, commandite, souscription ou rachat de titres ou droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique ou de location gérance.

La durée de la Société est de 50 ans et ce, à compter du 12/03/1991.

Le capital social de la société RONVEL s'élève actuellement à 8.575 euros. Il est réparti en 8.575 actions de 1 euro de nominal chacune, intégralement libérées.

3/ La société 2YJ détient 8.575 actions de la société RONVEL, soit la totalité des actions composant le capital de la société RONVEL.

La société absorbante et la société absorbée déclarent qu'elles sont imposées à l'impôt sur les sociétés en application de l'article 206-5 du Code général des impôts.

4/ La société 2YJ est Présidente de la société RONVEL.

5/ Le fonds de commerce de la société Absorbée est actuellement l'objet d'un contrat de location gérance en date du 30 juillet 2021, dont la société Absorbante est locataire-gérant.

II - Motifs et buts de la fusion

L'opération projetée s'inscrit dans un souci de rationalisation de l'organisation de l'activité des sociétés.

La fusion par absorption de la société RONVEL par la société 2YJ devrait à la fois permettre :

- de simplifier la structure du groupe ;
- de réduire les coûts globaux de gestion administrative et fonctionnelle du groupe

III - Comptes servant de base à la fusion

Les termes et conditions du présent traité de fusion ont été établis par les deux sociétés soussignées, sur la base de leurs comptes arrêtés au 31 aout 2023, date de clôture du dernier exercice social de chacune des sociétés intéressées, et régulièrement approuvés.

Les comptes de l'exercice, clos le 31 aout 2023 de la Société Absorbante, et approuvés par l'assemblée générale ordinaire des associés de cette société réunie le 22 février 2024, figurent en Annexe 1 au présent traité de fusion.

Les comptes de l'exercice clos le 31 aout 2023, de la Société Absorbée, et approuvés par l'associé unique de cette société le 21 février 2024, figurent en Annexe 2 au présent traité de fusion.

Il est précisé qu'aux termes de cette assemblée générale, la Société Absorbée a affect son résultat en autres réserves.

La Société Absorbée n'a procédé à aucune distribution de dividendes.

IV - Méthodes d'évaluation

Conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables (ANC) n° 2019-06 du 8 novembre 2019 (PCG art. 710-1 et 720-1), s'agissant d'une opération de restructuration interne impliquant des sociétés sous contrôle commun, les éléments d'actif et de passif de la Société absorbée sont apportés à la valeur nette comptable au 31 aout 2023.

V - Date d'effet de la fusion

Conformément aux dispositions de l'article L. 236-4 du Code de commerce, il est précisé que la présente fusion aura, d'un point de vue comptable et fiscal, un effet rétroactif au 1^{er} septembre 2023 (la "Date d'Effet de la fusion"), date qui n'est pas antérieure à la clôture du dernier exercice clos de la société RONVEL.

En conséquence, et conformément aux dispositions de l'article R. 236-1 du Code de commerce, les opérations réalisées par la société absorbée à compter de la "Date d'Effet de la fusion" et jusqu'à la Date de réalisation définitive de la fusion, telle que définie au Chapitre IV, seront considérées de plein droit comme étant faites pour le compte de la société 2YJ qui supportera exclusivement les résultats actifs ou passifs de l'exploitation des biens transmis.

CECI EXPOSÉ, LES PARTIES ONT ÉTABLI DE LA MANIÈRE SUIVANTE LE PROJET DE LEUR FUSION

CHAPITRE II : Apport-fusion

I - Dispositions préalables

La société RONVEL apporte, sous les garanties ordinaires de fait et droit en la matière, à la société 2YJ, l'ensemble des biens, droits et obligations, actifs et passifs, sans exception ni réserve, qui constitueront son patrimoine à la date de réalisation de la présente fusion.

Il est précisé que l'énumération ci-après n'a qu'un caractère indicatif et non limitatif, le patrimoine de la société RONVEL devant être dévolu à la société 2YJ dans l'état où il se trouvera à la date de réalisation définitive de l'opération.

La comptabilisation dans les comptes de la société 2YJ des actifs apportés s'effectuera par la reprise, à l'identique, des valeurs brutes, des amortissements et des provisions pour dépréciation afférents à ces actifs figurant dans les comptes de la société absorbée au 31 aout 2023, conformément aux articles 710-1 et 720-1 du Plan Comptable Général.

La réalisation de la fusion aura pour effet de mettre un terme au contrat de location gérance existant entre la Société Absorbante et la Société Absorbée.

II - Apport de la société RONVEL

A) Actif apporté

Actif immobilisé	Valeur brute <i>En €</i>	Amortissement <i>En €</i>	Valeur nette <i>En €</i>
Immobilisations incorporelles			
Fonds commercial			7.600
Immobilisations corporelles			
Installations tech., matériel et outillag. Indus	2.810.032	2.784.491	25.541
Autres immobilisations corporelles	3.336	3.336	0
Immobilisations financières			
Participations	1.826		1.826
Total actif immobilisé	2.822.794	2.787.827	34.967
Actif circulant	Valeur brute <i>En €</i>	Amortissement <i>En €</i>	Valeur nette <i>En €</i>

Actif immobilisé	Valeur brute En €	Amortissement En €	Valeur nette En €
Créances			
Clients	30.036		30.036
Provisions pour dépréciations des clients		-14.709	-14.709
Créances fiscales et sociales	915		915
Groupe et associés	705.699		705.699
Disponibilité			105.396
Total actif circulant	842.046	-14.709	827.336
Montant total des actifs transférés	3.664.839	2.802.537	862.303

B) Passif pris en charge

Passif pris en charge	Valeur nette comptable En €
Provisions pour risques	0
Provisions pour charges	0
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	195.610
Emprunts et dettes financières diverses	0
Groupe et associés	0
Avances et acomptes sur commandes en cours	0
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1.104
Fournisseurs, factures non parvenues	2.155
Dettes fiscales et sociales	40.376
Autres dettes	0

Passif pris en charge	Valeur nette comptable En €
Produits constatés d'avance	0
Total du passif	239.245

C) Actif net apporté

Les éléments d'actifs étant évalués à 862.303 euros et le passif pris en charge s'élevant à 239.245 euros, l'actif net apporté par la société RONVEL à la société 2YJ s'élève donc à 623.058 euros.

Montant total des actifs apportés	862.303 euros
Montant total du passif pris en charge	239.245 euros
Actif net apporté	623.058 euros

Engagements hors-bilan – maintien du prêt en cours

Il est précisé qu'en dehors des éléments de passif susvisés, la Société Absorbante prendra à sa charge tous les engagements contractés par la Société Absorbée constituant des engagements hors bilan et plus généralement assumera toutes les charges ou obligations de la Société Absorbée.

La société Absorbante prendra à sa charge tous les engagements "hors-bilan" dont le détail figure ci-après :

MONTANT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS, LES ENGAGEMENTS DE CRÉDIT-BAIL AINSI QUE LES GARANTIES REÇUES ET/OU DONNÉES	
Nature de l'engagement	Montant de l'engagement restant à la clôture de l'exercice
Autres engagements donnés	3 042

III - Rémunération de l'apport-fusion

Ainsi qu'il a été dit ci-dessus, l'actif net apporté par la société RONVEL à la société 2YJ s'élève donc à 623.058 euros.

Conformément aux dispositions de l'article L. 236-3, II du Code de commerce, et dès lors que la société 2YJ détient à ce jour la totalité des actions représentant l'intégralité du capital de la société RONVEL et qu'elle s'engage à les conserver jusqu'à la date de réalisation

définitive de la fusion, il ne pourra pas être procédé à l'échange des actions de la société RONVEL contre des parts sociales de la société 2YJ.

L'apport-fusion ne sera pas rémunéré par l'émission de nouvelles parts sociales de la société 2YJ et ne donnera lieu à aucune augmentation de son capital ni à aucune détermination d'un rapport d'échange.

La différence entre l'actif net transféré par la société RONVEL qui est fixé à 623.058 euros et la valeur nette comptable des actions de ladite société détenues par la société 2YJ, telle qu'inscrite à l'actif du bilan de la société 2YJ, qui s'élève à 580 000 euros, représente un boni de fusion d'un montant de 43.058 euros.

Ce boni de fusion sera comptabilisé dans le résultat financier de la société absorbante à hauteur de la quote-part des résultats accumulés par la société absorbée depuis l'acquisition et non distribués.

IV - Propriété et jouissance

La société 2YJ sera propriétaire et entrera en possession des biens et droits apportés, à titre de fusion, à compter du jour de la réalisation définitive de ladite fusion, soit au plus tard le 31 aout 2024. Il est expressément stipulé que toutes les opérations effectuées par la société RONVEL à compter du 1^{er} septembre 2023 jusqu'à la date de réalisation seront considérées de plein droit comme l'ayant été par la société 2YJ, ladite société acceptant dès maintenant, au jour où la remise des biens lui en sera faite, les actifs et passifs qui existeront alors comme tenant lieu de ceux existant au 31 aout 2023.

D'une manière générale, la société absorbante sera subrogée purement et simplement, dans tous les droits, actions, obligations et engagements divers de la société absorbée, dans la mesure où ces droits, actions, obligations et engagements se rapportent aux biens faisant l'objet du présent apport.

CHAPITRE III : Charges et conditions

Les biens apportés sont libres de toutes charges et conditions autres que celles ici rappelées :

I - Enoncé des charges et conditions

A/ La société 2YJ prendra les biens apportés par la société absorbée dans l'état où ils se trouveront à la date de réalisation de la fusion, sans pouvoir exercer aucun recours contre la société RONVEL, pour quelque cause que ce soit et notamment pour usure ou mauvais état des installations, du mobilier et des matériels ou outillages apportés, erreur dans la désignation et la contenance des biens, quelle qu'en soit l'importance.

B/ Ainsi qu'il a déjà été dit, les apports de la société absorbée sont consentis et acceptés moyennant la charge pour la société absorbante de payer l'intégralité du passif de la société absorbée, tel qu'énoncé plus haut, et d'une manière générale, tel que ce passif existera au jour de la réalisation définitive de la fusion projetée.

Il est précisé ici que le montant ci-dessus indiqué du passif de la société RONVEL à la date du 31 aout 2023, donné à titre purement indicatif, ne constitue pas une reconnaissance de dettes au profit de prétendus créanciers qui seront tenus, dans tous les cas, d'établir leurs droits et de justifier de leurs titres.

Enfin, la société 2YJ prendra à sa charge les passifs qui n'auraient pas été comptabilisés et transmis en vertu du présent acte, ainsi que les passifs, ayant une cause antérieure au 31 aout 2023, mais qui ne se révéleraient qu'après la réalisation définitive de la fusion.

II - Autres charges et conditions

L'absorption est, en outre, faite sous les autres charges et conditions suivantes :

A/ La société absorbante aura tous pouvoirs, dès la réalisation de la fusion, notamment pour intenter ou défendre à toutes actions judiciaires en cours ou nouvelles, au lieu et place de la société absorbée et relatives aux biens apportés, pour donner tous acquiescements à toutes décisions, pour recevoir ou payer toutes sommes dues en suite des sentences ou transactions.

B/ La société 2YJ supportera et acquittera, à compter du jour de la réalisation de la fusion, les impôts et taxes, primes et cotisations d'assurances, ainsi que toutes charges quelconques, ordinaires ou extraordinaires, grevant ou pouvant grever les biens et droits apportés et celles qui sont ou seront inhérentes à l'exploitation ou à la propriété des biens apportés.

C/ La société 2YJ exécutera, à compter du jour de la réalisation de la fusion, tous traités, marchés et conventions intervenus avec des tiers et avec le personnel, relativement à l'exploitation des biens apportés, toutes assurances contre l'incendie, les accidents et autres risques et sera subrogée dans tous les droits et obligations en résultant à ses risques et périls, sans recours contre la société absorbée.

D/ Elle se conformera aux lois, décrets, arrêtés, règlements et usages concernant les exploitations de la nature de celle dont font partie les biens apportés et fera son affaire personnelle de toutes autorisations qui pourraient être nécessaires, le tout à ses risques et périls.

E/ La société 2YJ sera subrogée, à compter de la date de la réalisation définitive de la fusion dans le bénéfice et la charge de tous contrats, traités, conventions, marchés de toute nature liant valablement la société absorbée à tout tiers pour l'exploitation de son activité ainsi que dans le bénéfice ou la charge de toutes autorisations administratives qui auraient été consenties à la société RONVEL.

Elle fera son affaire personnelle de l'obtention de l'agrément par tous tiers à cette subrogation, la société RONVEL s'engageant, pour sa part, à entreprendre, chaque fois que cela sera nécessaire, les démarches en vue du transfert de ces contrats.

F/ Il est précisé que la société RONVEL n'emploi aucun salarié, les salariés rattachés à l'exploitation du fonds propriété de la société Absorbée étant salariés de la société Absorbante par l'effet de la location gérance.

En toute hypothèse, conformément à l'article L. 1224-1 du Code du travail, tous les contrats de travail en cours au jour de la réalisation définitive de la fusion entre la société RONVEL et ceux de ses salariés transférés à la société 2YJ par l'effet de la loi se poursuivront avec la société 2YJ qui se substituera à la société RONVEL du seul fait de la réalisation de la présente fusion.

La société Absorbante est substituée à la société absorbée en ce qui concerne toutes retraites, comme tous compléments de retraites susceptibles d'être dus, ainsi que tous

avantages et autres charges en nature ou en espèces, y compris les congés payés, ainsi que toutes charges sociales et fiscales y afférentes.

G/ En conséquence de la présente fusion, par confusion des qualités de propriétaire et de locataire-gérant, il sera mis fin de plein droit à la location gérance du fonds consentie par acte sous seing privé en date du 30 juillet 2021 par la société Absorbée au profit de la société Absorbante. La fin de cette location gérance fera l'objet d'une publication régulière dans un journal d'annonces légales.

III - Engagements de la société absorbée

La société RONVEL prend les engagements ci-après :

A/ La société absorbée s'oblige jusqu'à la date de réalisation de la fusion, à poursuivre l'exploitation de son activité, avec les mêmes principes que par le passé, et à ne rien faire, ni laisser faire qui puisse avoir pour conséquence d'entraîner sa dépréciation. Elle s'engage notamment à poursuivre le contrat de location gérance.

De plus, jusqu'à la réalisation définitive de la fusion, la société RONVEL s'oblige à n'effectuer aucun acte de disposition du patrimoine social de ladite société sur des biens, objets du présent apport, en dehors des opérations sociales courantes, sans accord de la société absorbante, et à ne contracter aucun emprunt exceptionnel sans le même accord, de manière à ne pas affecter les valeurs conventionnelles de l'apport sur le fondement desquelles ont été établies les bases financières de l'opération projetée.

B/ Elle s'oblige à fournir à la société 2YJ, tous les renseignements dont cette dernière pourrait avoir besoin, à lui donner toutes signatures et à lui apporter tous concours utiles pour lui assurer vis-à-vis de quiconque la transmission des biens et droits compris dans les apports et l'entier effet des présentes conventions.

Elle devra, notamment, à première réquisition de la société 2YJ, faire établir tous actes complémentaires, réitératifs ou confirmatifs des présents apports et fournir toutes justifications et signatures qui pourraient être nécessaires ultérieurement.

C/ Au cas où la transmission de certains contrats ou de certains biens serait subordonnée à l'accord ou à l'agrément d'un cocontractant ou d'un tiers quelconque, le représentant de la société RONVEL sollicitera en temps utile les accords ou décisions d'agrément nécessaires, et en justifiera à la société 2YJ dans les meilleurs délais avant la réalisation de la fusion.

D/ La société RONVEL s'oblige à remettre et à livrer à la société 2YJ aussitôt après la réalisation définitive des présents apports, tous les biens et droits ci-dessus apportés, ainsi que tous titres et documents de toute nature s'y rapportant.

CHAPITRE IV : Date de réalisation de la fusion

Conformément aux dispositions de l'article L. 236-11 du Code de commerce, il n'y aura pas lieu à approbation de la fusion par les associés de la société 2YJ, ni par 2YJ, associé unique de la société RONVEL. Toutefois, les parties conviennent d'établir des procès-verbaux constatant la réalisation de l'opération.

En outre, les Co-Gérants de la société 2YJ déclarent qu'à leur connaissance, les associés de la société 2YJ n'envisagent pas, à la date des présentes, d'user de la faculté offerte par l'article susvisé de demander en justice la désignation d'un mandataire aux fins de

convoquer l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société absorbante pour qu'elle se prononce sur l'approbation de la fusion.

En conséquence, les sociétés RONVEL et 2YJ conviennent que l'opération de fusion objet des présentes sera effective et deviendra définitive au plus tard à la date du 31 aout 2024 à minuit sous réserve que la publicité prescrite par l'article L. 236-6, alinéa 2 du Code de commerce ait été réalisée trente jours au moins avant cette date. A défaut, elle sera réalisée le lendemain de l'expiration du délai d'opposition des créanciers prévu à l'article R. 236-11 du Code de commerce. La date à laquelle la fusion sera définitivement réalisée s'entend, dans les présentes, de la "date de réalisation".

La société RONVEL se trouvera dissoute de plein droit par le seul fait et à compter du jour de la réalisation définitive de la fusion.

Il ne sera procédé à aucune opération de liquidation du fait de la transmission à la société 2YJ de la totalité de l'actif et du passif de la société RONVEL.

CHAPITRE V : Déclarations générales

1) Déclarations générales de la société absorbée

2YJ, représentée par ses Co-gérants, ès-qualités, déclare :

- Que la société RONVEL n'est pas et n'a jamais été en état de cessation des paiements, en situation de redressement ou de liquidation judiciaires, ne fait l'objet d'aucune procédure de sauvegarde et qu'elle a, de manière générale, la pleine capacité de disposer de ses droits et biens ;
- Qu'elle n'est actuellement, ni susceptible d'être ultérieurement, l'objet d'aucune poursuite pouvant entraver ou interdire l'exercice de son activité ;
- Qu'elle a obtenu toutes les autorisations contractuelles, administratives ou autres qui pourraient être nécessaires pour assurer valablement la transmission des biens apportés, y compris le consentement des bailleurs de locaux loués si celui-ci s'avérait nécessaire ;
- Que les créances et valeurs mobilières apportées, notamment les titres de participation, sont de libre disposition; que les procédures d'agrément préalable auxquelles pourrait être subordonnée leur transmission à la société 2YJ ont été régulièrement entreprises ;
- Que son patrimoine n'est menacé d'aucune mesure d'expropriation ;
- Qu'elle ne détient aucun immeuble ni droit immobilier ;
- Que tous les livres de comptabilité qui se réfèrent auxdites années ont fait l'objet d'un inventaire par les parties qui les ont visés ;
- Que la société RONVEL s'oblige à remettre et à livrer à la société 2YJ, aussitôt après la réalisation définitive de la présente fusion, les livres, documents et pièces comptables inventoriés.

2) Déclarations générales de la société absorbante

Les Co-Gérants de la société 2YJ, ès-qualités, déclarent :

- Que la société 2YJ n'est pas et n'a jamais été en état de cessation des paiements, en situation de redressement ou de liquidation judiciaires, ne fait l'objet d'aucune procédure de sauvegarde et qu'elle a, de manière générale, la pleine capacité de disposer de ses droits et biens ;
- Qu'elle a la capacité et a obtenu les autorisations nécessaires de ses organes sociaux compétents pour signer et exécuter le présent traité de fusion ;
- Qu'elle a la capacité et remplit les conditions légales pour exercer l'ensemble des activités de la société absorbée.

CHAPITRE VI : Déclarations fiscales et sociales

Dispositions générales

Les représentants des deux sociétés soussignées obligent celles-ci à se conformer à toutes dispositions légales en vigueur en ce qui concerne les déclarations à faire pour le paiement de l'impôt sur les sociétés et de toutes autres impositions et taxes résultant de la réalisation définitive de la présente fusion, dans le cadre de ce qui sera dit ci-après.

Droits d'enregistrement

Le présent projet est exonéré de droits d'enregistrement en application du décret n° 2020-623 du 22 mai 2020 relatif à l'application du régime spécial des fusions, scissions et apports partiels d'actif aux opérations entre certaines sociétés liées.

Impôt sur les sociétés

Les sociétés absorbée et absorbante sont des sociétés soumises à l'impôt sur les sociétés, et la présente fusion entre dans le champ d'application de l'article 210 -0 A du code général des impôts.

Les soussignés, ès qualités, déclarent soumettre la présente fusion au régime spécial des fusions prévu à l'article 210 A du code général des impôts.

En conséquence, la Société Absorbante prend l'engagement :

- de reprendre à son passif les provisions dont l'imposition est différée chez la Société Absorbée, et qui ne deviennent pas sans objet du fait de la fusion ;
- de reprendre à son passif la réserve spéciale où la Société Absorbée a porté les plus-values à long terme soumises antérieurement aux taux réduits de l'impôt sur les sociétés, telle que cette réserve figure au bilan de la Société Absorbée à la date de réalisation définitive de la fusion, ainsi que la réserve où ont été portées par la Société Absorbée les provisions pour fluctuation des cours, en application de l'article 39, 1-5°, alinéa 6 du code général des impôts ;
- de se substituer, le cas échéant, à la Société Absorbée pour la réintégration des résultats dont la prise en compte avait été différée pour l'imposition de cette dernière ;
- de calculer les plus-values réalisées ultérieurement à l'occasion de la cession des immobilisations non amortissables reçues en apport, ou des biens qui leur sont assimilés en application de l'article 210 A, 6 du code général des impôts, d'après la valeur que ces biens avaient du point de vue fiscal dans les écritures de la Société Absorbée, à la date de prise d'effet de l'opération de fusion ;

- de réintégrer dans ses bénéfices imposables à l'impôt sur les sociétés, selon les modalités prévues à l'article 210 A-3-d du code général des impôts, les plus-values éventuellement dégagées par la Société Absorbée, dans le cadre de l'apport, sur les biens amortissables. A cet égard, la Société Absorbante précise que cet engagement comprend l'obligation qui lui est faite, en vertu des dispositions de l'article 210 A-3-d précité, de procéder, en cas de cession de l'un des biens amortissables apporté, à l'imposition immédiate de la fraction de la plus-value d'apport éventuelle afférente à ce bien qui n'aurait pas encore été réintégrée à la date de ladite cession ;
- d'inscrire à son bilan les éléments d'actifs qui lui sont apportés, autres que les immobilisations ou que les biens qui leur sont assimilés en application des dispositions de l'article 210 -A-6 du code général des impôts, pour la valeur que ces éléments avaient, du point de vue fiscal, dans les écritures de la Société Absorbée, ou à défaut, à comprendre dans ses résultats le profit correspondant à la différence entre la nouvelle valeur de ces éléments et la valeur qu'ils avaient, d'un point de vue fiscal dans les écritures de la Société Absorbée ;
- de reprendre à son bilan les écritures comptables de la Société Absorbée (valeurs brutes, amortissements et provisions) relatives aux éléments de l'actif immobilisé apportés et à continuer à calculer les dotations aux amortissements à partir de la valeur d'origine qu'avaient les biens dans les écritures de la Société Absorbée ;
- d'accomplir les obligations déclaratives prévues à l'article 54 septies du code général des impôts et de joindre à sa déclaration de résultat un état conforme au modèle fourni par l'administration (dit « état de suivi des plus-values ») faisant apparaître, pour chaque nature d'élément, les renseignements nécessaires au calcul du résultat imposable de la cession ultérieure des éléments considérés, et contenant les mentions précisées par l'article 38 *quindecies* de l'Annexe III au code général des impôts. La Société Absorbante s'engage également à procéder aux mentions nécessaires, au titre de la fusion, sur le registre de suivi des plus-values sur biens non amortissables, conformément au II de l'article 54 septies, II du code général des impôts.

Taxe sur la valeur ajoutée

Les soussignés constatent que la présente opération de fusion constitue la transmission sous forme d'apport à une société d'une universalité totale de biens au sens de l'article 257 bis du Code général des impôts. En conséquence, sont dispensés de TVA les apports de marchandises, de biens mobiliers corporels et incorporels d'investissement, d'immeubles et de terrains à bâtir.

Les sociétés RONVEL et 2YJ déclareront le montant total hors taxe des actifs transmis sur la ligne "Autres opérations non-imposables" de la déclaration de TVA souscrite au titre de la période au cours de laquelle la fusion est réalisée.

Conformément à l'article 257 bis précité, la société absorbante continuera la personne de la société absorbée et devra, le cas échéant, opérer les régularisations du droit à déduction et les taxations de cessions ou de livraisons à soi-même qui deviendraient exigibles postérieurement à la fusion et qui auraient en principe incombé à la société absorbée si elle avait continué à exploiter.

En outre, la société absorbante continuera la personne de la société absorbée et devra, si elle réalise des opérations dont la base d'imposition est assise sur la marge en application du e du 1 de l'article 266, de l'article 268 ou de l'article 297 A du Code général des impôts, la calculer en retenant au deuxième terme de la différence, le montant qui aurait été celui retenu par la société absorbée si elle avait réalisé l'opération.

La société 2YJ s'engage à adresser au Service des impôts dont elle dépend une déclaration en double exemplaire faisant référence au présent traité de fusion, dans laquelle elle indiquera le montant du crédit de TVA qui lui sera transféré.

Autres taxes

La société 2YJ sera subrogée dans les droits et obligations de la société RONVEL au titre de la déclaration et du paiement de toute taxe, cotisation ou impôt restant éventuellement dus par cette dernière au jour de sa dissolution.

CHAPITRE VII : Dispositions diverses

I - Formalités

La société 2YJ remplira, dans les délais légaux, toutes formalités légales de publicité et dépôts légaux relatifs aux apports.

Elle fera son affaire personnelle des déclarations et formalités nécessaires auprès de toutes administrations qu'il appartiendra, pour faire mettre à son nom les biens apportés.

Elle remplira, d'une manière générale, toutes formalités nécessaires, en vue de rendre opposable aux tiers la transmission des biens et droits mobiliers à elle apportés.

II - Désistement

Le représentant de la société absorbée déclare désister purement et simplement celle-ci de tous droits de privilège et d'action résolutoire pouvant profiter à ladite société, sur les biens ci-dessus apportés, pour garantir l'exécution des charges et conditions imposées à la société absorbante, aux termes du présent acte.

En conséquence, il dispense expressément de prendre inscription au profit de la société absorbée pour quelque cause que ce soit.

III - Remise de titres

Il sera remis à la société 2YJ lors de la réalisation définitive de la présente fusion, les originaux des actes constitutifs et modificatifs de la société absorbée, ainsi que les livres de comptabilité, les titres de propriété, les attestations relatives aux valeurs mobilières, la justification de la propriété des parts et tous contrats, archives, pièces ou autres documents relatifs aux biens et droits apportés.

IV - Frais

Tous les frais, droits et honoraires auxquels donne ouverture la fusion, ainsi que tous ceux qui en seront la suite et la conséquence, seront supportés par la société 2YJ, ainsi que son représentant l'y oblige.

V - Election de domicile

Pour l'exécution des présentes et leurs suites, les parties font élection de domicile en leurs sièges sociaux respectifs tels que figurant en tête des présentes.

VI - Pouvoirs

Tous pouvoirs sont dès à présent expressément donnés :

- aux soussignés, ès-qualités, représentant les sociétés concernées par la fusion, avec faculté d'agir ensemble ou séparément, à l'effet, s'il y avait lieu, de faire le nécessaire au moyen de tous actes complémentaires ou supplétifs ;

- aux porteurs d'originaux ou d'extraits certifiés conformes des présentes et de toutes pièces constatant la réalisation définitive de la fusion, pour exécuter toutes formalités et faire toutes déclarations, significations, tous dépôts, inscriptions, publications et autres.

VII - Affirmation de sincérité

Les parties affirment, sous les peines édictées par l'article 1837 du Code général des impôts, que l'acte exprime l'intégralité de la rémunération de l'apport et reconnaissent être informés des sanctions encourues en cas d'inexactitude de cette affirmation.

VIII - Droit applicable - Règlement des litiges

Le présent traité de fusion et les opérations qu'il décrit sont soumis au droit français.

IX - Annexes

Les annexes font partie intégrante du traité de fusion.

- Comptes du dernier exercice clos de la Société Absorbante
- Comptes du dernier exercice clos de la Société Absorbée

X - Signature Electronique

Le présent acte est signé au moyen d'un procédé de signature électronique mis en œuvre par un prestataire tiers, DocuSign, qui garantit la sécurité et l'intégrité des exemplaires numériques conformément à l'article 1367 du code civil et au décret d'application n°2017-1416 du 28 septembre 2017 relatif à la signature électronique, transposant le règlement (UE) n°910/2014 du Parlement Européen et du Conseil du 23 juillet 2014 sur l'identification électronique et les services de confiance pour les transactions électroniques au sein du marché intérieur.

Conformément à l'alinéa 4 de l'article 1375 du Code civil, les actes sont établis en un seul exemplaire numérique original, dont une copie sera délivrée à chacune des Parties directement par DocuSign, qui est en charge de la mise en œuvre de la solution de signature électronique dans les conditions requises par l'article 1367 du Code civil et au décret d'application n°2017-1416 du 28 septembre 2017 relatif à la signature électronique. Les soussignés s'engagent à prendre toutes mesures adaptées pour garantir que la signature électronique ne puisse être apposée que par les représentants légaux respectif ou par toute personne dûment habilitée à cet effet en vertu d'un pouvoir joint aux présentes.

Les soussignées reconnaissent qu'ils procèdent à la signature électronique du présent acte en toute connaissance de cause de la technologie mise en œuvre et des modalités de celle-ci, et renoncent en conséquence à mettre en cause, dans le cadre de toute réclamation et/ou action en justice, la fiabilité de ladite solution de signature électronique et/ou la manifestation de sa volonté de contracter ce titre.

Pour la société

Pour la société

2YJ

Messieurs Yann Kermarrec,

DocuSigned by:

E9367BD534BE45A...

Jonathan Boulch,

DocuSigned by:

494F32845C0042E...

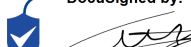
et Yann Faujour

DocuSigned by:

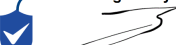
189F0E4C65D6463...

RONVEL

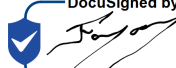
2YJ, représentée par
Messieurs Yann Kermarrec,

DocuSigned by:

E9367BD534BE45A...

Jonathan Boulch,

DocuSigned by:

494F32845C0042E...

et Yann Faujour

DocuSigned by:

189F0E4C65D6463...

OUEST CONSEILS

EXPERTISE COMPTABLE & AUDIT

Yves BRUN
Dominique DENIEL
Frédérique DENIEL-HOSTIOU

Laetitia GUILLEMOT
Paul GUILLOU
Pierre-Yves LE CORRE
Florent MICHEL

Odile RICOULT
Mikael ROCUET
François RODRIGUEZ
Michel JAOUEN

Jean Baptiste Gouttenoire
Philippe Vattier
Anaig Barzic
Christophe Giot

Experts-Comptables
Commissaires aux comptes

**SARL 2YJ
KERVIZOUARN
29260 PLOUDANIEL**

**COMPTES ANNUELS AU 31/08/2023
Exercice du 01/07/2022 au 31/08/2023**

www.ouestconseils.bzh 

OUEST CONSEILS QUIMPER 3 allée François Bazin - CS 23023 - 29334 Quimper Cedex - Tél 02 98 90 00 29 - Fax 02 98 52 14 78 - Email : contactquimper@ouestconseils.fr
Ouest Conseils Audit - S.A. au capital de 1 257 400 € - R.C.S. QUIMPER 377 180 195 - Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre du Conseil Régional de Bretagne
Société de commissariat aux comptes membre de la Compagnie Régionale de Rennes

BREST - QUIMPER - LORIENT - AURAY - VANNES - MUZILLAC



SOMMAIRE

SARL 2YJ

Du 01/07/2022 au 31/08/2023

COMPTES ANNUELS

Attestation	3
Bilan - Actif	4
Bilan - Passif	5
Compte de résultat synthétique	6
Compte de résultat synthétique	7
	8

ANNEXE COMPTABLE

Annexe des comptes annuels	9
	10

DETAIL DES COMPTES

Bilan - Actif détaillé	30
Bilan - Passif détaillé	31
Compte de résultat détaillé	33
	35

ETATS DE GESTION

Capacité d'autofinancement	42
Tableau de financement	43
Soldes Intermédiaires de Gestion	44
Soldes Intermédiaires de Gestion détaillés	45
	46

IMPRIMES FISCAUX

Réel Normal	52
	53

COMPTES ANNUELS

ATTESTATION

SARL 2YJ

Du 01/07/2022 au 31/08/2023

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

SARL 2YJ

Pour l'exercice du 01/07/2022 au 31/08/2023

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	10 011 226 €
Chiffre d'affaires	12 293 291 €
Résultat net comptable	137 860 €

Fait à BREST,
Le 15/12/2023.

Michel JAOUEN,
Expert-comptable.

BILAN - ACTIF

SARL 2YJ

Du 01/07/2022 au 31/08/2023

ACTIF	Valeurs nettes au 31/08/23	Valeurs nettes au 30/06/22	Variation	
			en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	1 051	3 723	-2 671	-72
Fonds commercial (1)	17 500	17 500		
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	7 920	7 920		
Constructions				
Installations tech., matériel et outillag. indus	4 172 141	3 080 996	1 091 145	35
Autres immobilisations corporelles	369 403	490 081	-120 679	-25
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	1 035 045	1 035 045		
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	22 950	10 950	12 000	110
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	5 626 010	4 646 215	979 795	21
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.	153 472	160 298	-6 826	-4
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	14 400		14 400	
Créances (3)				
Clients (3)	2 522 699	2 235 901	286 798	13
Clients douteux, litigieux (3)	45 519	16 451	29 069	177
Provisions pour dépréciations des clients	-19 821	-7 690	-12 131	-158
Clients Factures à établir (3)	57 205	10 026	47 179	471
Personnel et comptes rattachés (3)				
Créances fiscales et sociales (3)	229 085	380 696	-151 611	-40
Autres créances (3)	51 250	74	51 177	
Débiteurs divers (3)	16 318	12 233	4 085	33
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres	29 052	25 507	3 545	14
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 003 277	906 787	96 490	11
Charges constatées d'avance(3)	282 759	183 403	99 356	54
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 385 215	3 923 686	461 530	12
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecart de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	10 011 226	8 569 901	1 441 324	17

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

SARL 2YJ

Du 01/07/2022 au 31/08/2023

PASSIF	Valeurs au 31/08/23	Valeurs au 30/06/22	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 600 000)	600 000	600 000		
Primes d'émission, de fusion, d'apport				
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	18 221	6 000	12 221	204
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	890 745	718 540	172 206	24
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	137 860	244 427	-106 567	-44
SITUATION NETTE	1 646 827	1 568 967	77 860	5
Subventions d'investissement	7 722	13 443	-5 721	-43
Provisions réglementées	593 957	414 028	179 929	43
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 248 506	1 996 438	252 067	13
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)	4 554 779	3 963 022	591 756	15
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Groupe et associés	801 828	774 482	27 346	4
Avances et acptes recus sur cdes en cours	5 065	2 170	2 895	133
Fournisseurs	1 567 858	1 118 011	449 847	40
Fournisseurs, factures non parvenues	55 714	30 397	25 317	83
Dettes fiscales et sociales	749 889	642 087	107 802	17
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes	27 587	43 294	-15 707	-36
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	7 762 720	6 573 463	1 189 257	18
Ecarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	10 011 226	8 569 901	1 441 324	17
(1) Dont à plus d'un an	3 134 496	2 848 841		
(1) Dont à moins d'un an	4 623 160	3 724 622		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques	214 178	213 413		
(3) Dont emprunts participatifs				

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SARL 2YJ

Du 01/07/2022 au 31/08/2023

	Du 01/07/22 Au 31/08/23	% CA	Du 01/07/21 Au 30/06/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	12 293 291	100	8 941 580	100	3 351 710	37
Montant net du chiffre d'affaires	12 293 291	100	8 941 580	100	3 351 710	37
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	19 935		22 982		-3 047	-13
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	372 982	3	304 611	3	68 371	22
Autres produits	16		24		-9	-35
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	12 686 223	103	9 269 198	104	3 417 026	37
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements	2 244 588	18	1 123 530	13	1 121 058	100
Variation de stocks	6 826		-78 121	-1	84 948	109
Autres achats et charges externes	5 970 482	49	4 664 020	52	1 306 462	28
Impôts, taxes et versements assimilés	70 873	1	82 336	1	-11 463	-14
Salaires et traitements	2 261 530	18	1 640 704	18	620 826	38
Charges sociales	634 305	5	487 282	5	147 024	30
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	1 490 470	12	960 084	11	530 387	55
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	14 318		3 903		10 415	267
Dotations aux provisions						
Autres charges	1 643		1 489		154	10
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	12 695 036	103	8 885 225	99	3 809 810	43
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-8 812		383 972	4	-392 785	-102
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SARL 2YJ

Du 01/07/2022 au 31/08/2023

	Du 01/07/22 Au 31/08/23	% CA	Du 01/07/21 Au 30/06/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 842		624		2 218	355
Reprises sur prov., dépréciations, transferts	4 493				4 493	
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	7 335		624		6 711	
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.	948		4 493		-3 545	-79
Intérêts et charges assimilées (4)	107 313	1	36 567		70 746	193
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	108 261	1	41 060		67 201	164
RÉSULTAT FINANCIER	-100 926	-1	-40 436		-60 490	-150
RÉSULTAT COURANT avant impôts	-109 738	-1	343 537	4	-453 275	-132
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	6 165				6 165	
Sur opérations en capital	769 555	6	182 146	2	587 409	322
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges	98 839	1	31 350		67 489	215
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	874 559	7	213 496	2	661 063	310
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	695		375		320	85
Sur opérations en capital	326 290	3	73 531	1	252 759	344
Dot. amortissements, dépréciations, prov.	278 768	2	183 905	2	94 863	52
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	605 753	5	257 812	3	347 942	135
RESULTAT EXCEPTIONNEL	268 806	2	-44 316		313 122	707
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	21 208		54 794	1	-33 586	-61
TOTAL DES PRODUITS	13 568 118	110	9 483 318	106	4 084 800	43
TOTAL DES CHARGES	13 430 258	109	9 238 891	103	4 191 367	45
Bénéfice ou Perte	137 860	1	244 427	3	-106 567	-44

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE COMPTABLE

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SARL 2YJ

Du 01/07/2022 au 31/08/2023

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat

- FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE
- RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES
- IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
- IMMOBILISATIONS CORPORELLES
- ÉTAT DES AMORTISSEMENTS
- ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS
- PROVISIONS INSCRITES AU BILAN
- CRÉDIT BAIL
- LOCATIONS
- IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES
- ÉCART DE RÉÉVALUATIONS
 - Variations de la réserve spéciale de réévaluation
 - Variations de la provision spéciale de réévaluation
- ÉTAT DES STOCKS
- ACTIF CIRCULANT - ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES
- EFFETS DE COMMERCE
- ENTREPRISES LIÉES
- COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF
- COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL
- TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
- TABLEAU DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES
- ACCROISSEMENT ET ALLÈGEMENT DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔTS
- ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES
- COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF
- LES ENGAGEMENTS
- DETTES GARANTIES PAR DES SÛRETÉS RÉELLES
- HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES
- LES EFFECTIFS
- CHIFFRE D'AFFAIRES, VENTILATION DE L'IMPÔT, INCIDENCE DES DISPOSITIONS FISCALES SUR CAPITAUX PROPRES
- PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS
- TRANSFERTS DE CHARGES
- ANNEXES COVID-19
- DETTES LIÉES À LA COVID-19
- COMMENTAIRES

[illegible]

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2023 dont le total est de 10 011 225,63 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un bénéfice de 137 860,02 Euros.

L'exercice a une durée de 14 mois, recouvrant la période du 01/07/2022 au 31/08/2023.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- image fidèle
- comparabilité et continuité de l'exploitation
- régularité et sincérité
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la valeur liquidative.

Les comptes annuels au 31/08/2023 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements N° 2015-06 du 23 novembre 2015, N° 2016-07 du 4 novembre 2016 et N° 2017-01 du 5 mai 2017 et N° 2017-03 du 3 novembre 2017.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement), des coûts directement attribuables à ces immobilisations en vue de leurs utilisations envisagées.

Fonds commercial :

Durée d'utilisation non limitée

Les fonds de commerce ayant une durée d'utilisation non limitée sont non amortissables.

L'entité a réalisé au cours de l'exercice un test de dépréciation pour s'assurer que la valeur actuelle était supérieure à sa valeur nette comptable, étant précisé que la valeur actuelle résulte de la valeur la plus élevée entre la valeur vénale et la valeur d'usage.

Lorsque la valeur actuelle est inférieure à la valeur nette comptable, une dépréciation à due concurrence est effectuée irrévocablement.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),
- des coûts directement attribuables et engagés pour mettre ces actifs en état de fonctionner selon leurs utilisations envisagées,

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Agencement et aménagement des constructions	10 ans
- Matériels et outillages	de 5 à 7 ans
- Matériels de transport	de 4 à 5 ans
- Matériels de bureau et informa	3 ans

STOCKS

Les stocks sont évalués selon la méthode premier entré, premier sorti (FIFO).

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Le montant des dépréciations par catégories.

La valeur comptable globale des stocks et la valeur comptable par catégories appropriées à l'entité.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

PROVISIONS RÉGLEMENTÉES

Les provisions réglementées figurant au bilan comprennent uniquement des amortissements dérogatoires

Les provisions réglementées correspondent à la différence entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation calculés suivant le mode linéaire.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

SARL 2YJ

Du 01/07/2022 au 31/08/2023

FONDS COMMERCIAL

Désignation	ACHETÉS	RÉÉVALUÉS	REÇUS EN APPORT	VALEUR NETTE
Fonds commercial MAZE ETA	2 500			2 500
Fonds commercial MAZE TP	15 000			15 000
TOTAL DU FONDS COMMERCIAL	17 500			17 500
TOTAL DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (Partiel)	17 500			

ÉTAT DES IMMOBILISATIONS

SARL 2YJ

Du 01/07/2022 au 31/08/2023

CADRE A		IMMOBILISATIONS		V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations		
					suite à réévaluation	acquisitions	
INCORPOR	Frais d'établissement et de développement		TOTAL				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL	25 753			
CORPORELLES	Terrains			7 920			
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. générales, agencts & aménagts construct.		4 770			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels			6 327 299		2 647 557	
	Autres immos corporelles	Inst. générales, agencts & aménagts divers					
		Matériel de transport		920 009		135 300	
		Matériel de bureau & mobilier informatique		2 442		1 699	
Emballages récupérables & divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL				7 262 440	2 784 556		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations			1 035 045			
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières			10 950		12 000	
TOTAL				1 045 995	12 000		
TOTAL GENERAL				8 334 188	2 796 556		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
				par virt poste	par cessions		
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop.		TOTAL				
	Autres postes d'immob. incorporelles		TOTAL			25 753	
CORPORELLES	Terrains					7 920	
	Constructions	Sur sol propre					
		Sur sol d'autrui					
		Inst. gal. agen. amé. cons				4 770	
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.				947 439	8 027 417	
	Autres immos corporelles	Inst. gal. agen. amé. divers					
		Matériel de transport			67 242	988 067	
		Mat. bureau, inform., mobilier				4 141	
Emb. récupérables & divers							
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
TOTAL				1 014 681	9 032 315		
FINANCIERE:	Particip. évaluées par mise en équivalence						
	Autres participations					1 035 045	
	Autres titres immobilisés						
	Prêts & autres immob. financières					22 950	
TOTAL				1 057 995			
TOTAL GENERAL				1 014 681	10 116 063		

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

SARL 2YJ

Du 01/07/2022 au 31/08/2023

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	4 530	2 671		7 202
TOTAL	4 530	2 671		7 202
Terrains				
Constructions				
Sur sol propre				
Sur sol d'autrui				
Inst. générales agen. aménag.	4 770			4 770
Inst. techniques matériel et outil. industriels	3 246 303	1 250 384	641 412	3 855 276
Autres immobs corporelles				
Inst. générales agencem. amén.				
Matériel de transport	430 659	236 825	46 979	620 505
Mat. bureau et informatiq., mob.	1 710	590		2 300
Emballages récupérables divers				
TOTAL	3 683 443	1 487 799	688 390	4 482 851
TOTAL GENERAL	3 687 973	1 490 470	688 390	4 490 053

CADRE B	VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement							
Fonds commercial							
Autres immobs incorporelles							
TOTAL							
Terrains							
Constr.							
Sur sol propre							
Sur sol autrui							
Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage		268 323			98 839		169 483
Immo. corp.							
Inst. gales, ag. am div							
Matériel transport		10 446					10 446
Mat. bureau mobilier inf.							
Emballages réc. divers							
TOTAL		278 768			98 839		179 929
Frais d'acquisition de titres de participations							
TOTAL GÉNÉRAL		278 768			98 839		179 929
Total général non ventilé		278 768			98 839		179 929

CADRE C	Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

ÉTAT DES DÉPRÉCIATIONS

SARL 2YJ

Du 01/07/2022 au 31/08/2023

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

SARL 2YJ

Du 01/07/2022 au 31/08/2023

TABLEAU DES PROVISIONS

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Prov. pour reconstit. gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissements				
	Provisions pour hausse des prix				
	Amortissements dérogatoires	414 028	278 768	98 839	593 957
	<i>Dont majorations exceptionnelles de 30 %</i>				
	Pour prêts d'installation				
	Autres provisions réglementées				
TOTAL		414 028	278 768	98 839	593 957
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges				
	Prov. pour garanties données aux clients				
	Prov. pour pertes sur marchés à terme				
	Provisions pour amendes et pénalités				
	Provisions pour pertes de change				
	Prov. pour pensions et obligations similaires				
	Provisions pour impôts				
	Prov. pour renouvellement des immobilisations				
	Prov. pour gros entretien et grdes réparations				
	Prov. pour chges sociales, fiscales / congés à payer				
	Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL					
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	- incorporelles - corporelles - Titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobs financières			
	Sur stocks et en cours				
	Sur comptes clients		7 690	14 318	2 187
	Autres provisions pour dépréciation		4 493	5 177	8 722
					19 821
					948
TOTAL		12 183	19 495	10 909	20 769
TOTAL GÉNÉRAL		426 211	298 263	109 748	614 726
Dont provisions pour pertes à terminaison					
Dont dotations & reprises	- d'exploitation		14 318	2 187	
	- financières		948	4 493	
	- exceptionnelles		278 768	98 839	

Titre mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée

CRÉDIT-BAIL

SARL 2YJ

Du 01/07/2022 au 31/08/2023

CRÉDIT-BAIL

	Valeur d'origine	AMORTISSEMENTS		Valeur résiduelle
		Antérieurs	Dotations exercice	
Autres immobs incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Inst. matériels et outillages	6 534 274	1 031 036	1 119 561	4 383 677
Autres immobs corporelles	1 415 364	283 533	304 703	827 129
Immobilisations en cours				
TOTAL	7 949 638	1 314 569	1 424 264	5 210 806

	REDEVANCES PAYÉES		
	Cumuls exercice antérieurs	Exercice	Total
Autres immobs. incorporelles			
Terrains			
Constructions			
Inst. matériels et outillages	1 988 421	1 883 482	3 871 904
Autres immobs. corporelles	488 767	422 469	911 236
Immobilisations en cours			
TOTAL	2 477 188	2 305 952	4 783 140

	VALEUR RESTANT À PAYER				VALEUR RÉSIDUELLE			
	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total	à 1an au plus	à + 1an et 5 ans au plus	à + 5 ans	Total
Autres immobs. incorpor.								
Terrains								
Constructions								
Inst. matériels, outillages	1 426 292	3 567 571	328 813	5 322 676	118 500	770 445	243 266	1 132 211
Autres immobs. corpor.	357 132	649 198		1 006 330	5 347	66 034		71 381
Immobilisations en cours								
TOTAL	1 783 424	4 216 769	328 813	6 329 006	123 847	836 479	243 266	1 203 592

LOCATIONS

SARL 2YJ

Du 01/07/2022 au 31/08/2023

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SARL 2YJ

Du 01/07/2022 au 31/08/2023

FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et participations	Capital	Capitaux propres autres que le capital	Q. P. du capital détenu en %	Résultat dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1 . Filiales (+ 50% du capital détenu par la société)				
2 . Participations (10 à 50% du capital détenu par la société)				
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS				
1. Filiales non reprises en A :				
a. Françaises				
SAS RONVEL - 0 KERVIZOUARN 29260 PLOUDANIEL - 3811	8 575	614 482	100,00	190 593
SAS HENAFF TP - 0 PENFRAT 26260 PLOUDANEIL - 4830981	10 000	419 937	100,00	38 220
b. Etrangères				
2. Participations non reprises en A :				
a. Dans des sociétés françaises				
b. Dans des sociétés étrangères				

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SARL 2YJ

Du 01/07/2022 au 31/08/2023

Informations financières (5)	Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (6) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres detenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals donnés par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS CI-DESSUS (2) (3)										
1 . Filiales (+ 50 % du capital détenu par la société)										
2 . Participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

SARL 2YJ

Du 01/07/2022 au 31/08/2023

Informations financières (5)	Capital (6)	Reserves et report a nouveau avant affectation des resultats (6) (10)	Quote-part du capital detenu en %	Valeurs comptables des titres detenus (7) (8)		Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés (7) (9)	Montant des cautions et avals données par la société (7)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé (7) (10)	Résultats (bénéfice ou perte du dernier exercice clos) (7) (10)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (7)
				Brute	Nette					
Filiales et participations (1)										
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS										
1. Filiales non reprises au §A :										
a. Filiales françaises										
SAS RONVEL - 0 KERVIZOUARN 29260 PLOUDANIEL - 381119791	8 575	423 889	100,00	580 000	580 000	290 758		135 000	190 593	
SAS HENAFF TP - 0 PENFRAT 26260 PLOUDANEIL - 483098117	10 000	381 717	100,00	455 000	455 000	253 943		418 161	38 220	
b. Filiales étrangères										
2. Participations non reprises au §A :										
a. Dans des sociétés françaises										
b. Dans des sociétés étrangères										

(1) Pour chacune des filiales et des entités, avec lesquelles la société a un lien de participation, indiquer s'il y a lieu le numéro d'identification national (numéro SIREN).

(2) Dont la valeur d'inventaire excède un certain pourcentage (déterminé par la réglementation) du capital de la société astreinte à la publication. Lorsque la société a annexé à son bilan, un bilan des comptes consolidés conformément à la réglementation, cette société ne donne des renseignements que globalement (§ B) en distinguant (a) filiales françaises (ensemble) et (b) filiales étrangères (ensemble).

(3) Pour chaque filiale et entité avec laquelle la société a un lien de participation, indiquer la dénomination et le siège social.

(4) Les filiales et participations étrangères qui, par suite d'une dérogation, ne seraient pas inscrites au § A sont inscrites sous ces rubriques.

(5) Mentionner au pied du tableau la parité entre l'euro et les autres devises.

(6) Dans la monnaie locale d'opération.

(7) En euros lorsque l'entité l'utilisera pour présenter ses comptes

(8) Si le montant inscrit a été réévalué, indiquer le montant de l'écart de réévaluation dans la colonne Observations.

(9) Mentionner dans cette colonne le total des prêts et avances (sous déduction des remboursements) à la clôture de l'exercice et, dans la colonne Observations, les provisions constituées le cas échéant.

(10) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide pas avec celle de l'exercice de la société, le préciser dans la colonne Observations.

ÉTAT DES STOCKS

SARL 2YJ

Du 01/07/2022 au 31/08/2023

TABLEAU DES STOCKS

	Stocks début	Augmentations	Diminutions	Stocks fin
Marchandises				
Matières premières				
Autres approvisionnements	160 297,85	308 829,90	315 656,15	153 471,60
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits				
TOTAL	160 297,85	308 829,90	315 656,15	153 471,60

ACTIF CIRCULANT

SARL 2YJ

Du 01/07/2022 au 31/08/2023

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières	22 950		22 950
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	45 519	45 519	
	Autres créances clients	2 579 904	2 579 904	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices	30 592	30 592	
	Etat & autres	107 659	107 659	
	coll. publiques	90 834	90 834	
	Autres impôts, taxes & versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	67 569	67 569	
	Charges constatées d'avance	282 759	282 759	
TOTAUX		3 227 786	3 204 836	22 950
Renvois	(1) Montant			
	(2) des			
	(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)			

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

SARL 2YJ

Du 01/07/2022 au 31/08/2023

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	282 759
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	282 759

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	57 205
Autres créances	107 152
Disponibilités	2 000
TOTAL	166 357

CAPITAUX PROPRES

SARL 2YJ

Du 01/07/2022 au 31/08/2023

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DIFFÉRENTES CATÉGORIES DE TITRES	NOMBRE	VALEUR NOMINALE
Titres composant le capital social au début de l'exercice	1 500,00	400,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin d'exercice	1 500,00	400,00

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

SARL 2YJ

Du 01/07/2022 au 31/08/2023

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emprunts & dettes	à 1 an max. à l'origine	210 925	210 925		
etbs de crédit (1)	à plus d' 1 an à l'origine	4 343 854	1 209 358	3 012 758	121 738
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)					
Fournisseurs & comptes rattachés		1 623 572	1 623 572		
Personnel & comptes rattachés		156 043	156 043		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux		81 217	81 217		
Etat & autres	Impôts sur les bénéfices				
collectiv. publiques	Taxe sur la valeur ajoutée	489 228	489 228		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, tax & assimilés	23 401	23 401		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés					
Groupe & associés (2)		801 828	801 828		
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)		27 587	27 587		
Dette représentative des titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
TOTAUX		7 757 655	4 623 160	3 012 758	121 738
Renvois	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	2 364 821			
	Emprunts remboursés en cours d'exer.	1 772 231			
	(2) Montant divers emprunts, dett/associés	44 884			

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

SARL 2YJ

Du 01/07/2022 au 31/08/2023

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 230
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	55 714
Dettes fiscales et sociales	98 434
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	26 872
TOTAL DES CHARGES À PAYER	188 250

ENGAGEMENTS

SARL 2YJ

Du 01/07/2022 au 31/08/2023

DROIT INDIVIDUEL À LA FORMATION (DIF)

La loi du 5 mars 2014 relative à la formation met en oeuvre le compte personnel de formation (CPF) qui remplace le DIF à compter du 1er janvier 2015.

Les droits acquis par les salariés au titre du DIF jusqu'au 31 décembre 2014 (au maximum 120 heures acquises par les salariés) sont toutefois conservés : ils sont automatiquement transférés sous le régime du CPF et ils pourront être mobilisés selon leur ancienneté jusqu'au 30 juin 2021.

INDEMNITÉ DE DÉPART À LA RETRAITE

L'indemnité de fin de carrière n'a fait l'objet d'aucune valorisation, ni comptabilisation.

DETAIL DES COMPTES

BILAN - ACTIF DÉTAILLÉ

SARL 2YJ

Du 01/07/2022 au 31/08/2023

ACTIF	Valeurs nettes au 31/08/23	Valeurs nettes au 30/06/22	Variation	
			en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits similaires	1 051	3 723	-2 671	-72
<i>Conces & droit simil brev lic</i>	8 253	8 253		
<i>Amort conc & droits simil brev</i>	-7 202	-4 530	-2 671	-59
Fonds commercial	17 500	17 500		
<i>Fonds commercial</i>	2 500	2 500		
<i>Fonds de commerce maze tp</i>	15 000	15 000		
Immobilisations corporelles				
Terrains	7 920	7 920		
<i>Terrains nus</i>	7 920	7 920		
Constructions				
<i>Inst agts amengt const</i>	4 770	4 770		
<i>Amort inst agent constructions</i>	-4 770	-4 770		
Installations tech., matériel et outillages indus.	4 172 141	3 080 996	1 091 145	35
<i>Inst techn mat & outill eta</i>	5 158 710	4 422 887	735 823	17
<i>Inst.mat et outillage maze tp</i>	2 855 424	1 899 423	956 001	50
<i>Matériel et outillage</i>	13 283	4 989	8 294	166
<i>Amort inst tech mat outil indu</i>	-2 946 865	-2 746 365	-200 501	-7
<i>Amort inst mat et outi maze tp</i>	-904 573	-499 644	-404 929	-81
<i>Amort matériel industriel</i>	-3 837	-294	-3 544	
Autres immobilisations corporelles	369 403	490 081	-120 679	-25
<i>Matériel de transport</i>	31 006	31 006		
<i>Matériel de transport maze tp</i>	792 037	712 037	80 000	11
<i>Matériel de transport maze tp</i>	165 024	176 966	-11 942	-7
<i>Mat de bureau & mat informatique</i>	2 478	1 567	910	58
<i>Matériel de bureau maze tp</i>	1 663	875	788	90
<i>Amort matériel transport</i>	-31 006	-30 800	-206	-1
<i>Amort matériel de transport</i>	-589 499	-399 859	-189 640	-47
<i>Amort mat bureau informatique</i>	-1 182	-843	-339	-40
<i>Amort matériel bureau</i>	-1 118	-867	-251	-29
Immobilisations financières (2)				
Participations	1 035 045	1 035 045		
<i>Titres de participation</i>	45	45		
<i>Actions ronvel</i>	580 000	580 000		
<i>Actions henaff tp</i>	455 000	455 000		
Autres immobilisations financières	22 950	10 950	12 000	110
<i>Depots verses</i>	22 950	10 950	12 000	110
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	5 626 010	4 646 215	979 795	21
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.	153 472	160 298	-6 826	-4
<i>Stocks combustibles</i>	7 308	12 285	-4 977	-41
<i>Stocks combustibles maze</i>	8 899	4 521	4 378	97
<i>Huile graisse</i>	13 958	12 360	1 598	13
<i>Carburant (cuve)</i>	1 001	1 602	-601	-38
<i>Stock ftures atelier & d'usine</i>	120 805	128 000	-7 195	-6
<i>Stocks atelier maze</i>	1 500	1 500		
<i>Stock fournitures de bureau</i>		30	-30	-100
Avances et acomptes versés sur commandes	14 400		14 400	
Créances (3)				
Clients (3)	2 522 699	2 235 901	286 798	13
Clients douteux, litigieux (3)	45 519	16 451	29 069	177
Provisions pour dépréciations des clients	-19 821	-7 690	-12 131	-158
Clients Factures à établir (3)	57 205	10 026	47 179	471

BILAN - ACTIF DÉTAILLÉ

SARL 2YJ

Du 01/07/2022 au 31/08/2023

ACTIF	Valeurs nettes au 31/08/23	Valeurs nettes au 30/06/22	Variation	
			en valeur	en %
Créances fiscales et sociales (3)	229 085	380 696	-151 611	-40
Fournisseurs débiteurs	51 250	74	51 177	69 458
Débiteurs divers (3)	16 318	12 233	4 085	33
Valeurs mobilières de placement				
Autres titres	29 052	25 507	3 545	14
Autres valeurs mobilières	30 000	30 000		
Actions	-948	-4 493	3 545	79
Disponibilités	1 003 277	906 787	96 490	11
Banque : crca	275 623	316 827	-41 204	-13
Banque : cic	174 186	146 628	27 558	19
Banque : cmb	51 468	93 003	-41 535	-45
Cmb tresoviv	500 000	350 000	150 000	43
Intérêts courus à recevoir	2 000	329	1 671	509
Charges constatées d'avance (3)	282 759	183 403	99 356	54
Charges constatees avance	282 759	183 403	99 356	54
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 385 215	3 923 686	461 530	12
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	10 011 226	8 569 901	1 441 324	17

BILAN - PASSIF DÉTAILLÉ

SARL 2YJ

Du 01/07/2022 au 31/08/2023

PASSIF	Valeurs au 31/08/23	Valeurs au 30/06/22	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 600 000)	600 000	600 000		
Cap social boulch j	200 000	200 000		
Cap social faujour y	200 000	200 000		
Cap social kermarrec y	200 000	200 000		
Réserves				
Réserve légale	18 221	6 000	12 221	204
Reserve legale	18 221	6 000	12 221	204
Autres réserves	890 745	718 540	172 206	24
Autres reserves	890 745	718 540	172 206	24
Résultat de l'exercice (bénéfice/perte)	137 860	244 427	-106 567	-44
SITUATION NETTE	1 646 827	1 568 967	77 860	5
Subventions d'investissement	7 722	13 443	-5 721	-43
Regions	19 720	19 720		
Regions	-11 998	-6 277	-5 721	-91
Provisions réglementées	593 957	414 028	179 929	43
Amortissements derogatoires	593 957	414 028	179 929	43
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 248 506	1 996 438	252 067	13
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Empr. et dettes aup. des établiss.crédit (2)	4 554 779	3 963 022	591 756	15
Pret cic 605 380ke 07/19-06/26	157 566	220 944	-63 378	-29
Pret cic 606 9ke 07/19-06/24	1 532	3 654	-2 123	-58
Pret cic 607 192ke 09/20-08/27	111 602	143 198	-31 596	-22
Pret cic 611 250ke 08/22-07/27	197 881		197 881	
Pret cic 612 96ke 04/23-03/28	88 663		88 663	
Pret cmb 801 380ke 07/19-09/26	170 382	233 265	-62 884	-27
Pret cmb 802 9ke 07/19-09/24	1 993	4 116	-2 123	-52
Pret cmb 803 286ke 06/20-06/25	106 280	173 056	-66 776	-39
Pret cmb 804 113ke 07/20-07/25	43 885	70 250	-26 365	-38
Pret cmb 805 240ke 09/20-09/27	142 341	181 798	-39 457	-22
Pret cmb 806 115ke 04/21-03/25	45 906	79 408	-33 502	-42
Pret cmb 807 35ke 05/21-05/26	19 401	27 520	-8 119	-30
Pret cmb 808 42.ke 07/21-09/28	30 145	37 094	-6 949	-19
Pret cmb 809 157ke 09/21-08/26	95 255	131 685	-36 431	-28
Pret cmb 810 121ke 12/21-12/26	81 592	109 589	-27 997	-26
Pret cmb 811 148ke 12/21-12/26	99 925	134 213	-34 287	-26
Pret cmb 812 169ke 02/22-02/29	134 378	161 954	-27 576	-17
Pret cmb 813 29ke 04/22-04/27	21 781	28 541	-6 760	-24
Pret cmb 814 125ke 06/22-06/27	96 528	125 086	-28 558	-23
Pret cmb 815 289ke 03/23-03/28	265 735		265 735	
Pret cmb 816 478ke 03/23-03/28	441 393		441 393	
Pret agco 54ke 08/21-07/26	26 442	36 869	-10 427	-28
Pret ca 0168 28ke 04/19-04/24	3 811	10 421	-6 611	-63
Pret ca 0202 47ke 03/20-03/26	20 652	29 814	-9 162	-31
Pret ca 0245 14ke 05/19-06/23		2 818	-2 818	-100
Pret ca 0329 500ke 08/20-08/27	290 758	373 011	-82 253	-22
Pret ca 0342 65ke 01/21-01/26	31 762	46 863	-15 101	-32
Pret ca 0452 245ke 10/18-12/24	83 623	124 692	-41 069	-33
Pret ca 0586 16ke 01/21-01/26	8 024	11 832	-3 808	-32
Pret ca 0607 50ke 05/21-05/28	34 271	42 466	-8 196	-19

BILAN - PASSIF DÉTAILLÉ

SARL 2YJ

Du 01/07/2022 au 31/08/2023

PASSIF	Valeurs au 31/08/23	Valeurs au 30/06/22	Variation	
			en valeur	en %
Pret ca 0806 199ke 08/18-08/25	58 513	92 003	-33 490	-36
Pret ca 0920 25ke 02/19-01/24	2 172	8 206	-6 035	-74
Pret ca 1128 11ke 06/20-06/25	4 013	6 535	-2 522	-39
Pret ca 1229 17.5k 02/23-02/28	15 881		15 881	
Pret ca 1237 75ke 09/21-10/28	56 123	68 486	-12 363	-18
Pret ca 1894 129ke 04/20-04/25	43 103	73 164	-30 061	-41
Pret ca 1932 191ke 02/18-02/23		25 633	-25 633	-100
Pret ca 2113 88ke 01/20-01/25	25 314	45 933	-20 619	-45
Pret ca 2520 18ke 01/20-01/25	5 322	9 656	-4 335	-45
Pret ca 2995 26.ke 05.23-05.28	25 321		25 321	
Pret ca 4016 35ke 02/23-06/30	34 456		34 456	
Pret ca 4691 14ke 02/18-03/23		2 145	-2 145	-100
Pret ca 4777 60ke 07/21-12/25	36 304	48 202	-11 898	-25
Pret crca mat.le gall 360ke	314 768		314 768	
Pret ca 5658 37ke 06/20-06/25	13 778	22 417	-8 640	-39
Pret ca 7344 254ke 03/23-02/30	236 785		236 785	
Pret ca 7570 19ke 04/22-06/29	16 376	19 600	-3 224	-16
Pret ca 7665 24ke 09/20-09/25	10 139	15 729	-5 591	-36
Pret ca 7666 25ke 09/20-09/25	10 561	16 385	-5 824	-36
Pret ca 7719 31ke 06/22-05/29	25 653	30 646	-4 993	-16
Pret ca 8573 216ke 01/17-12/23	31 497	62 779	-31 281	-50
Pret ca 8643 134ke 08/21-08/28	96 644	118 575	-21 931	-18
Pret ca 8841 295ke 03/21-03/29	236 788	284 781	-47 993	-17
Pret ca 8971 92ke 04/21-04/27	56 623	74 496	-17 873	-24
Pret ca 9393 43ke 12/19-12/24	11 803	22 008	-10 205	-46
Pret ca 9575 59ke 10/20-11/27	36 620	46 404	-9 783	-21
Pret ca 9746 75ke 06/22-06/29	63 040	75 000	-11 960	-16
Pret ca 9909 61ke 10/19-11/24	15 522	29 845	-14 323	-48
Interets courus	3 210	2 255	955	42
Intérêts courus à payer	767	4 569	-3 802	-83
Ct pieces sofimat => 09/22		27 228	-27 228	-100
Ct sofimat => 09.23	11 490		11 490	
Ct agilor simon pneus =>12.22		21 075	-21 075	-100
Ct sera 3000 - 51 604.98 03/23		38 750	-38 750	-100
Ct pieces sera 3000 03/23-0224	14 837		14 837	
Ct sobrema tva => 07.22		3 920	-3 920	-100
Ct tva immo 6.2ke =>30.07.22		6 200	-6 200	-100
Ct treso crca 2023	150 000		150 000	
Ct treso		100 000	-100 000	-100
Ct simon pneus 82.3k =>01.24	34 598		34 598	
Ct tva semoir horsh=> 06.23		15 000	-15 000	-100
Int courus sur conc banc cour	3 253	1 240	2 013	162
Groupe et associés	801 828	774 482	27 346	4
Avances et acptes recus commandes en cours	5 065	2 170	2 895	133
Fournisseurs	1 567 858	1 118 011	449 847	40
Fournisseurs, factures non parvenues	55 714	30 397	25 317	83
Dettes fiscales et sociales	749 889	642 087	107 802	17
Autres dettes		18 000	-18 000	-100
Créditeurs divers	26 872	25 099	1 773	7
Clients créditeurs	715	195	520,20	267
TOTAL DETTES	7 762 720	6 573 463	1 189 257	18
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	10 011 226	8 569 901	1 441 324	17
(1) Dont à plus d'un an	3 134 496	2 848 841		
(1) Dont à moins d'un an	4 623 160	3 724 622		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créd. de banques	214 178	213 413		

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

SARL 2YJ

Du 01/07/2022 au 31/08/2023

	Du 01/07/22 Au 31/08/23	% CA	Du 01/07/21 Au 30/06/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Production vendue (biens et services)	12 293 291	100	8 941 580	100	3 351 711	37
Prestations de services 5.5%	264 393	2	178 377	2	86 017	48
Divers 20%	138 544	1	118 596	1	19 949	17
Prestations 20%	202 123	2	186 917	2	15 206	8
Semis sous mais	816				817	
Semis 20%	113 696	1	68 001	1	45 696	67
Epandage fumier 20%	133 516	1	94 543	1	38 974	41
Epandage lisier 20%	803 960	7	476 401	5	327 559	69
Epandage de chaux 20%	116 639	1	82 258	1	34 381	42
Gie an erminig fumier 20%	20 829		21 013		-183	-1
Gie an erminig eaux 20%			14 121		-14 120	-100
Manutention 20%	81 024	1	72 290	1	8 735	12
Divers 10%	840		2 040		-1 199	-59
Divers 10%	599 827	5	75 107	1	524 721	699
Labour 10%	28 428		17 179		11 250	65
Preparation sols 10%	48 412		31 196		17 217	55
Mois bat céréales à 10 %	375 706	3	252 990	3	122 717	49
Mois bat mais grain à 10 %	210 396	2	115 537	1	94 860	82
Ensilage autochargeuse 10%	78 799	1	85 900	1	-7 101	-8
Ensilage mais à 10 %	555 042	5	447 543	5	107 499	24
Coupe herbe foin 10%	33 645		24 438		9 208	38
Big baller à 10 %	49 415		15 533		33 883	218
Round baller 10%	95 165	1	86 682	1	8 483	10
Semis combi 10%	137 496	1	101 180	1	36 317	36
Ensilage enrubannage 10%	969		452		517	114
Ensilage round+enrubannage 10%	252 902	2	165 357	2	87 545	53
Broyage à 10 %	83 332	1	85 128	1	-1 795	-2
Manutention 10%	5 561		209		5 352	
Prestations transport maze 20%	3 273 319	27	2 569 045	29	704 275	27
Prestations tp maze 20%	4 045 550	33	3 179 965	36	865 586	27
Prise en charge déblai maze 20	30 726		32 354		-1 628	-5
Prestations divers maze 20%	128 336	1	156 927	2	-28 591	-18
Prestations sous traitance exo	36 987		38 202		-1 215	-3
Prestations 10%	14 600		17 890		-3 290	-18
Indexation carburant eta	253 489	2	91 721	1	161 769	176
Indexation carburant maze	949				949	
Locations 20%	77 859	1	36 326		41 534	114
Port facturé soumis			165		-164	-100
Montant net du chiffre d'affaires	12 293 291	100	8 941 580	100	3 351 710	37
Subventions d'exploitation	19 935		22 982		-3 046	-13
Subventions d'exploitation	10 935		8 815		2 121	24
Indemnité pole emploi			167		-166	-100
Aide apprenti guillerm valenti	8 000				8 000	
Aide apprenti le gall hugo	1 000		3 333		-2 333	-70
Subvention apprenti tourbot r.			8 000		-8 000	-100
Aide apprenti reungoat thomas			2 667		-2 666	-100
Reprises sur prov. (amorts), transf. charges	372 982	3	304 611	3	68 371	22
Creances	2 187		14 762		-12 575	-85
Transf charg plan de relance			10 006		-10 006	-100
Transf. ch. tipp / carburants	123 964	1	127 531	1	-3 566	-3
Transf. taxe carburants maze	39 576		94 526	1	-54 950	-58
Transferts charges entretiens	188 039	2	37 902		150 138	396
Transf charges entretien maze	4 105		12 404		-8 298	-67
Transferts charges - social	10 760		4 797		5 963	124
Transfert charges formations	4 351		2 684		1 668	62

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

SARL 2YJ

Du 01/07/2022 au 31/08/2023

	Du 01/07/22 Au 31/08/23	% CA	Du 01/07/21 Au 30/06/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Autres produits	16		24		-9	-35
Prod divers de gest courante	16		24		-9	-35
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	12 686 223	103	9 269 198	104	3 417 026	37
Charges d'exploitation (2)						
Achats de mat. premières et autres appro.	2 244 588	18	1 123 530	13	1 121 058	100
Matieres (ou groupe) a			71		-71	-100
Matériaux refacturees maze	78 944	1	78 900	1	45	
Matériaux film filets ficelle	56 971		89 339	1	-32 368	-36
Combustibles gnr eta	997 724	8	617 444	7	380 280	62
Combustibles gnr maze	482 982	4	297 148	3	185 834	63
Combustibles gasoil maze	509 607	4			509 607	
Achats huile et graisse eta	34 841		10 410		24 432	235
Achats huile et graisse maze	6 300		3 574		2 726	76
Combustibles gasoil eta	25 625		9 073		16 553	182
Ad blue eta	22 581		9 396		13 185	140
Ad blue maze	18 018		5 243		12 775	244
Achats four. d'atelier eta	5 478		1 671		3 807	228
Achats four. d'atelier maze	5 515		1 260		4 255	338
Variation de stocks	6 826		-78 121	-1	84 948	109
Var stocks combustibles	599		-6 076		6 675	110
Variation stocks huile graisse	-1 598		-6 546		4 947	76
Variation de stocks go	601		-870		1 471	169
Var st ftures atelier & usine	7 195		-64 700	-1	71 895	111
Variation stocks ftures bureau	30		70		-40	-57
Autres achats et charges externes	5 970 482	49	4 664 020	52	1 306 462	28
Ach s/t etudes prest services	230		183		46	25
Sous-traitance : travaux eta	25 664		9 098		16 566	182
Sous traitance tp maze	740 197	6	441 871	5	298 326	68
Eau eta	652		911		-259	-28
Eau maze	667		979		-312	-32
Edf eta	6 972		4 220		2 752	65
Edf maze	2 009		1 973		36	2
Eau			5 819		-5 819	-100
Carburant tva recup maze			477 355	5	-477 355	-100
Four pt equip outillage	44 908		22 985		21 923	95
Fourn d entret et petit e.maze	15 044		11 314		3 730	33
Fournitures administratives	4 944		6 079		-1 135	-19
Fournitures administratives ma	3 195		1 902		1 293	68
Autres matieres et fournitures	1 592		1 318		274	21
Autres fournitures maze	1 799		2 431		-632	-26
Cb jcb tracto pelle =>11.23	23 251		19 930		3 322	17
Ldd jdf tracteur 6195r =>07.21			3 712		-3 712	-100
Loc massey adi mf8727s =>12.25	32 247		65 300	1	-33 053	-51
Loyer moissonneuse jd t670	66 280	1			66 280	
Loyer lg big krone	10 219				10 219	
Loyer moissonneuse nh cx 8.90	24 942				24 942	
Loyer moissonneuse nh cr 9.90	48 216				48 216	
Loy ensileuse jd9900 1-le gall	62 245	1			62 245	
Cb ms cr9.90 => 12.27	59 745				59 745	
Cb moiss bat cr 8.90=> 12.27	58 688				58 688	
Cb moiss bat cx 8.90=>12.29	25 578				25 578	
Cb moiss bat cx 8.70=>12.29	20 928				20 928	
Cb ensileuse jd 9900 => 02/26	36 915				36 915	
Cb presse big pack => 06/30	6 446				6 446	
Cb moiss bat lexion => 11/29	6 196				6 196	
Cb tracteur jd 6r185 => 08/28	4 766				4 766	
Cb tract jd6215r 2017=> 02.22			17 829		-17 829	-100
Cb moissonneuse bat nh =>12.25	51 024		43 678		7 346	17
Cb sdf presse v660 => 09.21			1 576		-1 576	-100

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

SARL 2YJ

Du 01/07/2022 au 31/08/2023

	Du 01/07/22 Au 31/08/23	% CA	Du 01/07/21 Au 30/06/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Cb jdf tracteur jd6195r=>09.25	31 828		25 260		6 568	26
Cb sdf tract deutz 9340=>01.24	41 517		35 525		5 992	17
Cb arkea presse mc hale=>07.24	22 607		19 369		3 239	17
Cb tracteur jd 6195r => 07.21			1 139		-1 139	-100
Cb tracteur jd 6195m => 09.21			2 543		-2 543	-100
Cb jcb telescopique => 03.23	11 930		17 895		-5 965	-33
Cb tracteur jd 6230r => 09.24	39 055		33 444		5 611	17
Cb tracteur jd 6195r => 09.24	34 344		29 424		4 920	17
Cb jdf 6230r n°4 =>02.26	35 442		49 292	1	-13 850	-28
Cb jdf 6215r => 03.26	37 782		49 823	1	-12 040	-24
Cb jdf ensileuse jd =>02.27	31 334		60 835	1	-29 501	-48
Cb jdf jd 6230r => 03.26	38 610		53 361	1	-14 751	-28
Cb moiss batt nh => 01.23	38 930		39 872		-942	-2
Cb lixxbail moulin mra =>06.28	41 826		35 850		5 975	17
Cb jcb autochargeuse =>01/27	30 489		18 900		11 589	61
Cb cnh tracteur nh t7 =>05.27	76 359	1	3 353		73 006	
Cbagco tracteur valtra =>09.29	30 002				30 002	
Cbagco elagueuse norem=>	10 621				10 621	
Cbjdf 6155r n°2 gj688rw=>11.27	36 138				36 138	
Cb ensileuse rha 9800 =>09.28	85 000	1			85 000	
Cb tracteur class gj956=>09.25	16 636				16 636	
Cb tracteur nh t7.315=>02.28	22 187				22 187	
Cb tracteur jd 6r215 => 09.28	33 075				33 075	
Cb tracteur jd 6r155 => 04.28	11 599				11 599	
Cb semoir vaderstad => 05.28	5 071				5 071	
Loc.cb brh furukawa => 07.22	1 167		7 000		-5 833	-83
Loc.cb minipelle jcb => 07.22	1 833		11 000		-9 167	-83
Lco.cb pelle huynday =>07.22	3 833		23 000		-19 167	-83
Loc.cb kobelco 140 => 07.22	4 333		26 000		-21 667	-83
Loc.cb pelle k260 => 07.24	37 333		32 000		5 333	17
Loc.cb pele wn 100 =>07.24	25 667		22 000		3 667	17
Loc.cb pelle wn100 => 07.24	28 000		24 000		4 000	17
Cb kangoo maxi fm008pr=> 01.23	2 427		4 322		-1 895	-44
Cb kangoo fm-804-nn =>12.22	1 992		4 088		-2 097	-51
Cb pelle cat m315f => 12.24	36 151		30 966		5 186	17
Loc 8x4 bl-160-gv (6135008)	16 500		16 500			
Loc pelle k260-2 (6135010)	39 900		34 200		5 700	17
Cb camion man 4x2 => 04.204	12 474		10 692		1 782	17
Cb kangoo fm-121-tg =>08.23 di	4 702		4 284		417	10
Camion 8x4 scania amplitoll	38 500		33 000		5 500	17
Cb renault kangoo =>09.23	4 463		3 823		639	17
Cb franfinance 8x4m1 =>06.25	30 654		26 236		4 417	17
Cic - cb man bleu => 10.25	24 408		20 895		3 513	17
Cb pelle wacker neuson =>01.26	28 844		24 701		4 143	17
Cb pelle kobelco 230 =>11.25	44 467		38 059		6 408	17
Cb kangoo fg-743-gm =>03.26	2 884		2 469		414	17
Cb kangoo fx615ha => 02.24	5 330		4 560		770	17
Cb jcb minipelle 65r =>05.25	18 439		15 805		2 634	17
Cb komatsu bull => 04.26	58 940		50 520	1	8 420	17
Cb franfinance man =>06.26	29 352		26 892		2 460	9
Cb pelle sk270 => 06.28	32 979		30 982		1 997	6
Cb man 8x4 gl-645-tr => 12/27	22 922				22 922	
Cb cic man 6x4 => 07.26	29 048		24 314		4 734	19
Cb psa jumpy gb172bd =>08.24	7 880		7 264		616	8
Cb tract.claas gb199al 09.26	24 759		33 135		-8 377	-25
Cb tract.claas gb448fm =>09.26	22 808		33 135		-10 327	-31
Cb tract.claas gc418al =>11.26	20 665		27 111		-6 446	-24
Cb berlingo gr-460-yq => 03.25	4 682		2 846		1 836	65
Cb cic pelle wn100 128k=>04.27	30 633		2 937		27 696	943
Cb tracteur jd6155r => 05.27	45 260		6 883		38 376	558
Cb cic pelle k210 170k=>07.27	39 244				39 244	
Cb psa berlingo gk243et=>11.25	4 832				4 832	
Cb cic kobelco 230 => 12.27	30 647				30 647	
Cb citroen berlingo fe-728-kq	3 221				3 221	

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

SARL 2YJ

Du 01/07/2022 au 31/08/2023

	Du 01/07/22 Au 31/08/23	% CA	Du 01/07/21 Au 30/06/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Cb scania 8x4 fk269eq =>02/28	25 209				25 209	
Cb berlingo yf gm073wz=>04.27	2 909				2 909	
Cb kangoo fd-965-kj =>03.27	1 042				1 042	
Cb 8x4 scania fy-791-jd=>05.28	12 688				12 688	
Cb berlingo gn-339-zn => 05.27	2 073				2 073	
Cb cic 8x4 man fk913kf=> 03.25	28 411		24 304		4 107	17
Loyer kervizouarn sci fbk	54 247		44 651		9 596	21
Loyer traon lestanet	5 600		4 800		800	17
Loyer penfrat	21 000		18 000		3 000	17
Loyer lanveur sci bfk	25 500				25 500	
Locations mobilières - gps	7 918		4 573		3 345	73
Location tracteur 6195r	29 960				29 960	
Location tracteur 6250r lg	12 500				12 500	
Redevance location gerance	135 000	1	380 004	4	-245 004	-64
Location air liquide	343		143		199	139
Location air liquide maze	232		156		76	49
Locations de matériel (-6mois)	53 341		20 098		33 243	165
Locations materiel (-6m) maze	46 973		59 435	1	-12 462	-21
Taxe fonciere refcaturee	1 593		1 190		403	34
Entretien repar s/biens immob	5 087		3 592		1 495	42
Entretien des tenues eta	8 251		5 690		2 561	45
Entretien des tenues maze	16 455		12 166		4 289	35
Ent materiel et outillage	923 507	8	549 249	6	374 258	68
Entretien materiels cb	403		314		89	28
Entretien materiel et outil.	606 999	5	392 100	4	214 899	55
Entretien vehicules eta	8 037		9 056		-1 019	-11
Entretien vehicules maze	29 790		12 260		17 530	143
Maintenance	4 823		3 221		1 602	50
Maintenance maze	2 191		2 426		-234	-10
Assurances groupama - eta	185 101	2	112 338	1	72 764	65
Mma autofleet +transfleet maze	108 557	1	77 278	1	31 279	40
Mma - rc + decenale maze	10 493		8 646		1 847	21
Assurances /emprunts	13 548		12 035		1 513	13
Assurances / emprunts maze	9 091		6 984		2 107	30
Assur previ homme cle	1 698		1 238		460	37
Assur liées aux loc & cb eta	9 196		4 785		4 411	92
Assur liées aux loc & cb maze	4 565		4 194		372	9
Documentation generale	26		26			
Visite permis	380		518		-138	-27
Personnel ext a l'entreprise	473 731	4	509 117	6	-35 385	-7
Honoraires comptabilite	11 410		11 660		-250	-2
Honoraires sociales	22 966		10 976		11 989	109
Frais d'actes & contentieux	145		437		-292	-67
Divers	13 224		35 299		-22 075	-63
Frais de formation externe	4 395		1 583		2 812	178
Publici publicat relat publi	4 487		2 624		1 864	71
Dons	625				625	
Transports divers	4 562				4 562	
Voyages et déplacements	8 553		4 333		4 220	97
Frais de déplacement autres	1 658		1 611		47	3
Receptions eta	1 531		1 156		375	32
Receptions maze	1 378		964		414	43
Affranchissements	2 710		1 581		1 129	71
Telephone fixe	662		567		96	17
Telephone portable	7 235		6 238		997	16
Sfr box maze	772		665		107	16
Services bancaires & assimilés	2 307		1 861		447	24
Frais bancaires cmb	5 525		3 954		1 571	40
Frais bancaires cic	2 997		2 093		904	43
Frais/titres achat vente garde	15		965		-950	-98
Frais sur effets	2 016		1 515		501	33
Aut frais & commiss sur prest	2 721		1 862		859	46
Autres serv ext divers	8 942		4 594		4 348	95
Concours divers (cotisations)	873		735		138	19

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

SARL 2YJ

Du 01/07/2022 au 31/08/2023

	Du 01/07/22 Au 31/08/23	% CA	Du 01/07/21 Au 30/06/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Redevance dechets	197		194		4	2
Impôts, taxes et versements assimilés	70 873	1	82 336	1	-11 463	-14
Formation continue eta	9 732		7 127		2 605	37
Formation continue maze	16 990		12 443		4 547	37
Cet-cotisation fonciere entrep	2 387		1 423		964	68
Cet-cotisation val ajoutee ent	26 400		40 673		-14 273	-35
Taxes foncieres	13				13	
Droit d'enregistr & de timbre			25		-25	-100
Cartes grises	209		676		-467	-69
Cartes grises maze	5 501		11 709		-6 209	-53
Taxes a l'essieu	9 642		8 260		1 382	17
Salaires et traitements	2 261 530	18	1 640 704	18	620 826	38
Salaires bruts eta	731 846	6	534 298	6	197 548	37
Tesa eta	62 587	1	14 611		47 976	328
Salaires brut maze	1 118 595	9	830 612	9	287 983	35
Remunerat boulch j	66 966	1	57 400	1	9 566	17
Remunerat faujour y	66 966	1	57 400	1	9 566	17
Remunerat kermarrec y	66 966	1	57 400	1	9 566	17
Conges payes	11 168		4 493		6 676	149
Indemnites et avantages ns eta	52 144		37 360		14 784	40
Indem, avant non soumis maze	84 292	1	46 038	1	38 254	83
Conventions de stage			1 092		-1 092	-100
Charges sociales	634 305	5	487 282	5	147 024	30
Cotisations msa eta	73 384	1	60 762	1	12 623	21
Cot. msa maze tp	197 039	2	158 460	2	38 580	24
Cot. msa tesa	17 172		4 575		12 597	275
Charges sociales/cp	-151		1 866		-2 017	-108
Cot.msa retraite eta	18 000		14 915		3 085	21
Cot.msa retraite maze tp	51 815		35 571		16 244	46
Cot. prevoyance eta	8 119		5 931		2 188	37
Cot. prevoyance maze	14 298		11 502		2 797	24
Cotisations mutuelles eta	3 863		2 584		1 279	50
Cotisations mutuelle maze	8 784		6 896		1 888	27
Cotisations autres org. eta	6 733		3 527		3 206	91
Medecine du travail maze	10 291		5 736		4 555	79
Cnetp caisse de conges tp	218 057	2	160 621	2	57 436	36
Cadeaux salaries	6 900		14 102		-7 202	-51
Medecine du travail pharmacie			236		-236	-100
Dot. aux amortissements et dépréc.						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	1 490 470	12	960 084	11	530 387	55
Dot amort immob incorporelles	2 671		2 654		17	1
Dot. amort des aménag de const			392		-392	-100
Dot amort matériel	765 851	6	488 991	5	276 860	57
Dot amort materiel maze	484 533	4	284 595	3	199 938	70
Dot amort matériel de transp	206		3 356		-3 150	-94
Dot amort mat transport maze	236 619	2	179 589	2	57 030	32
Dot amort matériel de bureau	590		506		84	17
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.	14 318		3 903		10 415	267
Dot depreciation creances	14 318		3 903		10 415	267
Autres charges	1 643		1 489		154	10
Creances irrecoverables 20%	1 635		1 473		163	11
Charges div-gestion courante	8		16		-8	-51
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	12 695 036	103	8 885 225	99	3 809 810	43
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-8 812		383 972	4	-392 785	-102
Quotes-parts résultat sur op. faites en commun						

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

SARL 2YJ

Du 01/07/2022 au 31/08/2023

	Du 01/07/22 Au 31/08/23	% CA	Du 01/07/21 Au 30/06/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
Autres intérêts et produits assimilés	2 842		624		2 218	355
Autres produits financiers	2 842		624		2 218	355
Reprises sur prov. et dépréc., transf. charges	4 493				4 493	
Valeurs mob de placement	4 493				4 493	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	7 335		624		6 711	
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréciations, prov.	948		4 493		-3 545	-79
Valeurs mobilières de plac	948		4 493		-3 545	-79
Intérêts et charges assimilées	107 313	1	36 567		70 746	193
Interet des emprunts & dettes	27 289		23 187		4 102	18
Int des emprunts et des dettes	36 564		9 614		26 950	280
Int cptes cour & des dep cred	37 711		234		37 477	
Interets court terme	5 455		3 533		1 922	54
Escomptes accordés	294				294	
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	108 261	1	41 060		67 201	164
RÉSULTAT FINANCIER	-100 926	-1	-40 436		-60 490	-150
RÉSULTAT COURANT	-109 738	-1	343 537	4	-453 275	-132
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	6 165				6 165	
Autres prod excep s/op gestion	500				500	
Produits except exo antérieurs	5 665				5 665	
Sur opérations en capital	769 555	6	182 146	2	587 409	322
Produits cessions matériels	763 833	6	179 167	2	584 667	326
Quote p subv invest vir au res	5 721		2 979		2 742	92
Reprises sur prov., dépréciations et transf. de charges	98 839	1	31 350		67 489	215
Amortissements dérogatoires	98 839	1	31 350		67 489	215
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	874 559	7	213 496	2	661 063	310
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion	695		375		320	85
Penalites amendes fisc & pen	570		375		195	52
Ch except sur exo antérieurs	125				125	
Sur opérations en capital	326 290	3	73 531	1	252 759	344
Vcn des matériels	306 027	2	52 900	1	253 128	479
Vnc des matériels de transport	20 263		20 632		-369	-2
Dotations amortissements, dépréciations, provisions	278 768	2	183 905	2	94 863	52
Dot amorts dérogatoires	278 768	2	183 905	2	94 863	52
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	605 753	5	257 812	3	347 942	135

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

SARL 2YJ

Du 01/07/2022 au 31/08/2023

	Du 01/07/22 Au 31/08/23	% CA	Du 01/07/21 Au 30/06/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	268 806	2	-44 316		313 122	707
Impôt sur les bénéfices	21 208		54 794	1	-33 586	-61
Impôts sur les bénéfices	21 208		54 794	1	-33 586	-61
TOTAL DES PRODUITS	13 568 118	110	9 483 318	106	4 084 800	43
TOTAL DES CHARGES	13 430 258	109	9 238 891	103	4 191 367	45
Bénéfice ou Perte	137 860	1	244 427	3	-106 567	-44

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

5 665

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

125

ETATS DE GESTION

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

SARL 2YJ

Du 01/07/2022 au 31/08/2023

	Valeur au 31/08/23	Valeur au 30/06/22
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	1 124 621	1 044 812
+ Transferts de charges d'exploitation	370 795	289 850
+ Autres produits d'exploitation	16	24
- Autres charges d'exploitation	1 643	1 489
+ Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
+ Produits financiers	7 335	624
- Reprises sur Provisions financières	4 493	
- Charges financières	108 261	41 060
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions financières	948	4 493
+ Produits exceptionnels	874 559	213 496
- Produits des cessions d'éléments d'actif	763 833	179 167
- Subventions d'investissement rapportées au résultat	5 721	2 979
- Reprises sur dépréciations ou provisions exceptionnelles	98 839	31 350
- Charges exceptionnelles	605 753	257 812
+ Valeur comptable des immobilisations cédées	326 290	73 531
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions exceptionnelles	278 768	183 905
- Participation des salariés aux résultats d'entreprise		
- Impôts sur les bénéfices	21 208	54 794
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	1 373 581	1 242 086
- Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 784 504	1 152 385
+ Reprises sur amortissements et provisions	105 519	46 112
+ Résultat sur cessions d'éléments d'actif immobilisés	437 543	105 635
+ Subventions d'investissement rapportées au résultat	5 721	2 979
RÉSULTAT NET COMPTABLE	137 860	244 427

TABLEAU DE FINANCEMENT

SARL 2YJ

Du 01/07/2022 au 31/08/2023

Distributions mises en paiement au cours de l'exercice	60 000	Capacité d'autofinancement	1 373 581
Acquisitions d'immobilisations		= CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	1 373 581
Immobilisations incorporelles		Cessions d'immobilisations	
Immobilisations corporelles	2 966 996	Immobilisations incorporelles	
Immobilisations financières	12 000	Immobilisations corporelles	946 273
		Immobilisations financières	
Prélèvements des comptes courants		Apports comptes courants	27 346
Diminution des capitaux propres		Augmentation des capitaux propres	
		Subvention investissement	
Emprunts remboursés (capital)	1 212 885	Emprunts réalisés	1 806 723
TOTAL EMPLOIS	4 251 880	TOTAL RESSOURCES	4 153 923

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL

diff. entre les cpts permanents et les actifs immobilisés

a diminué de 97 957

Augmentation actif circulant	373 626	Diminution actif circulant	
Diminution dettes		Augmentation dettes	566 694
TOTAL	373 626	TOTAL	566 694

VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

diff. entre l'actif renouvelé souvent et les dettes non fin.

a diminué de 193 068

Augmentation de la trésorerie	95 111	Diminution de la trésorerie	
-------------------------------	--------	-----------------------------	--

VARIATION DE TRÉSORERIE

(= Fonds de roulement - besoin en fonds de roulement)

a augmenté de 95 111

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

SARL 2YJ

Du 01/07/2022 au 31/08/2023

	Du 01/07/22 Au 31/08/23	en %	Du 01/07/21 Au 30/06/22	en %	Variation	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	12 293 291	100	8 941 580	100	3 351 710	37
Ventes de marchandises - Coût d'achat des march. vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue (biens et services) + / - Production stockée + Production immobilisée	12 293 291	100	8 941 580	100	3 351 710	37
PRODUCTION DE L'EXERCICE	12 293 291	100	8 941 580	100	3 351 710	37
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	12 293 291	100	8 941 580	100	3 351 710	37
- Matières premières	2 251 414	18	1 045 408	12	1 206 006	115
- Sous-traitance (directe)	766 091	6	451 153	5	314 938	70
MARGE DE PRODUCTION	9 275 786	75	7 445 019	83	1 830 767	25
MARGE BRUTE TOTALE	9 275 786	75	7 445 019	83	1 830 767	25
- Autres achats	81 782	1	537 286	6	-455 505	-85
- Charges externes	5 122 610	42	3 675 581	41	1 447 029	39
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	4 071 394	33	3 232 152	36	839 242	26
Subventions d'exploitation	19 935		22 982		-3 047	-13
- Impôts, taxes et versements assimilés	70 873	1	82 336	1	-11 463	-14
- Salaires et traitements	2 261 530	18	1 640 704	18	620 826	38
- Charges sociales	634 305	5	487 282	5	147 024	30
Total	-2 946 773	-24	-2 187 340	-24	-759 433	-35
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	1 124 621	9	1 044 812	12	79 809	8
Reprises sur dép., prov., amorts	2 187		14 762		-12 575	-85
+ Transferts de charges d'exploitation	370 795	3	289 850	3	80 946	28
+ Autres produits d'exploitation	16		24		-9	-35
- Dotations amort. et dépréciations	1 504 788	12	963 987	11	540 802	56
- Autres charges d'exploitation	1 643		1 489		154	10
Total	-1 133 433	-9	-660 840	-7	-472 594	-72
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-8 812		383 972	4	-392 785	-102
Opérations en commun						
+ Produits financiers	7 335		624		6 711	
- Charges financières	108 261	1	41 060		67 201	164
Total	-100 926	-1	-40 436		-60 490	-150
RÉSULTAT COURANT	-109 738	-1	343 537	4	-453 275	-132
+ Produits exceptionnels (1)	874 559	7	213 496	2	661 063	310
- Charges exceptionnelles (2)	605 753	5	257 812	3	347 942	135
- Participation des salariés						
- Impôt sur les bénéfices (IS)	21 208		54 794	1	-33 586	-61
Total	247 598	2	-99 110	-1	346 708	350
RÉSULTAT EXERCICE	137 860	1	244 427	3	-106 567	-44

(1) dont produits cessions éléments cédés
(2) dont valeurs comptables éléments cédés

763 833
326 290

179 167
73 531

584 667
252 759

326
344

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION DÉTAILLÉS

SARL 2YJ

Du 01/07/2022 au 31/08/2023

	Du 01/07/22 Au 31/08/23	en %	Du 01/07/21 Au 30/06/22	en %	Variation	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	12 293 291	100	8 941 580	100	3 351 710	37,48
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue (biens et services)	12 293 291	100	8 941 580	100	3 351 710	37
Prestations de services 5.5%	264 393	2	178 377	2	86 017	48
Divers 20%	138 544	1	118 596	1	19 948	17
Prestations 20%	202 123	2	186 917	2	15 206	8
Semis sous mais	816				816	
Semis 20%	113 696	1	68 001	1	45 695	67
Epandage fumier 20%	133 516	1	94 543	1	38 973	41
Epandage lisier 20%	803 960	7	476 401	5	327 559	69
Epandage de chaux 20%	116 639	1	82 258	1	34 381	42
Gie an erminig fumier 20%	20 829		21 013		-183	-1
Gie an erminig eaux 20%			14 121		-14 121	-100
Manutention 20%	81 024	1	72 290	1	8 734	12
Divers 10%	840		2 040		-1 200	-59
Divers 10%	599 827	5	75 107	1	524 720	699
Labour 10%	28 428		17 179		11 249	65
Preparation sols 10%	48 412		31 196		17 216	55
Mois bat céréales à 10%	375 706	3	252 990	3	122 716	49
Mois bat mais grain à 10 %	210 396	2	115 537	1	94 860	82
Ensilage autochargeuse 10%	78 799	1	85 900	1	-7 101	-8
Ensilage mais à 10 %	555 042	5	447 543	5	107 499	24
Coupe herbe foin 10%	33 645		24 438		9 207	38
Big baller à 10 %	49 415		15 533		33 882	218
Round baller 10%	95 165	1	86 682	1	8 482	10
Semis combi 10%	137 496	1	101 180	1	36 316	36
Ensilage enrubannage 10%	969		452		516	114
Ensilage round+enrubannage 10%	252 902	2	165 357	2	87 545	53
Broyage à 10 %	83 332	1	85 128	1	-1 796	-2
Manutention 10%	5 561		209		5 352	
Prestations transport maze 20%	3 273 319	27	2 569 045	29	704 274	27
Prestations tp maze 20%	4 045 550	33	3 179 965	36	865 585	27
Prise en charge déblai maze 20	30 726		32 354		-1 628	-5
Prestations divers maze 20%	128 336	1	156 927	2	-28 591	-18
Prestations sous traitance exo	36 987		38 202		-1 215	-3
Prestations 10%	14 600		17 890		-3 290	-18
Indexation carburant eta	253 489	2	91 721	1	161 769	176
Indexation carburant maze	949				949	
Locations 20%	77 859	1	36 326		41 533	114
Port facturé soumis			165		-165	-100
PRODUCTION DE L'EXERCICE	12 293 291	100	8 941 580	100	3 351 710	37
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	12 293 291	100	8 941 580	100	3 351 710	37
- Matières premières	2 251 414	18	1 045 408	12	1 206 006	115
Matières (ou groupe) a			71		-71	-100
Matériaux refacturées maze	78 944	1	78 900	1	45	
Matériaux film filets ficelle	56 971		89 339	1	-32 368	-36
Combustibles gnr eta	997 724	8	617 444	7	380 280	62
Combustibles gnr maze	482 982	4	297 148	3	185 834	63
Combustibles gasoil maze	509 607	4			509 607	
Achats huile et graisse eta	34 841		10 410		24 432	235
Achats huile et graisse maze	6 300		3 574		2 726	76
Combustibles gasoil eta	25 625		9 073		16 553	182
Ad blue eta	22 581		9 396		13 185	140
Ad blue maze	18 018		5 243		12 775	244
Achats four. d'atelier eta	5 478		1 671		3 807	228
Achats four. d'atelier maze	5 515		1 260		4 255	338
Var stocks combustibles	599		-6 076		6 675	-110
Variation stocks huile graisse	-1 598		-6 546		4 947	-76

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION DÉTAILLÉS

SARL 2YJ

Du 01/07/2022 au 31/08/2023

	Du 01/07/22 Au 31/08/23	en %	Du 01/07/21 Au 30/06/22	en %	Variation	
					en valeur	en %
Variation de stocks go	601		-870		1 471	-169
Var st ftures atelier & usine	7 195		-64 700	-1	71 895	-111
Variation stocks ftures bureau	30		70		-40	-57
- Sous-traitance (directe)	766 091	6	451 153	5	314 938	70
Ach s/t etudes prest services	230		183		46	25
Sous-traitance : travaux eta	25 664		9 098		16 566	182
Sous traitance tp maze	740 197	6	441 871	5	298 326	68
MARGE DE PRODUCTION	9 275 786	75	7 445 019	83	1 830 767	25
MARGE BRUTE TOTALE	9 275 786	75	7 445 019	83	1 830 767	25
- Autres achats	81 782	1	537 286	6	-455 505	-85
Eau eta	652		911		-259	-28
Eau maze	667		979		-312	-32
Edf eta	6 972		4 220		2 752	65
Edf maze	2 009		1 973		36	2
Eau			5 819		-5 819	-100
Carburant tva recup maze			477 355	5	-477 355	-100
Four pt equip outillage	44 908		22 985		21 923	95
Fourn d entret et petit e.maze	15 044		11 314		3 730	33
Fournitures administratives	4 944		6 079		-1 135	-19
Fournitures administratives ma	3 195		1 902		1 293	68
Autres matieres et fournitures	1 592		1 318		274	21
Autres fournitures maze	1 799		2 431		-632	-26
- Charges externes	5 122 610	42	3 675 581	41	1 447 029	39
Cb jcb tracto pelle =>11.23	23 251		19 930		3 322	17
Ldd jdf tracteur 6195r =>07.21			3 712		-3 712	-100
Loc massey adi mf8727s =>12.25	32 247		65 300	1	-33 053	-51
Loyer moissonneuse jd t670	66 280	1			66 280	
Loyer lg big krone	10 219				10 219	
Loyer moissonneuse nh cx 8.90	24 942				24 942	
Loyer moissonneuse nh cr 9.90	48 216				48 216	
Loy ensileuse jd9900 1-le gall	62 245	1			62 245	
Cb ms cr9.90 => 12.27	59 745				59 745	
Cb moiss bat cr 8.90=> 12.27	58 688				58 688	
Cb moiss bat cx 8.90=>12.29	25 578				25 578	
Cb moiss bat cx 8.70=>12.29	20 928				20 928	
Cb ensileuse jd 9900 => 02/26	36 915				36 915	
Cb presse big pack => 06/30	6 446				6 446	
Cb moiss bat lexion => 11/29	6 196				6 196	
Cb tracteur jd 6r185 => 08/28	4 766				4 766	
Cb tract jd6215r 2017=> 02.22			17 829		-17 829	-100
Cb moissonneuse bat nh =>12.25	51 024		43 678		7 346	17
Cb sdf presse v660 => 09.21			1 576		-1 576	-100
Cb jdf tracteur jd6195r=>09.25	31 828		25 260		6 568	26
Cb sdf tract deutz 9340=>01.24	41 517		35 525		5 992	17
Cb arkea presse mc hale=>07.24	22 607		19 369		3 239	17
Cb tracteur jd 6195r => 07.21			1 139		-1 139	-100
Cb tracteur jd 6195m => 09.21			2 543		-2 543	-100
Cb jcb telescopique => 03.23	11 930		17 895		-5 965	-33
Cb tracteur jd 6230r => 09.24	39 055		33 444		5 611	17
Cb tracteur jd 6195r => 09.24	34 344		29 424		4 920	17
Cb jdf 6230r n°4 =>02.26	35 442		49 292	1	-13 850	-28
Cb jdf 6215r => 03.26	37 782		49 823	1	-12 040	-24
Cb jdf ensileuse jd =>02.27	31 334		60 835	1	-29 501	-48
Cb jdf jd 6230r => 03.26	38 610		53 361	1	-14 751	-28
Cb moiss batt nh => 01.23	38 930		39 872		-942	-2
Cb lixxbail moulin mra =>06.28	41 826		35 850		5 975	17
Cb jcb autochargeuse =>01/27	30 489		18 900		11 589	61
Cb cnh tracteur nh t7 =>05.27	76 359	1	3 353		73 006	
Cbagco tracteur valtra =>09.29	30 002				30 002	

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION DÉTAILLÉS

SARL 2YJ

Du 01/07/2022 au 31/08/2023

	Du 01/07/22 Au 31/08/23	en %	Du 01/07/21 Au 30/06/22	en %	Variation	
					en valeur	en %
Chagco elagueuse norem=>	10 621				10 621	
Cbjdf 6155r n°2 gj688rw=>11.27	36 138				36 138	
Cb ensileuse rha 9800 =>09.28	85 000	1			85 000	
Cb tracteur class gj956=>09.25	16 636				16 636	
Cb tracteur nh t7.315=>02.28	22 187				22 187	
Cb tracteur jd 6r215 => 09.28	33 075				33 075	
Cb tracteur jd 6r155 => 04.28	11 599				11 599	
Cb semoir vaderstad => 05.28	5 071				5 071	
Loc.cb brh furukawa => 07.22	1 167		7 000		-5 833	-83
Loc.cb minipelle jcb => 07.22	1 833		11 000		-9 167	-83
Lco.cb pelle huynday =>07.22	3 833		23 000		-19 167	-83
Loc.cb kobelco 140 => 07.22	4 333		26 000		-21 667	-83
Loc.cb pelle k260 => 07.24	37 333		32 000		5 333	17
Loc.cb pele wn 100 =>07.24	25 667		22 000		3 667	17
Loc.cb pelle wn100 => 07.24	28 000		24 000		4 000	17
Cb kangoo maxi fm008pr=> 01.23	2 427		4 322		-1 895	-44
Cb kangoo fm-804-nn =>12.22	1 992		4 088		-2 097	-51
Cb pelle cat m315f => 12.24	36 151		30 966		5 186	17
Loc 8x4 bl-160-gv (6135008)	16 500		16 500			
Loc pelle k260-2 (6135010)	39 900		34 200		5 700	17
Cb camion man 4x2 => 04.204	12 474		10 692		1 782	17
Cb kangoo fm-121-tg =>08.23 di	4 702		4 284		417	10
Camion 8x4 scania amplitoll	38 500		33 000		5 500	17
Cb renault kangoo =>09.23	4 463		3 823		639	17
Cb franfinance 8x4m1 =>06.25	30 654		26 236		4 417	17
Cic - cb man bleu => 10.25	24 408		20 895		3 513	17
Cb pelle wacker neuson =>01.26	28 844		24 701		4 143	17
Cb pelle kobelco 230 =>11.25	44 467		38 059		6 408	17
Cb kangoo fg-743-gm =>03.26	2 884		2 469		414	17
Cb kangoo fx615ha => 02.24	5 330		4 560		770	17
Cb jcb minipelle 65r =>05.25	18 439		15 805		2 634	17
Cb komatsu bull => 04.26	58 940		50 520	1	8 420	17
Cb franfinance man =>06.26	29 352		26 892		2 460	9
Cb pelle sk270 => 06.28	32 979		30 982		1 997	6
Cb man 8x4 gl-645-tr => 12/27	22 922				22 922	
Cb cic man 6x4 => 07.26	29 048		24 314		4 734	19
Cb psa jumpy gb172bd =>08.24	7 880		7 264		616	8
Cb tract.claas gb199al 09.26	24 759		33 135		-8 377	-25
Cb tract.claas gb448fm =>09.26	22 808		33 135		-10 327	-31
Cb tract.claas gc418al =>11.26	20 665		27 111		-6 446	-24
Cb berlingo gr-460-yq => 03.25	4 682		2 846		1 836	65
Cb cic pelle wn100 128k=>04.27	30 633		2 937		27 696	943
Cb tracteur jd6155r => 05.27	45 260		6 883		38 376	558
Cb cic pelle k210 170k=>07.27	39 244				39 244	
Cb psa berlingo gk243et=>11.25	4 832				4 832	
Cb cic kobelco 230 => 12.27	30 647				30 647	
Cb citroen berlingo fe-728-kq	3 221				3 221	
Cb scania 8x4 fk269eq =>02/28	25 209				25 209	
Cb berlingo yf gm073wz=>04.27	2 909				2 909	
Cb kangoo fd-965-kj =>03.27	1 042				1 042	
Cb 8x4 scania fy-791-jd=>05.28	12 688				12 688	
Cb berlingo gn-339-zn => 05.27	2 073				2 073	
Cb cic 8x4 man fk913kf=> 03.25	28 411		24 304		4 107	17
Loyer kervizouarn sci fbk	54 247		44 651		9 596	21
Loyer traon lestanet	5 600		4 800		800	17
Loyer penfrat	21 000		18 000		3 000	17
Loyer lanveur sci bfk	25 500				25 500	
Locations mobilières - gps	7 918		4 573		3 345	73
Location tracteur 6195r	29 960				29 960	
Location tracteur 6250r lg	12 500				12 500	
Redevance location gerance	135 000	1	380 004	4	-245 004	-64
Location air liquide	343		143		199	139
Location air liquide maze	232		156		76	49
Locations de matériel (-6mois)	53 341		20 098		33 243	165

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION DÉTAILLÉS

SARL 2YJ

Du 01/07/2022 au 31/08/2023

	Du 01/07/22 Au 31/08/23	en %	Du 01/07/21 Au 30/06/22	en %	Variation	
					en valeur	en %
Locations materiel (-6m) maze	46 973		59 435	1	-12 462	-21
Taxe fonciere refcaturee	1 593		1 190		403	34
Entretien repar s/biens immob	5 087		3 592		1 495	42
Entretien des tenues eta	8 251		5 690		2 561	45
Entretien des tenues maze	16 455		12 166		4 289	35
Ent materiel et outillage	923 507	8	549 249	6	374 258	68
Entretien materiels cb	403		314		89	28
Entretien materiel et outil.	606 999	5	392 100	4	214 899	55
Entretien vehicules eta	8 037		9 056		-1 019	-11
Entretien vehicules maze	29 790		12 260		17 530	143
Maintenance	4 823		3 221		1 602	50
Maintenance maze	2 191		2 426		-234	-10
Assurances groupama - eta	185 101	2	112 338	1	72 764	65
Mma autofleet +transfleet maze	108 557	1	77 278	1	31 279	40
Mma - rc + decennale maze	10 493		8 646		1 847	21
Assurances /emprunts	13 548		12 035		1 513	13
Assurances / emprunts maze	9 091		6 984		2 107	30
Assur previ homme cle	1 698		1 238		460	37
Assur liées aux loc & cb eta	9 196		4 785		4 411	92
Assur liées aux loc & cb maze	4 565		4 194		372	9
Documentation generale	26		26			
Visite permis	380		518		-138	-27
Personnel ext a l'entreprise	473 731	4	509 117	6	-35 385	-7
Honoraires comptabilite	11 410		11 660		-250	-2
Honoraires sociales	22 966		10 976		11 989	109
Frais d'actes & contentieux	145		437		-292	-67
Divers	13 224		35 299		-22 075	-63
Frais de formation externe	4 395		1 583		2 812	178
Publici publicat relat publi	4 487		2 624		1 864	71
Dons	625				625	
Transports divers	4 562				4 562	
Voyages et déplacements	8 553		4 333		4 220	97
Frais de déplacement autres	1 658		1 611		47	3
Receptions eta	1 531		1 156		375	32
Receptions maze	1 378		964		414	43
Affranchissements	2 710		1 581		1 129	71
Telephone fixe	662		567		96	17
Telephone portable	7 235		6 238		997	16
Sfr box maze	772		665		107	16
Services bancaires & assimilés	2 307		1 861		447	24
Frais bancaires cmb	5 525		3 954		1 571	40
Frais bancaires cic	2 997		2 093		904	43
Frais/titres achat vente garde	15		965		-950	-98
Frais sur effets	2 016		1 515		501	33
Aut frais & commiss sur prest	2 721		1 862		859	46
Autres serv ext divers	8 942		4 594		4 348	95
Concours divers (cotisations)	873		735		138	19
Redevance dechets	197		194		4	2
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	4 071 394	33	3 232 152	36	839 242	26
Subventions d'exploitation	19 935		22 982		-3 047	-13
Subventions d'exploitation	10 935		8 815		2 120	24
Indemnité pole emploi			167		-167	-100
Aide apprenti guillerm valenti	8 000				8 000	
Aide apprenti le gall hugo	1 000		3 333		-2 333	-70
Subvention apprenti tourbot r.			8 000		-8 000	-100
Aide apprenti reungoat thomas			2 667		-2 667	-100

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION DÉTAILLÉS

SARL 2YJ

Du 01/07/2022 au 31/08/2023

	Du 01/07/22 Au 31/08/23	en %	Du 01/07/21 Au 30/06/22	en %	Variation	
					en valeur	en %
- Impôts, taxes et versements assimilés	70 873	1	82 336	1	-11 463	-14
<i>Formation continue eta</i>	9 732		7 127		2 605	37
<i>Formation continue maze</i>	16 990		12 443		4 547	37
<i>Cet-cotisation fonciere entrep</i>	2 387		1 423		964	68
<i>Cet-cotisation val ajoutee ent</i>	26 400		40 673		-14 273	-35
<i>Taxes foncieres</i>	13				13	
<i>Droit d'enregistr & de timbre</i>			25		-25	-100
<i>Cartes grises</i>	209		676		-467	-69
<i>Cartes grises maze</i>	5 501		11 709		-6 209	-53
<i>Taxes a l'essieu</i>	9 642		8 260		1 382	17
- Salaires et traitements	2 261 530	18	1 640 704	18	620 826	38
<i>Salaires bruts eta</i>	731 846	6	534 298	6	197 548	37
<i>Tesa eta</i>	62 587	1	14 611		47 976	328
<i>Salaires brut maze</i>	1 118 595	9	830 612	9	287 983	35
<i>Remunerat bouch j</i>	66 966	1	57 400	1	9 566	17
<i>Remunerat faujour y</i>	66 966	1	57 400	1	9 566	17
<i>Remunerat kermarrec y</i>	66 966	1	57 400	1	9 566	17
<i>Conges payes</i>	11 168		4 493		6 676	149
<i>Indemnites et avantages ns eta</i>	52 144		37 360		14 784	40
<i>Indem, avant non soumis maze</i>	84 292	1	46 038	1	38 254	83
<i>Conventions de stage</i>			1 092		-1 092	-100
- Charges sociales	634 305	5	487 282	5	147 024	30
<i>Cotisations msa eta</i>	73 384	1	60 762	1	12 623	21
<i>Cot. msa maze tp</i>	197 039	2	158 460	2	38 580	24
<i>Cot. msa tesa</i>	17 172		4 575		12 597	275
<i>Charges sociales/cp</i>	-151		1 866		-2 017	-108
<i>Cot.msa retraite eta</i>	18 000		14 915		3 085	21
<i>Cot.msa retraite maze tp</i>	51 815		35 571		16 244	46
<i>Cot. prevoyance eta</i>	8 119		5 931		2 188	37
<i>Cot. prevoyance maze</i>	14 298		11 502		2 797	24
<i>Cotisations mutuelles eta</i>	3 863		2 584		1 279	50
<i>Cotisations mutuelle maze</i>	8 784		6 896		1 888	27
<i>Cotisations autres org. eta</i>	6 733		3 527		3 206	91
<i>Medecine du travail maze</i>	10 291		5 736		4 555	79
<i>Cnetp caisse de conges tp</i>	218 057	2	160 621	2	57 436	36
<i>Cadeaux salaries</i>	6 900		14 102		-7 202	-51
<i>Medecine du travail pharmacie</i>			236		-236	-100
Total	-2 946 773	-24	-2 187 340	-24	-759 433	35
EXCÉDENT BRUT D'EXPL.	1 124 621	9	1 044 812	12	79 809	8
Reprises sur dépréciations, provisions, amortis	2 187		14 762		-12 575	-85
<i>Creances</i>	2 187		14 762		-12 575	-85
+ Transferts de charges d'exploitation	370 795	3	289 850	3	80 946	28
<i>Transf charg plan de relance</i>			10 006		-10 006	-100
<i>Transf. ch. tipp / carburants</i>	123 964	1	127 531	1	-3 567	-3
<i>Transf. taxe carburants maze</i>	39 576		94 526	1	-54 950	-58
<i>Transferts charges entretiens</i>	188 039	2	37 902		150 138	396
<i>Transf charges entretien maze</i>	4 105		12 404		-8 299	-67
<i>Transferts charges - social</i>	10 760		4 797		5 963	124
<i>Transfert charges formations</i>	4 351		2 684		1 667	62
+ Autres produits d'exploitation	16		24		-9	-35
<i>Prod divers de gest courante</i>	16		24		-9	-35
- Dotations amortissements et dépréciations	1 504 788	12	963 987	11	540 802	56
<i>Dot amort immob incorporelles</i>	2 671		2 654		17	1
<i>Dot. amort des aménag de const</i>			392		-392	-100
<i>Dot amort matériel</i>	765 851	6	488 991	5	276 860	57
<i>Dot amort materiel maze</i>	484 533	4	284 595	3	199 938	70

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION DÉTAILLÉS

SARL 2YJ

Du 01/07/2022 au 31/08/2023

	Du 01/07/22 Au 31/08/23	en %	Du 01/07/21 Au 30/06/22	en %	Variation	
					en valeur	en %
<i>Dot amort matériel de transp</i>	206		3 356		-3 150	-94
<i>Dot amort mat transport maze</i>	236 619	2	179 589	2	57 030	32
<i>Dot amort matériel de bureau</i>	590		506		84	17
<i>Dot depreciation creances</i>	14 318		3 903		10 415	267
- Autres charges d'exploitation	1 643		1 489		154	10
<i>Creances irrecoverables 20%</i>	1 635		1 473		163	11
<i>Charges div-gestion courante</i>	8		16		-8	-51
Total	-1 133 433	-9	-660 840	-7	-472 594	72
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-8 812		383 972	4	-392 785	-102
+ Produits financiers	7 335		624		6 711	
<i>Autres produits financiers</i>	2 842		624		2 218	355
<i>Valeurs mob de placement</i>	4 493				4 493	
- Charges financières	108 261	1	41 060		67 201	164
<i>Interet des emprunts & dettes</i>	27 289		23 187		4 102	18
<i>Int des emprunts et des dettes</i>	36 564		9 614		26 950	280
<i>Int cptes cour & des dep cred</i>	37 711		234		37 477	
<i>Interets court terme</i>	5 455		3 533		1 922	54
<i>Escomptes accordés</i>	294				294	
<i>Valeurs mobilières de plac</i>	948		4 493		-3 545	-79
Total	-100 926	-1	-40 436		-60 490	150
RÉSULTAT COURANT	-109 738	-1	343 537	4	-453 275	-132
+ Produits exceptionnels (1)	874 559	7	213 496	2	661 063	310
<i>Autres prod excep s/op gestion</i>	500				500	
<i>Produits except exo antérieurs</i>	5 665				5 665	
<i>Produits cessions matériels</i>	763 833	6	179 167	2	584 667	326
<i>Quote p subv invest vir au res</i>	5 721		2 979		2 742	92
<i>Amortissements dérogatoires</i>	98 839	1	31 350		67 489	215
- Charges exceptionnelles (2)	605 753	5	257 812	3	347 942	135
<i>Penalites amendes fisc & pen</i>	570		375		195	52
<i>Ch except sur exo antérieurs</i>	125				125	
<i>Vcn des matériels</i>	306 027	2	52 900	1	253 128	479
<i>Vnc des matériels de transport</i>	20 263		20 632		-369	-2
<i>Dot amort dérogatoires</i>	278 768	2	183 905	2	94 863	52
- Impôt sur les bénéfices (IS)	21 208		54 794	1	-33 586	-61
<i>Impôts sur les bénéfices</i>	21 208		54 794	1	-33 586	-61
Total	247 598	2	-99 110	-1	346 708	-350
RÉSULTAT EXERCICE	137 860	1	244 427	3	-106 567	-44
(1) dont produits cessions éléments cédés	763 833		179 167		584 667	326
(2) dont valeurs comptables éléments cédés	326 290		73 531		252 759	344

IMPRIMES FISCAUX

		Formulaire à déposer en double exemplaire		IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS		N° 2065 - SD 2023  N° 11084* 24 Formulaire obligatoire (art.223 du Code général des impôts)	
Exercice ouvert le		01/07/22		et clos le		31/08/23	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime simplifié d'imposition			
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre				Régime réel normal			
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209- 0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case							
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE							
Désignation de la société :				Adresse du siège social :			
SARL 2YJ KERVIZOUARN 29260 PLOUDANIEL							
SIRET 5 0 4 8 7 2 6 5 6 0 0 0 1 3				Mél : etadesabers@orange.fr			
Adresse du principal établissement :				Ancienne adresse en cas de changement :			
REGIME FISCAL DES GROUPES							
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)							
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante							
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :							
				SIRET			
B ACTIVITE							
Activités exercées TRAVAUX AGRICOLES TRAVAUX PUBLICS				Si vous avez changé d'activité, cochez la case			
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)							
1 Résultat fiscal				Bénéfice imposable au taux normal		84 831	
Bénéfice imposable à 15 %				Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %		Déficit	
2 Plus-values							
PV à long terme imposables à 15 %				PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %				PV à long terme imposables à 0 %			
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches							
Entreprise nouvelle art. 44 sexies				Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A			
Entreprise nouvelle, art. 44 septies				Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies		Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies				Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A		Autres dispositifs	
				Zone de développement prioritaire, art.44 septdecies			
Société d'investissement immobilier cotée				Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)							
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)							
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts							
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.							
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)							
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %							
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)							
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %							
G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)							
1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre							
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée							
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre							
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe							
Nom / Adresse							
N°							
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE							
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI X NON Si oui, indication du logiciel utilisé Isacompta							
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.							
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :				Nom et adresse du conseil :			
OUEST CONSEILS BREST 6 RUE JACQUES DAGUERRE CS 50127 29200 BREST							
Tél : 0298442532				Tél :			
OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)				Identité du déclarant :			
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :				Date : 13/12/23 Lieu : PLOUDANIEL			
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné				Qualité et nom du signataire : CO-GERANT BOULCH JONATHAN			
Signature							
Examen de conformité fiscale (ECF) prestataire :							

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065 - SD

I	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS									
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même	a	60 000	payées par un établissement chargé du service des titres		b			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)					c					
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d					
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)							e			
							f			
							g			
							h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i		60 000			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j					
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)			60 000		
J	REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
					à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
1			2	3	4	5	6	7	8	
BOULCH BOULCH JONATHAN LESTANET 29860 LE DRENNEC CO GERANT			500	2022	23 700					
				2023	43 266					
FAUJOUR FAUJOUR YANN POULPRAT RUE AVEL HUEL 29430 PLOUNEVEZ LOCHRIST CO GERANT			500	2022	23 700					
				2023	43 266					
KERMARREC KERMARREC YANN KERNEVEZ PONT POL 29260 PLOUDANIEL CO GERANT			500	2022	23 700					
				2023	43 266					
K	DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)										
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
L	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION									
REMUNERATIONS					MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 0 %, 15 % ou 19%					
						0%	15%	19%		
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)					MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice					
					MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice					
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)					MVLT réalisée au cours de l'exercice					
					MVLT restant à reporter					
M	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONTS (article 222 bis du CGI)									
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice										
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice										

Désignation de l'entreprise : <u>SARL 2YJ</u>		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>14</u>					
Adresse de l'entreprise <u>KERVIZOUARN 29260 PLOUDANIEL</u>		Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>					
Numéro SIRET* <u>50487265600013</u>		Néant ☐ *					
		Exercice N clos le, <u>31/08/2023</u>					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3			
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)		AA					
AC.IIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB		AC			
		CX		CQ			
		AF	8 253	AG	7 202	1 051	
		AH	17 500	AI		17 500	
		AJ		AK			
		AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN	7 920	AO		7 920	
		AP	4 770	AQ	4 770		
		AR	8 027 417	AS	3 855 276	4 172 141	
		AT	992 208	AU	622 805	369 403	
		AV		AW			
		AX		AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	CS		CT		
			CU	1 035 045	CV		1 035 045
			BB		BC		
			BD		BE		
			BF		BG		
			BH	22 950	BI		22 950
TOTAL (II)		BJ	10 116 063	BK	4 490 053		5 626 010
AC.IIF CIRCULANT	STOCKS *	BL	153 472	BM			153 472
		BN		BO			
		BP		BQ			
		BR		BS			
		BT		BU			
	CRÉANCES	BV	14 400	BW			14 400
		BX	2 625 423	BY	19 821		2 605 602
		BZ	296 653	CA			296 653
		CB		CC			
	DIVERS	CD	30 000	CE	948		29 052
		CF	1 003 277	CG			1 003 277
	Comptes de régularisation	CH	282 759	CI			282 759
CJ		4 405 984	CK	20 769		4 385 215	
CW							
CM							
CN							
CO		14 522 047	1A	4 510 822		10 011 226	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:		CP	(3) Part à plus d'1 an :		CR
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise		SARL 2YJ		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :600 000.....)			DA	600 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	18 221	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	890 745	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	137 860	
	Subventions d'investissement			DJ	7 722	
	Provisions réglementées *			DK	593 957	
	TOTAL (I)			DL	2 248 506	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	4 554 779	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	801 828	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW	5 065	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	1 623 572	
	Dettes fiscales et sociales			DY	749 889	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	27 587	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	7 762 720		
Ecart de conversion passif *			TOTAL (V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	10 011 226		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Ecart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	4 623 160	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH	214 178	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : SARL 2YJ

Néant ☐ *

			Exercice N				Total		
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC		
	Production vendue	{ biens * services *	FD		FE		FF		
			FG	12 293 291	FH		FI	12 293 291	
			FJ	12 293 291	FK		FL	12 293 291	
	Chiffres d'affaires nets *						FM		
	Production stockée *						FN		
	Production immobilisée *						FO	19 935	
	Subventions d'exploitation						FP	372 982	
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						FQ	16	
	Autres Produits (1) (11)						FR	12 686 223	
		Total des produits d'exploitation (2) (I)							
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS		
	Variation de stocks (marchandises) *						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU	2 244 588	
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV	6 826	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	5 970 482	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	70 873	
	Salaires et traitements *						FY	2 261 530	
	Charges sociales (10)						FZ	634 305	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	1 490 470	
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	14 318
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	1 643	
			Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	12 695 036	
		1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	-8 812		
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	2 842	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	4 493	
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
			Total des produits financiers (V)				GP	7 335	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ	948	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	107 313	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
			Total des charges financières (VI)				GU	108 261	
		2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	-100 926		
		3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	-109 738		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise										SARL 2YJ		Néant ☐ *	
												Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA	6 165	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *										HB	769 555	
	Reprises sur provisions et transferts de charges										HC	98 839	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD	874 559	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE	695	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *										HF	326 290	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)										HG	278 768	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH	605 753	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)												HI	268 806
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)												HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)												HK	21 208
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)												HL	13 568 118
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)												HM	13 430 258
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)												HN	137 860
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme										HO	
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									HY	
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier									1G	5 665
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										HP	2 194 570
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées										HQ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées										1H	125
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)										1J	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)										1K	
	(6ter)	Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)										1X	
	(9)	Dont transfert de charges										RC	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)										RD	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)										A1	370 795
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)										A2	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles Facultatives A6 Obligatoires A9										A3	
	(13)	dont cotisations facultatives Madelin A7										A4	
	(13)	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8											
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :										Exercice N	
											Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	CONTRAVENTION AMENDE STATIONNEMENT BREST										25		
	DDTM TRANSACTION PENALE DDTM										500		
CONTRAVENTION CONTRAVENTION FR403GM PBE CHAI										45			
Cession 2151000000-3-PELLE A CHENILLE										39 139			
Cession 2150000000-239-TRACTEUR RENAUL										9 991			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N		
										Charges antérieures	Produits antérieurs		
POUR SOLDE ANNEE 2019 CPCEA POUR SOLDE ANNEE 2019 CPCEA										125			
Recl MSA regul prevoy+mu 2021 REGUL PREVOYANCE + MUTUELLE 21											2 231		
RBST COM PRET VERSE 2X A TORT VERSE 2 FOIS PAR LE CMB A TORT											3 434		

Désignation de l'entreprise												SARL 2YJ		Néant ☐ *					
CADRE A		IMMOBILISATIONS						Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Augmentations							
								1				Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement						TOTAL I		CZ			D8			D9				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles						TOTAL II		KD	25 753		KE			KF				
CORPORELLES	Terrains								KG	7 920		KH			KI				
	Constructions	Sur sol propre		[Dont Composants]		L9				KJ			KK			KL			
		Sur sol d'autrui		[Dont Composants]		M1				KM			KN			KO			
		Installations gales, agencts*, aménagts des constructions		[Dont Composants]		M2				KP	4 770		KQ			KR			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		[Dont Composants]		M3		291 366		KS	6 327 299		KT			KU	2 647 557		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *								KV			KW			KX			
		Matériel de transport *								KY	920 009		KZ			LA	135 300		
		Matériel de bureau et mobilier informatique								LB	2 442		LC			LD	1 699		
		Emballages récupérables et divers *								LE			LF			LG			
	Immobilisations corporelles en cours								LH			LI			LJ				
	Avances et acomptes								LK			LL			LM				
	TOTAL III								LN	7 262 440		LO			LP	2 784 556			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence								8G			8M			8T			
Autres participations								8U	1 035 045		8V			8W					
Autres titres immobilisés								1P			1R			1S					
Prêts et autres immobilisations financières								1T	10 950		1U			1V	12 000				
TOTAL IV								LQ	1 045 995		LR			LS	12 000				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								ØG	8 334 188		ØH			ØJ	2 796 556				
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice				Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
						par virements de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
						1		2						4					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		IN			CØ			DØ			D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		IO			LV			LW	25 753		1X			
CORPORELLES	Terrains						IP			LX			LY	7 920		LZ			
	Constructions	Sur sol propre				IQ				MA			MB			MC			
		Sur sol d'autrui				IR				MD			ME			MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS				MG			MH	4 770		MI			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT				MJ	947 439		MK	8 027 417		ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers				IU				MM			MN			MO			
		Matériel de transport				IV				MP	67 242		MQ	988 067		MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW				MS			MT	4 141		MU			
		Emballages récupérables et divers *				IX				MV			MW			MX			
	Immobilisations corporelles en cours						MY			MZ			NA			NB			
	Avances et acomptes						NC			ND			NE			NF			
	TOTAL III						IY			NG	1 014 681		NH	9 032 315		NI			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence						IZ			ØU			M7			ØW		
Autres participations						IØ			ØX			ØY	1 035 045		ØZ				
Autres titres immobilisés						I1			2B			2C			2D				
Prêts et autres immobilisations financières						I2			2E			2F	22 950		2G				
TOTAL IV						I3			NJ			NK	1 057 995		2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4			ØK	1 014 681		ØL	10 116 063		ØM				

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SARL 2YJ						Néant ☒ *
Exercice N clos le 31/08/2023						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....						-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....						=
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>SARL 2YJ</u>												Néant ☐ *			
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *													
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
Frais d'établissement et de développement				CY			EL			EM			EN		
Fonds commercial				RE			RF			RI			RJ		
Autres immobilisations incorporelles				PE	4 530		PF	2 671		PG			PH	7 202	
TOTAL I				RK	4 530		RM	2 671		RN			RO	7 202	
Terrains				PI			PJ			PK			PL		
Constructions	Sur sol propre			PM			PN			PO			PQ		
	Sur sol d'autrui			PR			PS			PT			PU		
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions			PV	4 770		PW			PX			PY	4 770	
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ	3 246 303		QA	1 250 384		QB	641 412		QC	3 855 276	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers			QD			QE			QF			QG		
	Matériel de transport			QH	430 659		QI	236 825		QJ	46 979		QK	620 505	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			QL	1 710		QM	590		QN			QO	2 300	
	Emballages récupérables et divers			QP			QR			QS			QT		
TOTAL II				QU	3 683 443		QV	1 487 799		QW	688 390		QX	4 482 851	
TOTAL GENERAL (I + II)				ØN	3 687 973		ØP	1 490 470		ØQ	688 390		ØR	4 490 053	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immobilisations incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d' autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4	268 323	T5		T6		T7	98 839	T8		T9	169 483
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9	10 446	V1		V2		V3		V4		V5	10 446
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3	278 768	X4		X5		X6	98 839	X7		X8	179 929
Frais d'acquisition de titres de participations		NL						NM						NO	
TOTAL III															
Total général (I + II + III)		NP		NQ	278 768	NR		NS		NT	98 839	NU		NV	179 929
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	278 768		Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	98 839		Total général non ventilé (NW-NY)		NZ	179 929		
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *													
				Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice		
Frais d'émission d'emprunt à étaler										Z9			Z8		
Primes de remboursement des obligations										SP			SR		

Désignation de l'entreprise SARL 2YJ			Néant ☐ *						
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	414 028	TM	278 768	TN	98 839	TO	593 957
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinques H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	414 028	TS	278 768	TT	98 839	TU	593 957
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y				
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX				
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	6F	6G	6H			
		- Titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5			
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X			
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9			
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S				
	Sur comptes clients	6T	7 690	6U	14 318	6V	2 187	6W	19 821
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	4 493	6Y	5 177	6Z	8 722	7A	948
	TOTAL III	7B	12 183	TY	19 495	TZ	10 909	UA	20 769
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	426 211	UB	298 263	UC	109 748	UD	614 726
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation - financières - exceptionnelles	UE	14 318	UF	2 187				
		UG	948	UH	4 493				
		UJ	278 768	UK	98 839				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10				

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.
 NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise : SARL 2YJ										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN		
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US		
	Autres immobilisations financières				UT	22 950	UV		UW	22 950	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA	45 519	45 519				
	Autres créances clients				UX	2 579 904	2 579 904				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)				Z1						
	Personnel et comptes rattachés				UY						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ						
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	30 592	30 592				
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	107 659	107 659				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN	90 834	90 834				
		Divers			VP						
	Groupe et associés (2)				VC						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	67 569	67 569				
	Charges constatées d'avance				VS	282 759	282 759				
TOTAUX				VT	3 227 786	VU	3 204 836	VV	22 950		
REINVOIS	(1)	Montant	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
		des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	210 925	210 925						
	à plus d'1 an à l'origine		VH	4 343 854	1 209 358		3 012 758		121 738		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 623 572		1 623 572						
Personnel et comptes rattachés		8C	156 043		156 043						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	81 217		81 217						
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	489 228	489 228						
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	23 401	23 401						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	801 828		801 828						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	27 587		27 587						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	7 757 655	VZ	4 623 160	3 012 758		121 738			
REINVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	2 364 821	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL	44 884		
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	1 772 231	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD						

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058 - A - SD 2023
Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL 2YJ				Formulaire déposé au titre de l'IR (cocher la case ci-contre)		ET	☐	Néant	☐	*	Exercice N, clos le : 31/08/2023		
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L' EXERCICE		WA	137 860
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)											WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE		XE				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les voitures de sociétés (entreprises à l' IS)		WG						
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)		RB		)				
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW			570	
	Amendes et pénalités		WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI) *		XZ						
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *											XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)											I7	
Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7					
Régimes particuliers / impositions antérieures	Moins-values nettes à long terme { - imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR) - imposées aux taux à 0 %											I8	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* { - Plus-values nettes à court terme											ZN	
	{ - Plus-values soumises au régime des fusions											WN	
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l' IS)											WO		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ			
						Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage											Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage											Y3		
										TOTAL I	WR	159 638	
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. et quote-part comptabilisée du bénéfice distribué par ces organismes*											WT		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058- B-SD, cadre III)											WU		
Régimes d'imposition particuliers et impositions antérieures	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l' IR)										WV	
		- imposées au taux de 0 %										WH	
		- imposées au taux de 19 %										WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures										WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs										XB	
	Autres plus-values imposées aux taux de 19 %										I6		
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ		
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation										2A		XA
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX			
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *.										ZY		
	Majoration d'amortissement*										XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	Reprise d'entreprises en difficulté (art.44 septies)	K9		Entreprises nouvelles (art. 44 sexies)	L2		J.E.I. (art.44 sexies A)	L5		XF		
					S.I.I.C. (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA				
		ZFU-TE (art. 44 octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 duodécies)	1F		Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)	XC				
		Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP		Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)	PB				
Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l' IS)										XS			
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)		X9		24 782		dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)		YH		XG	74 807	
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)		YA				dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)		YC				
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)		YB				dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)		YD				
	dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)		YI				Créance dé gagée par le report en arrière de déficit		ZI				
	dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)		YL										
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage										Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II	XH	74 807	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						{ bénéfice (I moins II) déficit (II moins I)		XI		84 831	XJ		
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l' IS)*								ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l' IS) *													
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN		84 831		XL	
										XO			

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

64/91

Désignation de l'entreprise <u>SARL 2YJ</u>				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice ⁽²⁾	K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1.1e bis A1. 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	72 596
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler, sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis A1. 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
			8X		8Y
			8Z		9A
			9B		9C
Provisions pour dépréciation *					
			9D		9E
			9F		9G
			9H		9J
Charges à payer					
			9K		9L
			9M		9N
			9P		9R
			9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :			YN		YO
			↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise <u>SARL 2YJ</u>															Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit être égal au total II)	ZB	12 221									
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	244 427			ZD	172 206									
	Prélèvements sur les réserves	ØE				ZE	60 000									
						ZF										
	TOTAL I	ØF	244 427			TOTAL II	ZH	244 427								
RENSEIGNEMENTS DIVERS															Exercice N :	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail)				J7	10 756 073	)	YQ	7 470 071							
	- Engagements de crédit-bail immobilier							YR								
	- Effets portés à l'escompte et non échus							YS								
DETAILS DES POSTES AUTRES CHARGES ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance							YT	766 091							
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8		)	XQ	394 206							
	- Personnel extérieur à l'entreprise							YU	473 731							
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	52 139							
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV								
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES		)	ST	4 284 315							
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD							ZJ	5 970 482							
	- CFE, CVAE							YW	28 787							
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				ZS		)	9Z	42 086							
	Total du compte correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD							YX	70 873							
I.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée							YY	2 155 786							
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							YZ	1 580 559							
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2022)							ØB	1 458 934							
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							ØS								
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK	4,65		%					
	- Numéro de centre agréé *		XP						- Filiales et participations : (Liste au tableau 2059-G-SD prévu à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI)				ZR			
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG								
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI							RH								
	RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15 %		JK		Plus-values à 0 %		JL				
				Plus-values à 19 %		JM		Imputations		JC						
Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %		JN		Plus-values à 0 %		JO						
				Plus-values à 19 %		JP		Imputations		JF						
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ										

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : <u>SARL 2YJ</u>						Néant ☐ *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I. Immobilisations*	1	VOIR ANNEXE	1 014 681	701 419		313 261	
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *				
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪
I. Immobilisations*	1	763 833	450 572	450 572			
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+			
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨		450 572				
	Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩		(A)	(B) avec une ventilation par taux			(C)
	Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C du CGI.

Désignation de l'entreprise : SARL 2YJ		Formulaire déposé au titre de l'IR	EU		Néant ☒ *
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)					
Origine		Montant net des plus-values réalisées *	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI)	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
	N-8				
	N-9				
TOTAL 2					
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS (Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.)					
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement), cochez la case ci-contre			☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés), cochez la case ci-contre		
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL					

Désignation de l'entreprise : SARL 2YJ

Néant ☒ *

Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,80 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) ①Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à
22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ①

① Entreprises soumises à l'IS

② Entreprises soumises à l'IR

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12,80 % ②	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % ③	Solde des moins-values à 12,80 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins values		Imputations sur les plus- values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. ⑥ = ② + ③ - ④ - ⑤
		À 19 % ou à 15 % ②	À 19 % ou 15 % imposables sur le résultat de l'exercice ③	À 15 % ou 19 % ④		
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SARL 2YJ				Néant ☒ *			
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
			taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)							
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤			
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : SARL 2YJ										Néant ☐ *	
Exercice ouvert le :01/07/2022.....				et clos le :31/08/2023.....				Durée en nombre de mois		1 4	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS											
Effectif moyen du personnel * :								YP	57		
Dont apprentis								YF	1		
Dont handicapés								YG			
Effectifs affectés à l'activité artisanale								RL			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE											
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE											
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises								OA	12 293 291		
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées								OK			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								OL			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges								OT			
TOTAL 1								OX	12 293 291		
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée											
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								OH	16		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation								OE			
Subventions d'exploitation reçues								OF	10 935		
Variation positive des stocks								OD	1 598		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée								OI	360 036		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation								XT			
TOTAL 2								OM	372 585		
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾											
Achats								ON	3 092 460		
Variation négative des stocks								OQ	8 425		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances								OR	2 535 427		
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								OS	100 314		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée								OZ			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)								OW	1 643		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée								OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois								O9			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante								OY			
TOTAL 3								OJ	5 738 268		
IV - Valeur ajoutée produite											
Calcul de la Valeur Ajoutée (Total 1 + total 2 - total 3)								OG	6 927 608		
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises											
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF.								SA	6 927 608		
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE											
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.											
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD											
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre								EV			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)								GX	Effectifs au sens de la CVAE *		
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)								HX			
Période de référence								GY	GZ		
Date de cessation								HR			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclarati...



N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/08/2023

N° SIRET

5 0 4 8 7 2 6 5 6 0 0 0 1 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL 2YJ

ADRESSE (voie)

KERVIZOUARN

CODE POSTAL

29260

VILLE

PLOUDANIEL

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

3

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

1500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

MR

Nom patronymique

BOULCH

Prénom(s)

JONATHAN

Nom marital

BOULCH

% de détention

33,3300

Nb de parts ou actions

500,00

Naissance : Date

20/06/1982

N° Département

29

Commune

LANDERNEAU

Pays

France

Adresse :

N°

Voie

LESTANET

Code Postal

29860

Commune

LE DRENNEC

Pays

France

Titre (2)

MR

Nom patronymique

FAUJOUR

Prénom(s)

YANN

Nom marital

FAUJOUR

% de détention

33,3300

Nb de parts ou actions

500,00

Naissance : Date

04/07/1981

N° Département

29

Commune

MORLAIX

Pays

France

Adresse :

N°

Voie

POULPRAT RUE AVEL HUEL

Code Postal

29430

Commune

POLOUNEVEZ LOCHRIST

Pays

France

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD.

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/08/2023

N° SIRET

5 0 4 8 7 2 6 5 6 0 0 1 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SARL 2YJ

ADRESSE (voie)

KERVIZOUARN

CODE POSTAL

29260

VILLE

PLOUDANIEL

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

3

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

1500

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

MR

Nom patronymique

KERMARREC

Prénom(s)

YANN

Nom marital

KERMARREC

% de détention

33,3400

Nb de parts ou actions

500,00

Naissance :

Date

29/10/1984

N° Département

29

Commune

BREST

Pays

France

Adresse :

N°

Voie

KERNEVEZ PONT POL

Code Postal

29260

Commune

PLOUDANIEL

Pays

France

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



(1)

☐ Néant *

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

EXERCICE CLOS LE 31/08/2023

N° SIRET : 50487265600013

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL 2YJ

ADRESSE (voie) KERVIZOUARN

CODE POSTAL 29260

VILLE PLOUDANIEL

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

2

Forme juridique SAS Dénomination SAS RONVEL

N° SIREN (si société établie en France) 381119791 % de détention 100,00

Adresse : N° Voie KERVIZOUARN

Code Postal 29260 Commune PLOUDANIEL Pays France

Forme juridique SAS Dénomination SAS HENAFF TP

N° SIREN (si société établie en France) 483098117 % de détention 100,00

Adresse : N° Voie PENFRAT

Code Postal 26260 Commune PLOUDANEIL Pays France

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2032-NOT-SD.

DÉTAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉTAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Montant sur formulaire 2053	49 700	
Cession 2151000000-13-PELLE HYUNDA 140	20 137	
Cession 2150000000-159-TRACTEUR JOHN D	19 595	
Cession 2150000000-254-ROUND ENRUBANNE	24 986	
Cession 2150000000-253-ENSILEUSE CLAAS	74 958	
Cession 2150000000-209-BEC KEMPER 460	63 578	
Cession 2150000000-259-ROTAVATOR R600S	1 999	
Cession 2150000000-260-SEMOIR A MAIS K	9 795	
Cession 2151000000-62-MINI PELLE JCB 5	13 920	
Cession 2150000000-269-HERSE ZIRKON 12	16 731	
Cession 2151000000-14-TRACKS CATERPILL	11 200	
Cession 2182110000-2-8X4S1 SCANIA (200	9 178	
Cession 2182120000-1-PEUGEOT BOXER ATE	4 490	
Cession (Sinistre-Destruction) 2182120000-30-CITROEN BERLINGO	6 595	
Amortissements DEBIMETRE POUR TONNE 22000 MDM	33	
Amortissements BINEUSE MASCHIO 8 RANGS LM9860	64	
Amortissements GPS INTERFACE KIT SOLSTEER MAS	171	
Amortissements 2 GPS VOLANT AUTOTRAC 300	75	
Amortissements REMORQUE AUTOCHARGEUSE JUMBO	9 921	
Amortissements 1 COUPE CRESSONI CRX 7M20	3 708	
Amortissements PRESSE A BALLES RONDES MASSEY	1 444	
Amortissements EPANDEUR PANIEN PW218 - SERA 3	13 121	
Amortissements BEC KEMPER 460 PLUS 0257KM	871	
Amortissements CUEILLEUR GERINHOFF MSH800FB 8	7 666	
Amortissements TONNE A LISIER KUMM KTR 20.5	49 606	
Amortissements FAUCHEUSE NOVACAT 352 CF POTTI	4 384	
Amortissements KIT SCIE A COLZA NH DROITE - F	279	
Amortissements GPS POUR TRACTEUR T7.275HD	1 184	
Amortissements RAMASSEUR D'ANDAINS JD 639 - S	5 836	
Amortissements ENFOUISSEUR EVERS 76031721 13	2 540	
Amortissements ARCEAU POUR TRACTEUR VALTRA T1	575	
Amortissements 1 CONSOLE UNIVERSELLE 4640 GPS	915	
Amortissements 1 ANTENNES STARFIRE 6000 GPS	305	
Amortissements 3 ACTIVATION RTK + AUTOTRAC +	610	
Amortissements ROTA - FRAISE ROTATIVE KUHN EL	2 542	
Amortissements ENFOUISSEUR A LISIER FREIBERGE	3 974	
Amortissements KIT MASSE DE ROUES CLAAS POUR	296	
Amortissements SEMOIR LEMKEN SOLITAIR 9+ /300	1 125	
Amortissements 1 HARVESTLAB 3000 - 8804Z - JO	435	
Amortissements ANALAYSE CONSTITUANT MAIS - JD	84	
Amortissements ANALYSE CONSTITUANT LISIER - S	136	
Amortissements 1 CONSOLE UNIV+ ATRAC GS4240	111	
Amortissements 1 CONSOLE UNIVERSELLE GS4240	111	
Amortissements 1 MONITEUR SUPPLEMENTAIRE GENE	41	

Amortissements Pour le compte 2150000000	31 485	
Amortissements DENT DE DEROGAGE HS08 - WN102	8	
Amortissements PIC HYDRAULIQUE FXJ375	1	
Amortissements MINIPELLE HYUNDAI R25 + REMORQ	606	
Amortissements LEVE PALETTE FOURCHE 2T5 HY140	204	
Amortissements DENT DE DEROGAGE THIERS CAT	206	
Amortissements BENNE TP KRAMPE HP20	3 442	
Amortissements GUIDAIDE - OPTION ENGCON GPS	92	
Amortissements FOURCHES PALETTE POUR HY140	102	
Amortissements 1 GODET TER 19T-23T L.450MM PO	123	
Amortissements DENT DE DEROGAGE FK7PE	123	
Amortissements MINI PELLE CHENILLES CASE 8T 0	10 732	
Amortissements GODET TER 8T 300MM POUR SK75	79	
Amortissements DENT DE DEROGAGE 8T POUR SK75	104	
Amortissements PORTE ENGIN FAYMONVILLE GE-878	26 843	
Amortissements CUVE DE RAVITAILLEMENT 400L	18	
Amortissements 1 KIT GUIDAGE GPS PELLE	2 703	
Amortissements 3 CUVE DE RAVITAILLEMENT 450L	228	
Amortissements 1 CUVE DE RAVITAILLEMENT 450L	108	
Amortissements GODET L600 POUR K230	571	
Amortissements 1 CUVE NOMADE 1000L ACIER	376	
Amortissements LASER DOUBLE PENTE + TREPIERD	518	
Amortissements GUIDAIDE EQUIPEMENT GPS K260	4 900	
Amortissements 2 CUVES DE RAVITAILLEMENT 450L	173	
Amortissements 1 CUVE DE RAVITAILLEMENT 450L	67	
Amortissements HYUNDAI 170 A CR TRIPARTIE +	26 368	
Amortissements 1 GODET 1500MM 1800L POUR SK35	1 965	
Amortissements EQUIPEMENT GPS K230-4	3 647	
Amortissements PELLE A PNEUS SANY 155W - BALL	20 035	
Amortissements 1 GODET MAGSI 100 CM POUR SANY	210	
Amortissements MINI PELLE WN 5T + 1 DENT RIPP	4 998	
Amortissements 2 TABLIER PALETTE POUR PELLE S	262	
Amortissements TABLIER PORTE FOURCHE P/ K230	205	
Amortissements GODET TER 22T 450 MM POUR K230	232	
Amortissements CUVE NOMADE 300L - BLANCHARD	35	
Amortissements PELLE A PNEUS HY170 JE0043	11 174	
Amortissements Pour le compte 2151000000	2 118	
Amortissements NETTOYEUR KARCHER HD13/15-4	109	
Amortissements NETTOYEUR HP EAU FROIDE - OUES	67	
Amortissements 1 COMPRESSEUR PN140 JUROP 1000	405	
Amortissements 1 KARSHER HAUTE PRESSION HD 10	152	
Amortissements 1 CRIC COMPACT HYDRAULIQUE PNE	108	
Amortissements POSTE A SOUDER MAZE KEMPACT	214	
Amortissements Pour le compte 2154000000	43	
Amortissements BENNE SCHWARZMULLER GC-063-GT	4 658	
Amortissements REMORQUE TP MASTER THIEVIN 180	3 722	
Amortissements PORTE ENGIN TRAIINE GOURDON GD-	2 065	
RECLASS AMICALE DES POMPIERS MECENNAT		500
CESSION JCB 210		38 000
REPRISE TRACTEUR RENAULT REPRISE RENAULT CQ-630-ES		11 000
SOFIMAT - REPRISE CESSION JD 7550 + BEC 360		70 000
Fact. 2207061 GLOBAL BUS CESSION HY140 DE 2011		12 000
SOFIMAT - REPRISE JD6175R REPRISE JD6175R EC659HY		45 000

FIMAGRI CESSION ENSILEUSE CLAAS JAGUAR	75 000
FIMAGRI CESSION ROUND ROLLANT 455 UNIW	25 000
Fact. 22012253 SOFIMAT Ok 22.9 CESSION BEC KEMPER 460 PLUS	78 000
Fact. 22012255 LOAEC CESSION ENFOUISSEUR PICHON EL6	12 000
Fact. 22012258 LE DOYEN D CESSION BEC A MAIS JD 608C	30 000
FIMAGRI REPRISE ROTAVATOR HOWARD	5 500
Fact. 22012319 LE CALVEZ CESISON TRACTEUR JD 8345 R	150 000
Fact. 22012322 JOUAN CHRI CESSION SEMOIR A MAIS KUHN	9 800
Fact. 2302033 JRS MARINE CESSION 8X4 SCANIA CW-666-BP	34 000
Fact. 22012453 DE TREVERR CESSION ENFOUISSEUR PICHON EL6	9 000
Fact. 2304001 PROFIL PLUS CESSION BOXER DZ-015-MM	22 000
Fact. 2304005 BALLE EQUIP CESSION PELLE JCB 5T	23 000
CLAAS - LCR REPRISE SEMOIR LEMKEN SAPHIR 9	20 000
CLAAS - LCR CESSION MOIS BAT JD9640 + COUP	60 000
LOCHOU CHATEAUNEUF CESSION FAUCHEUSE KRONE R320CV	4 000
MMA - INDEMNITE DESTRUCTION DESTRUCTION BERLINGO GE-973-YX	10 533
Fact. 2307001 BLANCHARD T CESSION TRAX	20 000
Amortissements SUBVENTION ENFOUISSEUR VREDO	871
Amortissements SUBVENTION BINEUSE	1 034
Amortissements SUBVENTION TONNE KUMM - REGION	3 817
Cession 2150000000-209-BEC KEMPER 460	13 029
Amortissements MINI PELLE KUBOTA + REMORQUE	1 131
Amortissements REMORQUE BENNE MONOCOQUE ROLLA	1 820
Amortissements REMORQUE BENNE MONOCOQUE ROLLA	670
Amortissements COMBINE SEMIS AMAZONE KG300 OD	1 817
Amortissements MOISSONEUSE JD T660HM SOFIMAT	12 100
Amortissements REMORQUE MONO COQUE ROLLAND RS	1 073
Amortissements EPANDEUR PICHON MUCK MASTER M2	2 555
Amortissements EPANDEUR PICHON MUCK MASTER M2	2 397
Amortissements TRACTEUR JD 8345R	27 256
Amortissements TONNE A LISIER PICHON 22700 LI	12 565
Amortissements CUEILLEUR FIMAGRI	3 584
Amortissements PRESSE A BALLE - MASSEY FERGU	1 618
Amortissements MAPAGRI - POMPE MEGAMIX D150 9	688
Amortissements CHARGEUSE JCB TM 420	3 301
Amortissements TRACTEUR JONH DEERE 6230R	2 528
Amortissements CONSOLE GPS + ACTIVATION AUTOT	2 208
Amortissements VREDO - ENFOUISSEUR	598
Amortissements SEMOIR MASCHIO MAGA MTR 8 RANG	1 203
Amortissements ANDAINEUR KUHN 950 211961 FX-0	394
Amortissements COMPRESSEUR TELECONFLAGE MASSE	72
Amortissements PLAQUE VIBRANTE SIMEX POUR PEL	227
Amortissements 1 BRH EPIROC MB750 - DEQ200343	20
Amortissements 1 GODET TER 15T 800MM	146
Amortissements BALAYEUSE 2M80 AERO SEEP280	281
Amortissements REMORQUE JOSKIN KTP2250 N°1 -	1 700
Amortissements ODIC - REMORQUE JOSKIN KTP 225	1 700
Amortissements BROYEUR POUR SK260	1 853
Amortissements LEVE PALETTE FOURCHE CW30S	60
Amortissements DENT DE DEROCAGE CW30 915F	75
Amortissements DENT DEROCAGE SK75 8T - BLANC	7
Amortissements PIC BRH FXJ375P - BLANCHARD	9
Amortissements GUIDAIDE - EQUIPEMENT GPS PELL	150

Amortissements CUVE DE RAVITAILLEMENT 450L -		6
Total	605 628	869 394

Désignation de l'entreprise SARL 2YJ
Numéro siret 50487265600013

Exercice du 01/07/2022 au 31/08/2023

DÉTAIL DU TABLEAU 2058A

RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	(ligne WQ)	
	TOTAL	

DÉDUCTIONS DIVERSES	(ligne XG)	
Déduction exceptionnelle investissement (immobilisations)		24 782
DEI CONTRATS		46 470
FRAIS ACQUISITION TITRES		3 555
	TOTAL	74 807

Désignation de l'entreprise SARL 2YJ
Numéro de siret 50487265600013

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice du 01/07/2022 au 31/08/2023

Désignations	Montant
RRR A OBTENIR/AVOIRS NON RECUS	4 746
CLIENTS FACTURE A ETABLIR	57 205
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	90 834
DIVERS - PRODUITS A RECEVOIR	11 572
INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	2 000
Total des produits à recevoir	166 357

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/07/2022 au 31/08/2023

Désignations	Montant
INTERETS COURUS	3 210
FOURN FACTURES NON PARVENUES	55 714
CLIENTS /AVOIRS A ETABL	26 761
DETTES POUR CONGES PAYES	61 849
CHARGES SOC / CONGES PAYES	10 747
ORG SOC CHARGES A PAYER	3 000
ETAT CHARGES A PAYER	22 838
CHARGES A PAYER EMPRUNTS	111
INTÉRÊTS COURUS À PAYER	767
INT COURUS SUR CONC BANC COUR	3 253
Total des charges à payer	188 250

50487265600013

Exercice du 01/07/2022 au 31/08/2023

Copyright Groupe ISA	(2023)	ISACOMPTA
----------------------	--------	-----------

50487265600013

Exercice du 01/07/2022 au 31/08/2023

282 759

Désignation de l'entreprise SARL 2YJ
Numéro de siret 50487265600013

DÉTAIL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

Exercice du 01/07/2022 au 31/08/2023

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Total des charges constatées d'avance			282 759		

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA

Désignation de l'entreprise SARL 2YJ
Numéro de siret 50487265600013

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice du 01/07/2022 au 31/08/2023

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Total des produits constatés d'avance					

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA

ANNEXE DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

ANNEXE À LA 2059 A

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

Nature des éléments cédés*	Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt*	Autres amortissements *	Valeur résiduelle*
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
MOISSONNEUSE-BATTEUSE JD 9	115 000		115 000		
COUPE REPLIABLE GERINGHOFF	20 000		20 000		
ENFOUISSEUR PICHON	13 500		13 500		
CUEILLEUR JOHN DEERE 608C	62 000		62 000		
TONDEUSE AUTOPORTEE JOHN D	2 500		2 500		
ELAGUEUSE A MAIN HUSQVARN	700		700		
FENDEUSE 18 TONNES SUIRE	1 869		1 869		
ENSILEUSE AUTOMOTRICE JD 75	2 150		2 150		
RECOLTEUR JD 360 - 57000 €	570		570		
TRACTEUR JD 8345R	220 000		220 000		
FAUCHEUSE KRONE 320 CV MO	14 000		14 000		
TRACTEUR JOHN DEERE 6175R	83 780		64 185		19 595
BEC KEMPER 460 PLUS 0257KM	86 500		35 952		50 548
TRACTEUR RENAULT ARES CG6	10 000		9		9 991
ENSILEUSE CLAAS JAGUAR 870 -	75 000		42		74 958
ROUND ENRUBANNEUR ROLLA	25 000		14		24 986
ROTAVATOR R600SS 305 HOWAR	2 000		1		1 999
SEMOIR A MAIS KUHN MAXIMA 2	9 800		5		9 795
HERSE ZIRKON 12/300 + SEMOIR L	19 000		2 269		16 731
TONNE A LISIER 24500L PICHON	20 070		20 070		
PELLE A CHENILLE JCB 210 (2014	70 000		30 861		39 139
PELLE HYUNDA 140W-9 - 2011 - V	42 000		21 863		20 137
TRACKS CATERPILLAR 963C - 20	36 000		24 800		11 200
MINI PELLE JCB 51 R MAZE	16 000		2 080		13 920
8X4S1 SCANIA (2008) CW-666-BP	35 000		25 822		9 178
PEUGEOT BOXER ATELIER (2016)	18 000		13 510		4 490
CADDY VAN VW (2007) CG-573-G	1 500		1 500		
CITROEN BERLINGO GE-973-YX 1	12 742		6 147		6 595
Total	1 014 681		701 419		313 261

ANNEXE DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

ANNEXE À LA 2059 A

B - DÉTERMINATION DES PLUS-VALUES ET MOINS-VALUES RÉALISÉES

Nature des éléments cédés	Valeur résiduelle (6)	Prix de vente* (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins- value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxables à 16,5 %
					16,5 %	15 % ou 16 %	0 %	
MOISSONNEUSE-BA		60 000	60 000	60 000				
COUPE REPLIABLE G								
ENFOUISSEUR PICH		9 000	9 000	9 000				
CUEILLEUR JOHN D		30 000	30 000	30 000				
TONDEUSE AUTOPO								
ELAGUEUSE A MAIN								
FENDEUSE 18 TONN								
ENSILEUSE AUTOM		70 000	70 000	70 000				
RECOLTEUR JD 360 -								
TRACTEUR JD 8345R		150 000	150 000	150 000				
FAUCHEUSE KRONE		4 000	4 000	4 000				
TRACTEUR JOHN DE	19 595	45 000	25 405	25 405				
BEC KEMPER 460 PL	50 548	78 000	27 452	27 452				
TRACTEUR RENAUL	9 991	11 000	1 009	1 009				
ENSILEUSE CLAAS J	74 958	75 000	42	42				
ROUND ENRUBANN	24 986	25 000	14	14				
ROTAVATOR R600SS	1 999	5 500	3 501	3 501				
SEMOIR A MAIS KU	9 795	9 800	5	5				
HERSE ZIRKON 12/3	16 731	20 000	3 269	3 269				
TONNE A LISIER 245		12 000	12 000	12 000				
PELLE A CHENILLE J	39 139	38 000	-1 139	-1 139				
PELLE HYUNDA 140	20 137	12 000	-8 137	-8 137				
TRACKS CATERPILL	11 200	20 000	8 800	8 800				
MINI PELLE JCB 51 R	13 920	23 000	9 080	9 080				
8X4S1 SCANIA (2008)	9 178	34 000	24 822	24 822				
PEUGEOT BOXER A	4 490	22 000	17 510	17 510				
CADDY VAN VW (20								
CITROEN BERLINGO	6 595	10 533	3 938	3 938				
Total	313 261	763 833	450 572	450 572				

Déduction exceptionnelle en faveur de l'investissement - Immobilisations

Exercice du 01/07/2022 au 31/08/2023

Immobilisations			Déduction exceptionnelle en faveur de l'investissement					
N° de compte N° d'ordre - Subd.	Libellé Dt. cession	Val. d'origine Dt. acquisit.	Durée Dt. d'amort.	Mt d'origine Taux DEI	Mt antérieur	Mt DEI début	Mt de l'exercice	Mt fin de l'exercice
215000000 92	MINI PELLE KUBOTA + REM	25 000 25/10/15	7,00 01/10/15	10 000 40	9 630	370	370	0
215000000 117	COMBINE SEMIS AMAZONE K	36 000 20/10/16	6,00 01/10/16	14 400 40	13 807	593	593	0
215000000 120	MOISSONEUSE JD T660HM S	237 277 28/12/16	7,00 01/12/16	94 911 40	75 741	19 170	15 818	3 352
215000000 134	EPANDEUR PICHON MUCK M	60 000 24/03/17	7,00 01/03/17	24 000 40	18 297	5 703	4 000	1 703
215000000 136	EPANDEUR PICHON MUCK M	60 000 14/04/17	7,00 01/04/17	24 000 40	18 011	5 989	4 000	1 989
Total des immobilisations à la DEI				167 311	135 484	31 826	24 782	7 045
Total des immobilisations hors cession à la DEI				167 311	135 484	31 826	24 782	7 045

Désignation de l'entreprise SARL 2YJ
Numéro de siret 50487265600013

Exercice du 01/07/2022 au 31/08/2023

DEDUC EXCEPTIONNELLE EN FAVEUR DE L'INVESTISSEMENT

numéro et libellé	montant origine	montant antérieur	montant début ex	montant de l'exercice	montant fin de l'exercice
CB KOBELCO 188000 € 20/11/2020 5 ans tau	112 800,00	37 518,00	75 282,00	26 320,00	46 262,00
CB PELLE 201500€ 29/06/2021 7 ans taux 60	120 900,00	18 691,00	102 209,00	20 150,00	82 059,00
TOTAL	233 700,00	56 209,00	177 491,00	46 470,00	128 321,00

COMPTES ANNUELS

SAS SAS RONVEL

KERVIZOUARN

29260 PLOUDANIEL

Exercice clos le : 31 août 2023

APE : 0161Z

SIRET : 38111979100014

OUEST CONSEILS BREST

6 RUE JACQUES DAGUERRE - CS 50127

29803 BREST CEDEX 9

Téléphone : 02 98 44 25 32 - Télécopie : 02 98 46 43 34

BILAN ACTIF

SAS SAS RONVEL

Du 01/07/2022 au 31/08/2023

ACTIF

	Valeurs au 31/08/23		% de	Valeurs au	% de
	Val. Brutes	Amort. & dépr	l'actif	30/06/22	l'actif
Capital souscrit non appelé					
ACTIF IMMOBILISÉ					
Immobilisations incorporelles			1		1
Frais d'établissement					
Frais de développement					
Concessions, brevets et droits similaires					
Fonds commercial (1)	7 600		7 600	7 600	
Autres immobilisations incorporelles					
Immobilisations incorporelles en cours					
Avances et acomptes			3		24
Immobilisations corporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations tech., matériel & outillages	2 810 032	2 784 491	25 541	208 768	
Autres immobilisations corporelles	3 336	3 336			
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
Immobilisations financières (2)					
Participations	1 826		1 826	1 791	
Créances rattachées à des participations					
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	2 822 794	2 787 827	34 967	4	218 159
ACTIF CIRCULANT					
Stocks et en-cours					
Matières premières et autres appro					
En-cours de production (biens et services)					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances			84		68
Clients (3)	30 036		30 036	77 192	
Clients douteux, litigieux (3)		14 709	-14 709	-65 074	
Clients factures à établir (3)					
Personnel et comptes rattachés (3)					
Créances fiscales et sociales (3)	915		915	3 726	
Groupe et associés (3)	705 699		705 699	550 217	
Débiteurs divers (3)				17 817	
Capital souscrit - appelé non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Actions propres					
Autres titres					
Instruments de trésorerie					
Disponibilités	105 396		105 396	57 990	7
Charges constatées d'avance (3)					
TOTAL ACTIF CIRCULANT	842 046	14 709	827 336	96	641 868
Charges à répartir sur plusieurs exercices					
Primes de remboursement des emprunts					
Ecarts de conversion actif					
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	3 664 839	2 802 537	862 303	100	860 026

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN PASSIF

SAS SAS RONVEL

Du 01/07/2022 au 31/08/2023

PASSIF

	Valeurs au 31/08/23	% du passif	Valeurs au 30/06/22	% du passif
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 8 575)	8 575	1	8 575	1
Primes d'émission, de fusion, d'apport	19 060	2	19 060	2
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves		47		30
Réserve légale	858		858	
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	403 971		254 891	
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	190 593	22	149 080	17
SITUATION NETTE	623 057	72	432 465	50
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	623 057	72	432 465	50
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	195 610	23	317 423	37
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs	1 104		102	
Fournisseurs, factures non parvenues	2 155		1 332	
Dettes fiscales et sociales	40 376	5	108 705	13
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	239 245	28	427 562	50
Écarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	862 303	100	860 026	100
(1) Dont à plus d'un an				
(1) Dont à moins d'un an	102 434		204 065	
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques	136 811		223 496	
(3) Dont emprunts participatifs				

BILAN ACTIF DÉTAILLÉ

SAS SAS RONVEL

Du 01/07/2022 au 31/08/2023

ACTIF	Valeurs nettes au 31/08/23	Valeurs nettes au 30/06/22	Variation en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial	7 600,00	7 600,00		
207000000 FONDS COMMERCIAL	7 600,00	7 600,00		
Immobilisations corporelles				
Installations tech., matériel et outillages indus.	25 540,56	208 767,56	-183 227,00	-87,77
215400000 MATERIEL INDUSTRIEL	2 810 031,61	3 246 131,61	-436 100,00	-13,43
281540000 AMORT MATERIEL INDUSTRIEL	-2 784 491,05	-3 037 364,05	252 873,00	8,33
Autres immobilisations corporelles				
218200000 MATERIEL DE TRANSPORT	3 336,12	3 336,12		
281820000 AMORT MATERIEL TRANSPORT	-3 336,12	-3 336,12		
Immobilisations financières (2)				
Participations	1 826,00	1 791,00	35,00	1,95
261000000 TITRES DE PARTICIPATION	1 826,00	1 791,00	35,00	1,95
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	34 966,56	218 158,56	-183 192,00	-83,97
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances (3)				
Clients (3)	30 035,88	77 191,97	-47 156,09	-61,09
Provisions pour dépréciations des clients	-14 709,49	-65 074,13	50 364,64	77,40
Créances fiscales et sociales (3)	914,70	3 725,92	-2 811,22	-75,45
Groupe et associés (3)	705 699,44	550 216,92	155 482,52	28,26
Débiteurs divers (3)		17 816,95	-17 816,95	-100,00
Disponibilités	105 395,68	57 990,10	47 405,58	81,75
512101000 CREDIT AGRICOLE	105 395,68	57 990,10	47 405,58	81,75
TOTAL ACTIF CIRCULANT	827 336,21	641 867,73	185 468,48	28,90
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	862 302,77	860 026,29	2 276,48	0,26

BILAN PASSIF DÉTAILLÉ

SAS SAS RONVEL

Du 01/07/2022 au 31/08/2023

PASSIF	Valeurs au 31/08/23	Valeurs au 30/06/22	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 8 575,45)	8 575,45	8 575,45		
1013000000 CAPITAL SOUSCRIT APPELE VERSE	8 575,45	8 575,45		
Primes d'émission, de fusion, d'apport	19 060,00	19 060,00		
1041000000 PRIMES D'EMISSION	19 060,00	19 060,00		
Réserves				
Réserve légale	858,25	858,25		
1061000000 RESERVE LEGALE	858,25	858,25		
Autres réserves	403 971,06	254 891,32	149 079,74	58,49
1068000000 AUTRES RESERVES	403 971,06	254 891,32	149 079,74	58,49
Résultat de l'exercice (bénéfice/perte)	190 592,68	149 079,74	41 512,94	27,85
SITUATION NETTE	623 057,44	432 464,76	190 592,68	44,07
TOTAL CAPITAUX PROPRES	623 057,44	432 464,76	190 592,68	44,07
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Empr. et dettes aup. des établiss.crédit (2)	195 610,11	317 422,83	-121 812,72	-38,38
1640088200 PRET N°882 145K€ 04/20 - 03/25	46 663,80	80 601,35	-33 937,55	-42,11
1640210000 PRET 021 200 K€ 2/18-12/25	87 422,69	115 988,47	-28 565,78	-24,63
1642080700 PRET N° 807 180K€ 10/17 01/25	52 881,25	78 879,54	-25 998,29	-32,96
1642120000 EMPRUNT N°212 60K€ 03/19-02/24	6 148,20	20 364,29	-14 216,09	-69,81
1646010000 PRET CA N°601 80K€ 9/18-9/23	1 345,88	20 142,73	-18 796,85	-93,32
1688400000 SUR EMP AUPRES ETS DE CREDIT	1 048,29	1 127,20	-78,91	-7,00
5186000000 INTÉRÊTS COURUS À PAYER	100,00	319,25	-219,25	-68,68
Fournisseurs	1 104,00	102,00	1 002,00	982,35
Fournisseurs, factures non parvenues	2 155,22	1 331,86	823,36	61,82
Dettes fiscales et sociales	40 376,00	108 704,84	-68 328,84	-62,86
TOTAL DETTES	239 245,33	427 561,53	-188 316,20	-44,04
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	862 302,77	860 026,29	2 276,48	0,26
(1) Dont à plus d'un an	102 434,16	204 065,41		
(1) Dont à moins d'un an	136 811,17	223 496,09		

OUEST CONSEILS

EXPERTISE COMPTABLE & AUDIT

Yves BRUN
Dominique DENIEL
Frédérique DENIEL-HOSTIOU

Laetitia GUILLEMOT
Paul GUILLOU
Pierre-Yves LE CORRE
Florent MICHEL

Odile RICOULT
Mikael ROCUET
François RODRIGUEZ
Michel JAOUEN

Jean Baptiste Gouttenoire
Philippe Vattier
Anaig Barzic
Christophe Giot

Experts-Comptables
Commissaires aux comptes

SAS RONVEL
Kervizouarn
29260 PLOUDANIEL

COMPTES ANNUELS AU 31/08/2023
Exercice du 01/07/2022 au 31/08/2023

www.ouestconseils.bzh 

OUEST CONSEILS QUIMPER 3 allée François Bazin - CS 23023 - 29334 Quimper Cedex - Tél 02 98 90 00 29 - Fax 02 98 52 14 78 - Email : contactquimper@ouestconseils.fr
Ouest Conseils Audit - S.A. au capital de 1 257 400 € - R.C.S. QUIMPER 377 180 195 - Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre du Conseil Régional de Bretagne
Société de commissariat aux comptes membre de la Compagnie Régionale de Rennes

BREST - QUIMPER - LORIENT - AURAY - VANNES - MUZILLAC



SOMMAIRE

SAS RONVEL

Du 01/07/2022 au 31/08/2023

COMPTES ANNUELS	3
Attestation	4
Bilan - Actif	5
Bilan - Passif	6
Compte de résultat synthétique	7
Compte de résultat synthétique	8
ANNEXE COMPTABLE	9
Annexe des comptes annuels	10
DETAIL DES COMPTES	13
Bilan - Actif détaillé	14
Bilan - Passif détaillé	15
Compte de résultat détaillé	16
ETATS DE GESTION	18
Capacité d'autofinancement	19
Tableau de financement	20
Soldes Intermédiaires de Gestion	21
Soldes Intermédiaires de Gestion détaillés	22
IMPRIMES FISCAUX	24
Réal Normal	25

COMPTES ANNUELS

ATTESTATION

SAS RONVEL

Du 01/07/2022 au 31/08/2023

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels qui a été réalisée pour le compte de :

SAS RONVEL

Pour l'exercice du 01/07/2022 au 31/08/2023

et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Ces comptes annuels sont joints à la présente attestation, ils sont paginés conformément au sommaire figurant en tête du présent document, ils se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	862 303 €
Chiffre d'affaires	135 000 €
Résultat net comptable	190 593 €

Fait à Brest,
Le 15/12/2023.

Michel JAOUEN,
Expert-comptable.

BILAN - ACTIF

SAS RONVEL

Du 01/07/2022 au 31/08/2023

ACTIF	Valeurs nettes au 31/08/23	Valeurs nettes au 30/06/22	Variation	
			en valeur	en %
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires				
Fonds commercial (1)	7 600	7 600		
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations tech., matériel et outillag. indus	25 541	208 768	-183 227	-88
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations	1 826	1 791	35	2
Créances rattachées à des participations				
Titres immobilisés/activité de portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	34 967	218 159	-183 192	-84
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients (3)	30 036	77 192	-47 156	-61
Clients douteux, litigieux (3)				
Provisions pour dépréciations des clients	-14 709	-65 074	50 365	77
Personnel et comptes rattachés (3)				
Créances fiscales et sociales (3)	915	3 726	-2 811	-75
Autres créances (3)				
Groupe et associés (3)	705 699	550 217	155 483	28
Débiteurs divers (3)		17 817	-17 817	-100
Capital souscrit - appelé non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	105 396	57 990	47 406	82
Charges constatées d'avance(3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	827 336	641 868	185 468	29
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes remboursement des emprunts				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	862 303	860 026	2 276	

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an (brut)

(3) Dont à plus d'un an (brut)

BILAN - PASSIF

SAS RONVEL

Du 01/07/2022 au 31/08/2023

PASSIF	Valeurs au 31/08/23	Valeurs au 30/06/22	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 8 575)	8 575	8 575		
Primes d'émission, de fusion, d'apport	19 060	19 060		
Écarts de réévaluation				
Écart d'équivalence				
Réserves				
Réserve légale	858	858		
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves	403 971	254 891	149 080	58
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	190 593	149 080	41 513	28
SITUATION NETTE	623 057	432 465	190 593	44
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL CAPITAUX PROPRES	623 057	432 465	190 593	44
AUTRES FONDS PROPRES				
Produit des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Empr. et dettes aup. des établiss. de crédit (2)	195 610	317 423	-121 813	-38
Emprunts et dettes financières diverses (3)				
Avances et acptes recus sur cdes en cours				
Fournisseurs	1 104	102	1 002	982
Fournisseurs, factures non parvenues	2 155	1 332	823	62
Dettes fiscales et sociales	40 376	108 705	-68 329	-63
Dettes immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL DETTES	239 245	427 562	-188 316	-44
Ecarts de conversion passif				
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	862 303	860 026	2 276	
(1) Dont à plus d'un an	102 434	204 065		
(1) Dont à moins d'un an	136 811	223 496		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes crédit. de banques				
(3) Dont emprunts participatifs				

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SAS RONVEL

Du 01/07/2022 au 31/08/2023

	Du 01/07/22 Au 31/08/23	% CA	Du 01/07/21 Au 30/06/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises						
Production vendue (biens et services)	135 000	100	380 004	100	-245 004	-64
Montant net du chiffre d'affaires	135 000	100	380 004	100	-245 004	-64
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	87 781	65	62 755	17	25 026	40
Autres produits	3		3			-13
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	222 784	165	442 762	117	-219 978	-50
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises						
Variation de stocks						
Achats de matières premières et autres approvisionnements			3 676	1	-3 676	-100
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	53 478	40	47 658	13	5 820	12
Impôts, taxes et versements assimilés	653		4 451	1	-3 797	-85
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dot. aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dot. aux amorts	164 848	122	254 906	67	-90 058	-35
Sur immobilisations : dot. aux dépréc.						
Sur actif circulant : dot. aux dépréc.						
Dotations aux provisions						
Autres charges	2		2			-18
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	218 982	162	310 693	82	-91 712	-30
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	3 803	3	132 069	35	-128 267	-97
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice ou perte transférée						
Perte ou bénéfice transféré						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE

SAS RONVEL

Du 01/07/2022 au 31/08/2023

	Du 01/07/22 Au 31/08/23	% CA	Du 01/07/21 Au 30/06/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits financiers						
De participation (3)						
Autres valeurs mob. créances d'actif immo. (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)	36 519	27	233		36 286	
Reprises sur prov., dépréciations, transferts						
Différences positives de change						
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	36 519	27	233		36 286	
Charges financières						
Dot. amortissements, dépréc., prov.						
Intérêts et charges assimilées (4)	6 283	5	6 642	2	-359	-5
Différences négatives de change						
Charges sur cession de valeurs mobilières de placement						
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	6 283	5	6 642	2	-359	-5
RÉSULTAT FINANCIER	30 235	22	-6 410	-2	36 645	572
RÉSULTAT COURANT avant impôts	34 038	25	125 659	33	-91 622	-73
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	53				53	
Sur opérations en capital	231 800	172	49 917	13	181 883	364
Reprises sur provisions, dépréciations, transfert de charges						
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	231 853	172	49 917	13	181 936	364
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion			551		-551	-100
Sur opérations en capital	18 379	14	1 702		16 677	980
Dot. amortissements, dépréciations, prov.						
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	18 379	14	2 253	1	16 125	716
RESULTAT EXCEPTIONNEL	213 474	158	47 663	13	165 811	348
Participation des salariés aux résultats						
Impôt sur les bénéfices	56 919	42	24 243	6	32 676	135
TOTAL DES PRODUITS	491 155	364	492 912	130	-1 757	
TOTAL DES CHARGES	300 563	223	343 832	90	-43 270	-13
Bénéfice ou Perte	190 593	141	149 080	39	41 513	28

(3) Dont produits concernant les entités liées

(4) Dont intérêts concernant les entités liées

ANNEXE COMPTABLE

SOMMAIRE ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS RONVEL

Du 01/07/2022 au 31/08/2023

Annexes au Bilan et au Compte de Résultat

MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX IMMOBILISATIONS
MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX AMORTISSEMENTS
MOUVEMENT DES DÉPRÉCIATIONS, PROVISIONS
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES
ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES
ENGAGEMENTS DE RETRAITE ET INDEMNITÉS ASSIMILÉS
MONTANT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS, LES ENGAGEMENTS DE CRÉDIT-BAIL AINSI QUE LES GARANTIES REÇUES ET/OU DONNÉES
COMMENTAIRES

Informations		
Produites	Non produites	
	NS	NA
O		
O		
O		
O		
O		

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS RONVEL

Du 01/07/2022 au 31/08/2023

Règlement CRC n° 14-03

IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Adresse	SAS RONVEL Kervizouarn 29260 PLOUDANIEL	N° Siret	38111979100014
Activité (s) exercée (s)	Activités de soutien aux cultures		

MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX IMMOBILISATIONS

Immobilisations	V. brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	V. brute à la clôture de l'exercice
Frais d'établissement, de recherche, dévelop. Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles	7 600			7 600
Total des immobilisations incorporelles	7 600			7 600
Terrains Constructions Installations techniques, matériels & outillages Installations générales agencements divers Matériel de transport Autres immobilisations corporelles	3 246 132 3 336		436 100	2 810 032 3 336
Total des immobilisations corporelles	3 249 468		436 100	2 813 368
Immobilisations financières	1 791	35		1 826
TOTAL GÉNÉRAL	3 258 859	35	436 100	2 822 794

MOUVEMENT DES POSTES DES COMPTES RELATIFS AUX AMORTISSEMENTS

Amortissements	Durée	Montant début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Montant fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles					
Total des immobilisations incorporelles					
Terrains Constructions Inst. techniques, matériels & out. Inst. générales agenc. divers Matériel de transport Autres immobilisations corporelles		3 037 364 3 336	164 848	417 721	2 784 491 3 336
Total des immobilisations corporelles		3 040 700	164 848	417 721	2 787 827
TOTAL GÉNÉRAL		3 040 700	164 848	417 721	2 787 827

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

SAS RONVEL

Du 01/07/2022 au 31/08/2023

ETAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

Créances	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances de l'actif circulant	736 650	736 650	
Charges constatées d'avance			
TOTAL GÉNÉRAL	736 650	736 650	

ETAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

Dettes	Montant brut	Echéance à un an au plus	Echéance à plus d'un an et 5 ans au plus	Echéance à plus de 5 ans
Emprunts et dettes assimilées	195 610	93 176	102 434	
Fournisseurs et comptes rattachés	3 259	3 259		
Autres dettes	40 376	40 376		
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	239 245	136 811	102 434	

MONTANT DES ENGAGEMENTS FINANCIERS, LES ENGAGEMENTS DE CRÉDIT-BAIL AINSI QUE LES GARANTIES REÇUES ET / OU DONNÉES

Nature de l'engagement	Montant de l'engagement restant à la clôture de l'exercice
Autres engagements donnés	3 042

DETAIL DES COMPTES

BILAN - ACTIF DÉTAILLÉ

SAS RONVEL

Du 01/07/2022 au 31/08/2023

ACTIF	Valeurs nettes au 31/08/23	Valeurs nettes au 30/06/22	Variation	
			en valeur	en %
ACTIF IMMOBILISÉ				
Immobilisations incorporelles				
Fonds commercial	7 600	7 600		
<i>Fonds commercial</i>	7 600	7 600		
Immobilisations corporelles				
Installations tech., matériel et outillages indus.	25 541	208 768	-183 227	-88
<i>Matériel industriel</i>	2 810 032	3 246 132	-436 100	-13
<i>Amort matériel industriel</i>	-2 784 491	-3 037 364	252 873	8
Autres immobilisations corporelles				
<i>Matériel de transport</i>	3 336	3 336		
<i>Amort matériel transport</i>	-3 336	-3 336		
Immobilisations financières (2)				
Participations	1 826	1 791	35	2
<i>Titres de participation</i>	1 826	1 791	35	2
TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ	34 967	218 159	-183 192	-84
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances (3)				
Clients (3)	30 036	77 192	-47 156	-61
Provisions pour dépréciations des clients	-14 709	-65 074	50 365	77
Créances fiscales et sociales (3)	915	3 726	-2 811	-75
Groupe et associés (3)	705 699	550 217	155 483	28
Débiteurs divers (3)		17 817	-17 817	-100
Disponibilités	105 396	57 990	47 406	82
<i>Credit agricole</i>	105 396	57 990	47 406	82
TOTAL ACTIF CIRCULANT	827 336	641 868	185 468	29
TOTAL ACTIF GÉNÉRAL	862 303	860 026	2 276	

BILAN - PASSIF DÉTAILLÉ

SAS RONVEL

Du 01/07/2022 au 31/08/2023

PASSIF	Valeurs au 31/08/23	Valeurs au 30/06/22	Variation	
			en valeur	en %
CAPITAUX PROPRES				
Capital (dont versé : 8 575)	8 575	8 575		
Capital souscrit appelé verse	8 575	8 575		
Primes d'émission, de fusion, d'apport	19 060	19 060		
Primes d'émission	19 060	19 060		
Réserves				
Réserve légale	858	858		
Reserve legale	858	858		
Autres réserves	403 971	254 891	149 080	58
Autres reserves	403 971	254 891	149 080	58
Résultat de l'exercice (bénéfice/perte)	190 593	149 080	41 513	28
SITUATION NETTE	623 058	432 465	190 593	44
TOTAL CAPITAUX PROPRES	623 057	432 465	190 593	44
AUTRES FONDS PROPRES				
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES				
PROVISIONS				
TOTAL PROVISIONS				
DETTES (1)				
Empr. et dettes aup. des établiss.crédit (2)	195 610	317 423	-121 813	-38
Pret n°882 145k€ 04/20 - 03/25	46 664	80 601	-33 938	-42
Pret 021 200 k€ 2/18-12/25	87 423	115 988	-28 566	-25
Pret n° 807 180k€ 10/17 01/25	52 881	78 880	-25 998	-33
Emprunt n°212 60k€ 03/19-02/24	6 148	20 364	-14 216	-70
Pret ca n°601 80k€ 9/18-9/23	1 346	20 143	-18 797	-93
Sur emp aupres ets de credit	1 048	1 127	-79	-7
Intérêts courus à payer	100	319	-219	-69
Fournisseurs	1 104	102	1 002	982
Fournisseurs, factures non parvenues	2 155	1 332	823	62
Dettes fiscales et sociales	40 376	108 705	-68 329	-63
TOTAL DETTES	239 245	427 562	-188 316	-44
TOTAL PASSIF GÉNÉRAL	862 303	860 026	2 276	
(1) Dont à plus d'un an	102 434	204 065		
(1) Dont à moins d'un an	136 811	223 496		

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

SAS RONVEL

Du 01/07/2022 au 31/08/2023

	Du 01/07/22 Au 31/08/23	% CA	Du 01/07/21 Au 30/06/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Produits d'exploitation (1)						
Production vendue (biens et services)	135 000	100	380 004	100	-245 004	-64
Redevance loc gerance 20%	135 000	100	380 004	100	-245 004	-64
Montant net du chiffre d'affaires	135 000	100	380 004	100	-245 004	-64
Reprises sur prov. (amorts), transf. charges	87 781	65	62 755	17	25 027	40
Creances	50 365	37	12 883	3	37 482	291
Transferts rbst assurance	37 464	28	33 731	9	3 733	11
Transfert de charges	-47		16 141	4	-16 187	-100
Autres produits	3		3			-13
Prod divers de gest courante	3		3			-13
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	222 784	165	442 762	117	-219 978	-50
Charges d'exploitation (2)						
Achats de mat. premières et autres appro.			3 676	1	-3 676	-100
Achats stocks mat pre & fourn			3 676	1	-3 676	-100
Autres achats et charges externes	53 478	40	47 658	13	5 820	12
Gaz oxygene			132		-132	-100
Locations immobilières	10 069	7	8 241	2	1 828	22
Entretien repar s/biens immob			59		-59	-100
Entretien rep. voitures			125		-125	-100
Maintenance			145		-145	-100
Primes d'assurances	37 464	28	33 731	9	3 733	11
Honoraires	3 710	3	3 500	1	210	6
Honoraires avocats	1 180	1	800		380	48
Frais d'actes & contentieux	65		70		-5	-7
Frais postaux & telecommunicat			6		-6	-100
Services bancaire	990	1	561		429	76
Concours divers (cotisations)			288		-288	-100
Impôts, taxes et versements assimilés	653		4 451	1	-3 797	-85
Cet-cotisation fonciere entrep	333		483		-149	-31
Cet-cotisation val ajoutée ent	320		3 968	1	-3 648	-92
Dot. aux amortissements et dépréc.						
Sur immobilisations : dot. aux amortis	164 848	122	254 906	67	-90 058	-35
Dot amort matériel eta	164 848	122	254 369	67	-89 520	-35
Dot amort matériel de transp			538		-538	-100
Autres charges	2		2			-18
Charges div-gestion courante	2		2			-18
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	218 982	162	310 693	82	-91 712	-30
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	3 803	3	132 069	35	-128 267	-97
Quotes-parts résultat sur op. faites en commun						
Produits financiers						
Autres intérêts et produits assimilés	36 519	27	233		36 286	
Revenus des val mob de placem	36		16		20	124
Autres produits financiers	36 483	27	217		36 266	
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	36 519	27	233		36 286	
Charges financières						

COMPTE DE RÉSULTAT DÉTAILLÉ

SAS RONVEL

Du 01/07/2022 au 31/08/2023

	Du 01/07/22 Au 31/08/23	% CA	Du 01/07/21 Au 30/06/22	% CA	Variation	
					en valeur	en %
Intérêts et charges assimilées	6 283	5	6 642	5	-359	-5
<i>Interet des emprunts & dettes</i>	6 283	5	6 642	5	-359	-5
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES	6 283	5	6 642	5	-359	-5
RÉSULTAT FINANCIER	30 235	22	-6 410	-2	36 645	572
RÉSULTAT COURANT	34 038	25	125 659	33	-91 622	-73
Produits exceptionnels						
Sur opérations de gestion	53				53	
<i>Produits except exo antérieurs</i>	53				53	
Sur opérations en capital	231 800	172	49 917	13	181 883	364
<i>Produit cession ht 20%</i>	231 800	172	49 917	13	181 883	364
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	231 853	172	49 917	13	181 936	364
Charges exceptionnelles						
Sur opérations de gestion			551		-551	-100
<i>Ch except sur exo antérieurs</i>			551		-551	-100
Sur opérations en capital	18 379	14	1 702		16 677	980
<i>Vcn du matériel</i>	18 379	14			18 379	
<i>Vnc des immos corporelles</i>			1 702		-1 702	-100
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	18 379	14	2 253	1	16 125	716
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	213 474	158	47 663	13	165 811	348
Impôt sur les bénéfices	56 919	42	24 243	6	32 676	135
<i>Impots sur les benefices</i>	56 919	42	24 243	6	32 676	135
TOTAL DES PRODUITS	491 155	364	492 912	130	-1 757	
TOTAL DES CHARGES	300 563	223	343 832	90	-43 270	-13
Bénéfice ou Perte	190 593	141	149 080	39	41 513	28

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

53

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

551

ETATS DE GESTION

CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT

SAS RONVEL

Du 01/07/2022 au 31/08/2023

	Valeur au 31/08/23	Valeur au 30/06/22
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	80 869	324 219
+ Transferts de charges d'exploitation	37 417	49 872
+ Autres produits d'exploitation	3	3
- Autres charges d'exploitation	2	2
+ Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
+ Produits financiers	36 519	233
- Reprises sur Provisions financières		
- Charges financières	6 283	6 642
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions financières		
+ Produits exceptionnels	231 853	49 917
- Produits des cessions d'éléments d'actif	231 800	49 917
- Subventions d'investissement rapportées au résultat		
- Reprises sur dépréciations ou provisions exceptionnelles		
- Charges exceptionnelles	18 379	2 253
+ Valeur comptable des immobilisations cédées	18 379	1 702
+ Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions exceptionnelles		
- Participation des salariés aux résultats d'entreprise		
- Impôts sur les bénéfices	56 919	24 243
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	91 655	342 888
- Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	164 848	254 906
+ Reprises sur amortissements et provisions	50 365	12 883
+ Résultat sur cessions d'éléments d'actif immobilisés	213 421	48 215
+ Subventions d'investissement rapportées au résultat		
RÉSULTAT NET COMPTABLE	190 593	149 080

TABLEAU DE FINANCEMENT

SAS RONVEL

Du 01/07/2022 au 31/08/2023

Distributions mises en paiement au cours de l'exercice		Capacité d'autofinancement	91 655
		= CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	91 655
Acquisitions d'immobilisations		Cessions d'immobilisations	
Immobilisations incorporelles		Immobilisations incorporelles	
Immobilisations corporelles		Immobilisations corporelles	231 800
Immobilisations financières	35	Immobilisations financières	
Prélèvements des comptes courants	155 483	Apports comptes courants	
Diminution des capitaux propres		Augmentation des capitaux propres	
		Subvention investissement	
Emprunts remboursés (capital)	121 515	Emprunts réalisés	
TOTAL EMPLOIS	277 032	TOTAL RESSOURCES	323 455

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL

diff. entre les cpts permanents et les actifs immobilisés

a augmenté de 46 423

Augmentation actif circulant		Diminution actif circulant	67 784
Diminution dettes	66 723	Augmentation dettes	
TOTAL	66 723	TOTAL	67 784

VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT

diff. entre l'actif renouvelé souvent et les dettes non fin.

a diminué de 1 062

Augmentation de la trésorerie	47 484	Diminution de la trésorerie	
-------------------------------	--------	-----------------------------	--

VARIATION DE TRÉSORERIE

(= Fonds de roulement - besoin en fonds de roulement)

a augmenté de 47 484

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION

SAS RONVEL

Du 01/07/2022 au 31/08/2023

	Du 01/07/22 Au 31/08/23	en %	Du 01/07/21 Au 30/06/22	en %	Variation	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	135 000	100	380 004	100	-245 004	-64
Ventes de marchandises - Coût d'achat des march. vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue (biens et services) + / - Production stockée + Production immobilisée	135 000	100	380 004	100	-245 004	-64
PRODUCTION DE L'EXERCICE	135 000	100	380 004	100	-245 004	-64
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	135 000	100	380 004	100	-245 004	-64
- Matières premières - Sous-traitance (directe)			3 676	1	-3 676	-100
MARGE DE PRODUCTION	135 000	100	376 328	99	-241 328	-64
MARGE BRUTE TOTALE	135 000	100	376 328	99	-241 328	-64
- Autres achats - Charges externes	53 478	40	47 526	13	5 952	13
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	81 522	60	328 670	86	-247 148	-75
Subventions d'exploitation - Impôts, taxes et versements assimilés - Salaires et traitements - Charges sociales	653		4 451	1	-3 797	-85
Total	-653		-4 451	-1	3 797	85
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	80 869	60	324 219	85	-243 351	-75
Reprises sur dép., prov., amortis + Transferts de charges d'exploitation + Autres produits d'exploitation - Dotations amort. et dépréciations - Autres charges d'exploitation	50 365 37 417 3 164 848 2	37 28 122	12 883 49 872 3 254 906 2	3 13 67	37 481 -12 455 -90 058	291 -25 -13 -35
Total	-77 066	-57	-192 150	-51	115 084	60
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	3 803	3	132 069	35	-128 267	-97
Opérations en commun + Produits financiers - Charges financières	36 519 6 283	27 5	233 6 642	 2	36 286 -359	 -5
Total	30 235	22	-6 410	-2	36 645	572
RÉSULTAT COURANT	34 038	25	125 659	33	-91 622	-73
+ Produits exceptionnels (1) - Charges exceptionnelles (2) - Participation des salariés - Impôt sur les bénéfices (IS)	231 853 18 379 56 919	172 14 42	49 917 2 253 24 243	13 1 6	181 936 16 125 32 676	364 716 135
Total	156 555	116	23 420	6	133 135	568
RÉSULTAT EXERCICE	190 593	141	149 080	39	41 513	28

(1) dont produits cessions éléments cédés
(2) dont valeurs comptables éléments cédés

231 800
18 379

49 917
1 702

181 883
16 677

364
980

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION DÉTAILLÉS

SAS RONVEL

Du 01/07/2022 au 31/08/2023

	Du 01/07/22 Au 31/08/23	en %	Du 01/07/21 Au 30/06/22	en %	Variation	
					en valeur	en %
CHIFFRE D'AFFAIRES	135 000	100	380 004	100	-245 004	-64,47
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue (biens et services)	135 000	100	380 004	100	-245 004	-64
Redevance loc gerance 20%	135 000	100	380 004	100	-245 004	-64
PRODUCTION DE L'EXERCICE	135 000	100	380 004	100	-245 004	-64
CHIFFRE D'ACTIVITÉ	135 000	100	380 004	100	-245 004	-64
- Matières premières			3 676	1	-3 676	-100
Achats stocks mat pre & fourn			3 676	1	-3 676	-100
MARGE DE PRODUCTION	135 000	100	376 328	99	-241 328	-64
MARGE BRUTE TOTALE	135 000	100	376 328	99	-241 328	-64
- Autres achats			132		-132	-100
Gaz oxygene			132		-132	-100
- Charges externes	53 478	40	47 526	13	5 952	13
Locations immobilières	10 069	7	8 241	2	1 828	22
Entretien repar s/biens immob			59		-59	-100
Entretien rep. voitures			125		-125	-100
Maintenance			145		-145	-100
Primes d'assurances	37 464	28	33 731	9	3 733	11
Honoraires	3 710	3	3 500	1	210	6
Honoraires avocats	1 180	1	800		380	48
Frais d'actes & contentieux	65		70		-5	-7
Frais postaux & telecommunicat			6		-6	-100
Services bancaire	990	1	561		429	76
Concours divers (cotisations)			288		-288	-100
VALEUR AJOUTÉE PRODUITE	81 522	60	328 670	86	-247 148	-75
- Impôts, taxes et versements assimilés	653		4 451	1	-3 797	-85
Cet-cotisation fonciere entrep	333		483		-149	-31
Cet-cotisation val ajoutée ent	320		3 968	1	-3 648	-92
Total	-653		-4 451	-1	3 797	-85
EXCÉDENT BRUT D'EXPL.	80 869	60	324 219	85	-243 351	-75
Reprises sur dépréciations, provisions, amortis	50 365	37	12 883	3	37 481	291
Creances	50 365	37	12 883	3	37 481	291
+ Transferts de charges d'exploitation	37 417	28	49 872	13	-12 455	-25
Transferts rbst assurance	37 464	28	33 731	9	3 733	11
Transfert de charges	-47		16 141	4	-16 188	-100
+ Autres produits d'exploitation	3		3			-13
Prod divers de gest courante	3		3			-13
- Dotations amortissements et dépréciations	164 848	122	254 906	67	-90 058	-35
Dot amort matériel eta	164 848	122	254 369	67	-89 520	-35
Dot amort matériel de transp			538		-538	-100
- Autres charges d'exploitation	2		2			-18
Charges div-gestion courante	2		2			-18
Total	-77 066	-57	-192 150	-51	115 084	-60
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	3 803	3	132 069	35	-128 267	-97
+ Produits financiers	36 519	27	233		36 286	

SOLDES INTERMÉDIAIRES DE GESTION DÉTAILLÉS

SAS RONVEL

Du 01/07/2022 au 31/08/2023

	Du 01/07/22 Au 31/08/23	en %	Du 01/07/21 Au 30/06/22	en %	Variation	
					en valeur	en %
Revenus des val mob de placem	36		16		20	124
Autres produits financiers	36 483	27	217		36 266	
- Charges financières	6 283	5	6 642	2	-359	-5
Interet des emprunts & dettes	6 283	5	6 642	2	-359	-5
Total	30 235	22	-6 410	-2	36 645	-572
RÉSULTAT COURANT	34 038	25	125 659	33	-91 622	-73
+ Produits exceptionnels (1)	231 853	172	49 917	13	181 936	364
Produits except exo anterieurs	53				53	
Produit cession ht 20%	231 800	172	49 917	13	181 883	364
- Charges exceptionnelles (2)	18 379	14	2 253	1	16 125	716
Ch except sur exo anterieurs			551		-551	-100
Vcn du matériel	18 379	14			18 379	
Vnc des immos corporelles			1 702		-1 702	-100
- Impôt sur les bénéfices (IS)	56 919	42	24 243	6	32 676	135
Impots sur les benefices	56 919	42	24 243	6	32 676	135
Total	156 555	116	23 420	6	133 135	568
RÉSULTAT EXERCICE	190 593	141	149 080	39	41 513	28
(1) dont produits cessions éléments cédés	231 800		49 917		181 883	364
(2) dont valeurs comptables éléments cédés	18 379		1 702		16 677	980

IMPRIMES FISCAUX

 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE <i>Liberté Égalité Fraternité</i>		Formulaire à déposer en double exemplaire		IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS		Timbre à date du service		N° 2065 - SD 2023  N° 11084* 24 Formulaire obligatoire (art.223 du Code général des impôts)	
Exercice ouvert le		01/07/22		et clos le		31/08/23		Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe								Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre								X	
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209- 0 B (entreprise de transport maritime), cocher la case									
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE									
Désignation de la société :						Adresse du siège social :			
SAS RONVEL Kervizouarn 29260 PLOUDANIEL									
SIRET 3 8 1 1 1 9 7 9 1 0 0 0 1 4						Mél :			
Adresse du principal établissement :						Ancienne adresse en cas de changement :			
REGIME FISCAL DES GROUPES									
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)									
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante									
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :									
						SIRET			
B ACTIVITE									
Activités exercées						Activités de soutien aux cultures		Si vous avez changé d'activité, cochez la case	
C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)									
1 Résultat fiscal						Bénéfice imposable au taux normal		197 929	
Bénéfice imposable à 15 %						49 583		Déficit	
Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %									
2 Plus-values									
PV à long terme imposables à 15 %						PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %						PV à long terme imposables à 0 %			
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches									
Entreprise nouvelle art. 44 <i>sexies</i> ☐						Jeunes entreprises innovantes, art. 44 <i>sexies-0 A</i> ☐			
Entreprise nouvelle, art. 44 <i>septies</i> ☐						Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 <i>quaterdecies</i> ☐		Zone de restructuration de la défense art. 44 <i>terdecies</i> ☐	
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 <i>sexdecies</i> ☐						Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art . 44 <i>octies A</i> ☐		Autres dispositifs ☐	
Zone de développement prioritaire, art.44 <i>septdecies</i> ☐									
Société d'investissement immobilier cotée ☐						Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 <i>quater W</i> du CGI (cocher la case)									
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)									
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts									
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité teritoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.									
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)									
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 %									
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)									
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %									
G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)									
1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre									
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée						Nom / Adresse 0			
						N°			
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre									
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe						Nom / Adresse			
						N°			
H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE									
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?						OUI ☒ NON ☐		Si oui, indication du logiciel utilisé	
								ISACOMPTA CONNECT	
Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr . S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr .									
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :						Nom et adresse du conseil :			
OUEST CONSEILS BREST 6 Rue Jacques DAGUERRE - CS 50127 29803 BREST Cedex 9									
Tél : 0298442532						Tél :			
OGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐ (Cocher la case correspondante)						Identité du déclarant :			
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :						Date : 14/12/23 Lieu : PLOUDANIEL			
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné						Qualité et nom du signataire : CO GERANT DE 2YJ JONATHAN BOULCH			
						Signature			
Examen de conformité fiscale (ECF) ☐ prestataire :									

ANNEXE AU FORMULAIRE N° 2065 - SD

I	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS									
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres		b			
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) (2)							c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)							e			
							f			
							g			
							h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)							i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							j			
Montant des revenus répartis (5)							Total (a à h)			
J	REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants			Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.						
			Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :					
					à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6		
1			2	3	4	5	6	7	8	
K	DIVERS									
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)										
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
L	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION									
REMUNERATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 0 %, 15 % ou 19%						
					0%	15%	19%			
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)				MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice						
				MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice						
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)				MVLT réalisée au cours de l'exercice						
				MVLT restant à reporter						
M	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)									
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice										
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice										

Désignation de l'entreprise : <u>SAS RONVEL</u>			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* <u>14</u>					
Adresse de l'entreprise <u>Kervizouarn 29260 PLOUDANIEL</u>			Durée de l'exercice précédent* <u>12</u>					
Numéro SIRET* <u>3 8 1 1 1 9 7 9 1 0 0 0 1 4</u>			Néant ☐ *					
			Exercice N clos le, <u>31/08/2023</u>					
			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3		
Capital souscrit non appelé TOTAL (I)			AA					
AC IIF IMMOBILISÉES *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement*	AB		AC			
		Frais de développement*	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG			
		Fonds commercial (1)	AH	7 600	AI	7 600		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	2 810 032	AS	2 784 491	25 541	
		Autres immobilisations corporelles	AT	3 336	AU	3 336		
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
		IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
			Autres participations	CU	1 826	CV		1 826
			Créances rattachées à des participations	BB		BC		
			Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH		BI			
		TOTAL (II)		BJ	2 822 794	BK	2 787 827	34 967
AC IIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	30 036	BY	14 709	15 326	
		Autres créances (3)	BZ	706 614	CA		706 614	
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
		Disponibilités	CF	105 396	CG		105 396	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH		CI				
	TOTAL (III)	CJ	842 046	CK	14 709	827 336		
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
	TOTAL GENERAL (I à VI)	CO	3 664 839	1A	2 802 537	862 303		
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes:		CP	(3) Part à plus d'1 an :		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032 -NOT-SD

Désignation de l'entreprise		SAS RONVEL		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :8 575.....)			DA	8 575	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	19 060	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	858	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)			DG	403 971	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	190 593	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	623 057	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	195 610	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	3 259	
	Dettes fiscales et sociales			DY	40 376	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	239 245		
Ecart de conversion passif *			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	862 303		
REINVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C	
			Ecart de réévaluation libre		1D	
			Réserve de réévaluation (1976)		1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	136 811	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : SAS RONVEL

Néant ☐ *

			Exercice N						
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires				Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		FA		FB		FC		
	Production vendue {	biens *	FD		FE		FF		
		services *	FG	135 000	FH		FI	135 000	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	135 000	FK		FL	135 000	
	Production stockée *						FM		
	Production immobilisée *						FN		
	Subventions d'exploitation						FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)						FP	87 781	
	Autres Produits (1) (11)						FQ	3	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	222 784	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *						FS		
	Variation de stocks (marchandises) *						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *						FU		
	Variation de stocks (matières premières et approvisionnements) *						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	53 478	
	Impôts, taxes et versements assimilés *						FX	653	
	Salaires et traitements *						FY		
	Charges sociales (10)						FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	164 848	
			- dotations aux provisions				GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	2	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	218 982	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	3 803	
Opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	36 519	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
	Total des produits financiers (V)						GP	36 519	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	6 283	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	6 283	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	30 235		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	34 038		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise <u>SAS RONVEL</u>										Néant ☐ *			
										Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	53		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	231 800		
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	231 853		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF	18 379		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	18 379		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	213 474		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices *										HK	56 919		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	491 155		
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	300 563		
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)										HN	190 593		
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme									HO		
	(2)	Dont	{ produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HY		
	(3)	Dont	{ - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier								HP		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										HQ	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées										1H	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées										1J	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (article 238 bis du CGI)										1K	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies du CGI)										HX	
		Dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D du CGI)										RC	
	(9)	Dont transfert de charges										RD	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)				(	dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS			A5	)	A1	37 417
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)										A2	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)										A3	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles		Facultatives	A6			Obligatoires	A9			A4	
				dont cotisations facultatives Madelin	A7								
				dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8								
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :									Exercice N			
									Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels			
Cession 2154000000-207-PRESSE ENRUBANN									18 379				
SARL 2YJ CESSIION TRACTEUR RENAULT ARES										10 000			
FIMAGRI CESSIION TRACTEUR NH T7.250										50 000			
2YJ CESSIION ROUND ENRUBANNEUR										25 000			
2YJ REPRISE ENSILEUSE CLAAS JAGUAR										75 000			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N			
										Charges antérieures	Produits antérieurs		
	MSA REGUL TROP VERSE ANTERIEUR MSA D ARMORIQUE VIR PMT DIVERS										53		

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise										SAS RONVEL										Néant ☐ *			
CADRE A			IMMOBILISATIONS							Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice				Augmentations									
										1				2				3					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement							TOTAL I		CZ				D8				D9					
	Autres postes d'immobilisations incorporelles							TOTAL II		KD	7 600			KE				KF					
CORPORELLES	Terrains									KG				KH				KI					
	Constructions	Sur sol propre		[Dont Composants		L9				KJ				KK				KL					
		Sur sol d'autrui		[Dont Composants		M1				KM				KN				KO					
		Installations gales, agencts*, aménagts des constructions				[Dont Composants		M2				KP				KQ				KR			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				[Dont Composants		M3				KS	3 246 132			KT				KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *									KV				KW				KX				
		Matériel de transport *									KY	3 336			KZ				LA				
		Matériel de bureau et mobilier informatique									LB				LC				LD				
		Emballages récupérables et divers *									LE				LF				LG				
	Immobilisations corporelles en cours									LH				LI				LJ					
	Avances et acomptes									LK				LL				LM					
	TOTAL III									LN	3 249 468			LO				LP					
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence									8G				8M				8T				
		Autres participations									8U	1 791			8V				8W	35			
Autres titres immobilisés									1P				1R				1S						
Prêts et autres immobilisations financières									1T				1U				1V						
TOTAL IV									LQ	1 791			LR				LS	35					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)												ØG	3 258 859			ØH				ØJ	35		
CADRE B		IMMOBILISATIONS					Diminutions					Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice			Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence								
							par virements de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence			3			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice								
							1		2						4								
INCORP.	Frais d'établissement et de développement					TOTAL I		IN			CØ			DØ			D7						
	Autres postes d'immobilisations incorporelles					TOTAL II		IO			LV			LW	7 600		1X						
CORPORELLES	Terrains							IP			LX			LY			LZ						
	Constructions	Sur sol propre						IQ			MA			MB			MC						
		Sur sol d'autrui						IR			MD			ME			MF						
		Inst. gales, agencts et am. des constructions						IS			MG			MH			MI						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels							IT			MJ	436 100		MK	2 810 032		ML						
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers						IU			MM			MN			MO						
		Matériel de transport						IV			MP			MQ	3 336		MR						
		Matériel de bureau et informatique, mobilier						IW			MS			MT			MU						
		Emballages récupérables et divers *						IX			MV			MW			MX						
	Immobilisations corporelles en cours							MY			MZ			NA			NB						
	Avances et acomptes							NC			ND			NE			NF						
	TOTAL III							IY			NG	436 100		NH	2 813 368		NI						
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence							IZ			ØU			M7			ØW						
	Autres participations							IØ			ØX			ØY	1 826		ØZ						
	Autres titres immobilisés							I1			2B			2C			2D						
	Prêts et autres immobilisations financières							I2			2E			2F			2G						
	TOTAL IV							I3			NJ			NK	1 826		2H						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)												I4			ØK	436 100		ØL	2 822 794		ØM		

*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS RONVEL					Néant ☒ *	
Exercice N clos le 31/08/2023						
CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col.1 - col.2) - col.5 (5)] 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1	Concessions, brevets et droits similaires					
2	Fonds commercial					
3	Terrains					
4	Constructions					
5	Installations techniques mat. et out. industriels					
6	Autres immobilisations corporelles					
7	Immobilisations en cours					
8	Participations					
9	Autres titres immobilisés					
10	TOTAUX					
(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du CGI et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2. (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation. (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement. (4) Ce montant comprend : a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4; b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051-SD) à la ligne "Provisions réglementées".						
CADRE B	DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL					
1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....						
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE.....					-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE.....					=	
Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale. Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation. Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise

SAS RONVEL

Néant

*

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst.générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	3 037 364	QA	164 848	QB	417 721	QC	2 784 491
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD		QE		QF		QG	
	Matériel de transport	QH	3 336	QI		QJ		QK	3 336
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	3 040 700	QV	164 848	QW	417 721	QX	2 787 827
TOTAL GENERAL (I + II)		ØN	3 040 700	ØP	164 848	ØQ	417 721	ØR	2 787 827

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice		
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissement	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV		
Autres immobilisations incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD		
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d' autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales,agenc et am. divers	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat.bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participations	NL						NM						NO		
TOTAL III															
Total général (I + II + III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW				Total général non ventilé (NS+NT+NU)	NY				Total général non ventilé (NW-NY)	NZ				

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise

SAS RONVEL

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II du CGI)*	3U		TD		TE		TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI		
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6		
	Provisions pour prêts d' installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR		
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S		
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y		
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX		
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A		6B		6C		6D	
		- corporelles	6E		6F		6G		6H	
		- Titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
		- titres de participation	9U		9V		9W		9X	
		- autres immobilisations financières (1) *	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S		
	Sur comptes clients	6T	65 074	6U		6V	50 365	6W	14 709	
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y		6Z		7A		
	TOTAL III	7B	65 074	TY		TZ	50 365	UA	14 709	
	TOTAL GENERAL (I + II + III)	7C	65 074	UB		UC	50 365	UD	14 709	
Dont dotations et reprises		{	- d'exploitation	UE		UF	50 365			
			- financières	UG		UH				
			- exceptionnelles	UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l' article 39-1-5e du C.G.I.								10		

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l' année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l' état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l' article 38 II de l' annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l' entreprise : SAS RONVEL										Néant ☐ *		
CADRE A			ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISE	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières				UT		UV		UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA							
	Autres créances clients				UX	30 036		30 036				
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)				Z1							
	Personnel et comptes rattachés				UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	423		423				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN	492		492				
		Divers			VP							
	Groupe et associés (2)				VC	705 699		705 699				
Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR								
Charges constatées d'avance					VS							
TOTAUX					VT	736 650	VU	736 650	VV			
RENVUIS	(1)	Montant	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		des	- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF						
CADRE B			ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligatoires convertibles (1)			7Y									
Autres emprunts obligatoires (1)			7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG									
	à plus d'1 an à l'origine		VH	195 610		93 176		102 434				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)			8A									
Fournisseurs et comptes rattachés			8B	3 259		3 259						
Personnel et comptes rattachés			8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			8D									
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	33 943		33 943						
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	5 600		5 600						
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	833		833						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			8J									
Groupe et associés (2)			VI									
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)			8K									
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *			Z2									
Produits constatés d'avance			8L									
TOTAUX			VY	239 245	VZ	136 811		102 434				
RENVUIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques			VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	121 515	* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD							

Désignation de l' entreprise : SAS RONVEL

Formulaire déposé au titre de l'IR
(cocher la case ci-contre)

ET☐

Néant☐*

Exercice N, clos le :
31/08/2023

Charges non admises en déduction du résultat fiscal

Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)

Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)

WD

Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles

WE

Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)

WF

Taxe sur les voitures de sociétés (entreprises à l' IS)

WG

Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option

RA

(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D du CGI)

RB

)

Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)

WI

Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)

XX

Amendes et pénalités

WJ

Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis du CGI) *

XZ

Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *

XY

Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice n°2032-NOT-SD)

I7

56 919

Quote-part

Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE

WL

Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI

L7

Régimes particuliers / impositions antérieures

Moins-values nettes à long terme

- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (12.80 % pour les entreprises à l'IR)

- imposées aux taux à 0 %

Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*

- Plus-values nettes à court terme

- Plus-values soumises au régime des fusions

I8

ZN

WN

WO

Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l' IS)

XR

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *

Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)

SU

Zones d'entreprises* (activité exonérée)

SW

Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro

M8

Y1

Y3

TOTAL I

WR

247 512

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. et quote-part comptabilisée du bénéfice distribué par ces organismes*

WT

Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058- B-SD, cadre III)

WU

Régimes impositions particuliers et impositions antérieures

Plus-values nettes à long terme

- imposées aux taux de 15 % (12.80 % pour les entreprises soumises à l' IR)

- imposées aux taux de 0 %

- imposées aux taux de 19 %

- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures

- imputées sur les déficits antérieurs

Autres plus-values imposées aux taux de 19 %

I6

Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*

WZ

Régime des sociétés mères et des filiales *

Produit net des actions et parts d'intérêts :

Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation

2A

)

XA

Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)

ZX

Mesures d'incitation

Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *.

ZY

Majoration d'amortissement*

XD

Abattement sur le bénéfice et exonérations*

Reprise d'entreprises en difficulté (art.44 septies)

K9

Entreprises nouvelles (art. 44 sexies A)

L2

J.E.I. (art.44 sexies A)

L5

S.I.I.C. (art. 208C)

K3

Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)

PA

ZFU-TE (art. 44 octies A)

ØV

Bassin d'emploi à redynamiser (art 44 duodecies)

1F

Zone franche d'activité nouvelle génération (art. 44 quaterdecies)

XC

Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)

PP

Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)

PC

Zone de développement prioritaire (art.44 septdecies)

PB

Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l' IS)

XS

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé

dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies)

X9

dont déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)

YH

dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies A)

YA

dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies C)

YC

dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies B)

YB

dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies D)

YD

dont déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)

YI

Créance dé gagée par le report en arrière de déficit

ZI

dont déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)

YL

Y2

Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage

Y2

III. RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :

bénéfice (I moins II)

XI

247 512

déficit (II moins I)

ZL

Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l' IS)*

ZL

Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l' IS) *

ZL

RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)

XN

247 512

XO

Copyright Groupe ISA (2023) ISACOMPTA

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

36/51

Désignation de l'entreprise		SAS RONVEL		Néant ☒ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice ⁽²⁾	K4 ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A-SD)				K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)				K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058-A-SD, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (différence K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1.1e bis A1: 1er du CGI, dotations de l'exercice				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler, sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. le bis A1. 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
			8X		8Y
			8Z		9A
			9B		9C
Provisions pour dépréciation *					
			9D		9E
			9F		9G
			9H		9J
Charges à payer					
			9K		9L
			9M		9N
			9P		9R
			9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A-SD :			YN		YO
			↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(1) Cette case correspond au montant porté sur la lignes YK du tableau 2058-B-SD déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise <u>SAS RONVEL</u>															Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			ØC		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { - Réserves légales - Autres réserves Dividendes Autres répartitions Report à nouveau (NB : le total I doit être égal au total II)		ZB							
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			ØD	149 080				ZD	149 080						
	Prélèvements sur les réserves			ØE					ZE							
					ZF											
	TOTAL I			ØF	149 080				ZH	149 080						
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :						
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier					Préciser le prix de revient des biens pris en crédit bail		J7		)	YQ					
	- Engagements de crédit-bail immobilier										YR					
	- Effets portés à l'escompte et non échus										YS					
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance										YT					
	- Locations, charges locatives et de copropriété					dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois		J8		)	XQ	10 069				
	- Personnel extérieur à l'entreprise										YU					
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)										SS	4 955				
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages										YV					
	- Autres comptes					dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		ES		)	ST	38 454				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD										ZJ	53 478				
	- CFE, CVAE										YW	653				
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés					(dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)		ZS		)	9Z					
	Total du compte correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052-SD										YX	653				
I.V.A.	- Montant de la T.V.A. collectée										YY	35 088				
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations										YZ	964				
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. la dernière déclaration sociale nominative DSN au titre 2022)										ØB					
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *										ØS					
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *										ZK	4,32 %				
	- Numéro de centre agréé *			XP		- Filiales et participations : (Liste au tableau 2059-G-SD prévu à l'art. 38 II de l'annexe III au CGI)				- Si oui, indiquer 1, sinon 0		ZR				
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										RG					
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										RH					
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15 %		JK		Plus-values à 0 %		JL					
					Plus-values à 19 %		JM		Imputations		JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15 %		JN		Plus-values à 0 %		JO					
					Plus-values à 19 %		JP		Imputations		JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe				JJ							

*Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : <u>SAS RONVEL</u>						Néant ☐ *	
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *		Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤		⑥
I. Immobilisations *	1	SEMOIR MAXIMA 6 R	18 700	18 700			
	2	ENSILEUSE CLAAS J	145 000	145 000			
	3	TRACTEUR AES 626 R	25 000	25 000			
	4	TRACTEUR NEW HOL	108 000	108 000			
	5	ROTAVATOR R600SS 3	9 100	9 100			
	6	TRACTEUR FENDT O	65 300	65 300			
	7	PRESSE ENRUBANNE	65 000	46 621			18 379
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *			
Prix de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦		⑧	⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪
I. Immobilisations *	1	9 800	9 800	9 800			
	2	75 000	75 000	75 000			
	3	10 000	10 000	10 000			
	4	50 000	50 000	50 000			
	5	2 000	2 000	2 000			
	6	60 000	60 000	60 000			
	7	25 000	6 621	6 621			
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II. Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
	Cadre A : Plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑨		213 421				
	Cadre B : Plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⑩		(A)	(B) avec une ventilation par taux			(C)
	Cadre C : autres plus-values taxable à 19 % ⑪						

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2032-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C du CGI.

[illegible]

Désignation de l'entreprise : SAS RONVEL Néant ☒ *

Rappel de la plus-value de l'exercice relevant du taux de 15 % 1 ou 12,80 % 2 .	
Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art 219 I a sexies-0 bis du CGI) 1	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) 1	

1 Entreprises soumises à l'IS
2 Entreprises soumises à l'IR

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine 1		Moins-values à 12,80 % 2	Imputation sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,80 % 3	Solde des moins-values à 12,80 % 4
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine 1		Moins values		Imputations sur les plus- values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 6 = 2 + 3 - 4 - 5 6
		À 19 % ou à 15 % 2	À 19 % ou 15 % imposables sur le résultat de l'exercice 3	À 15 % ou 19 % 4		
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS-VALUES À LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SAS RONVEL				Néant ☒ *			
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ À L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
			taxées à 10%	taxées à 15%	taxées à 18%	taxées à 19 %	taxées à 25%
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés	- donnant lieu à complément d'IS	4					
	- ne donnant pas lieu à complément d'IS	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS *(5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)							
Montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①		Réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
			donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

Désignation de l'entreprise : SAS RONVEL												Néant ☒ *	
Exercice ouvert le : 01/07/2022				et clos le : 31/08/2023				Durée en nombre de mois				1 4	
DÉCLARATION DES EFFECTIFS													
Effectif moyen du personnel * :										YP			
Dont apprentis										YF			
Dont handicapés										YG			
Effectifs affectés à l'activité artisanale										RL			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTÉE													
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE													
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										OA			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés										OK			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OL			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										OT			
TOTAL 1										OX			
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée													
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OH			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										OE			
Subventions d'exploitation reçues										OF			
Variation positive des stocks										OD			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										OI			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										XT			
TOTAL 2										OM			
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾													
Achats										ON			
Variation négative des stocks										OQ			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										OR			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										OS			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										OZ			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										OW			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										OU			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										O9			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										OY			
TOTAL 3										OJ			
IV - Valeur ajoutée produite													
Calcul de la Valeur Ajoutée										(Total 1 + total 2 - total 3)		OG	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises													
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n° 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF.										SA			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE													
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractère agricole n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.													
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD													
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case ci-contre										EV			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)										GX		Effectifs au sens de la CVAE *	
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)										HX			
Période de référence										GY		GZ	
Date de cessation										HR			

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD au § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD au § déclaration des effectifs.



N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/08/2023

N° SIRET

3 8 1 1 1 9 7 9 1 0 0 0 1 4

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

SAS RONVEL

ADRESSE (voie)

Kervizouarn

CODE POSTAL

29260

VILLE

PLOUDANIEL

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes morales de l'entreprise

P1

1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P3

8575

Nombre total d'associés ou d'actionnaires personnes physiques de l'entreprise

P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes

P4

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique

SARL

Dénomination

2YJ

N° SIREN (si société établie en France)

504872656

% de détention

100,0000

Nb de parts ou actions

8 575,00

Adresse :

N°

Voie

KERVIZOUARN

Code Postal

29260

Commune

PLOUDANIEL

Pays

France

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Nb de parts ou actions

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Titre (2)

Nom patronymique

Prénom(s)

Nom marital

% de détention

Nb de parts ou actions

Naissance :

Date

N° Département

Commune

Pays

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

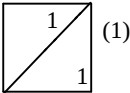
Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Veuillez indiquer : "M" pour Monsieur, "MME" pour Madame

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD.



☒ Néant *

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET :

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE (voie)

CODE POSTAL VILLE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	
--	----	--

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	
		Pays	

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes du formulaire, veuillez utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotéer chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2032-NOT-SD.

TAUX RÉDUIT D'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
DÉTERMINATION DES BÉNÉFICES SOUMIS AU TAUX RÉDUIT
(article 219-I-b du CGI : article 46 quater-0ZZ bis A de l'annexe III)

IDENTIFICATION DE LA SOCIÉTÉ

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

N° de SIRET du principal établissement

Code APE

38111979100014

0161Z

SAS RONVEL
Kervizouarn

Adresse du siège social
(si elle est différente de l'adresse ci-contre)

29260 PLOUDANIEL

I. RÉSULTATS DE L'EXERCICE

€

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun.

a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs (tableau 2058A, ligne XI ou tableau 2033 B, ligne 352)	247 512
b	Dont plus-value nette à court terme (tableau 2059 A, total colonne 11 ou tableau 2033 C, ligne 596)	213 421
c	Déficits imputés au titre de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XL ou tableau 2033B, ligne 360)	

B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme

d	Plus-value nette à long terme de l'exercice pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058A, ligne WV	
f	Dont moins values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice (pour les entreprises soumises au régime réel normal, tableau 2058 A, lignes WW et XB)	

II. BÉNÉFICE SOUMIS AU TAUX RÉDUIT

g	Montant maximum éligible au taux réduit : 42 500 € x durée de l'exercice (en mois/12)	49 583
h	Dont plus value nette à court terme imposable (1)	
i k	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice. Dont plus value nette à long terme	49 583

Total lignes h à k 49 583

l	BÉNÉFICE SOUMIS AU AU TAUX NORMAL À 25,00 % (Total des lignes (a-c-h-i) à reporter cadre C-1 de l'imprimé n°2065)	197 929
m	IV PLUS-VALUE NETTE A LONG TERME SOUMISE AU TAUX DE 15 % (Total des lignes (d-j) à reporter cadre c-1 de l'imprimé n°2065)	

BÉNÉFICE IMPOSABLE AU TAUX NORMAL À 25,00 %	197 929
--	---------

BÉNÉFICE IMPOSABLE À 15 %	49 583
----------------------------------	--------

(1) La plus value nette à court terme peut être soumise au taux réduit par priorité sur les autres éléments concourant à la détermination du résultat imposable dans les conditions de droit commun. En cas de déficits des exercices antérieurs imputés sur le résultat de l'exercice, cf. n°78. de l'instruction.

DÉTAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉTAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Montant sur formulaire 2053	18 379	160 000
2YJ CESSIION ROTAVATOR HOWARD		2 000
2YJ CESSIION SEMOIR A MAIS KUHN MAX		9 800
SARL BLAIN TP CESSIION TRACTEUR FENDT 820		60 000
Total	18 379	231 800

DÉTAIL DU TABLEAU 2058A

RÉINTÉGRATIONS DIVERSES	(ligne WQ)	
	TOTAL	

DÉDUCTIONS DIVERSES	(ligne XG)	
	TOTAL	

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

Exercice du 01/07/2022 au 31/08/2023

Désignations	Montant
RRR A OBTENIR/AVOIRS NON RECUS	
ETAT PRODUITS A RECEVOIR	492
DIVERS - PRODUITS A RECEVOIR	
Total des produits à recevoir	492

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

Exercice du 01/07/2022 au 31/08/2023

Désignations	Montant
SUR EMP AUPRES ETS DE CREDIT	1 048
FOURN FACTURES NON PARVENUES	2 155
ETAT CHARGES A PAYER	833
INTÉRÊTS COURUS À PAYER	100
Total des charges à payer	4 137

DÉTAIL DES PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE

Exercice du 01/07/2022 au 31/08/2023

Désignations	Date début	Date fin	Montants		
			Exploitation	Financier	Exceptionnel
Total des produits constatés d'avance					